

Aube : 100 emplois pour l'usine New Oxytemps

■ Après la reprise d'Oxytemps à la barre du tribunal de commerce, le Groupe TAP investit 7 M€ pour agrandir le site de production. *Page 7*

Un bâtiment « iconique » pour la future Esad



■ Les travaux de l'Esad avancent à grands pas, avec une livraison prévue en juin 2026, pour une rentrée dans la foulée. Le bâtiment jouxte de quelques mètres celui de Neoma. *Page 5*

Engagement et audace des femmes chefs d'entreprise

■ Les représentantes des FCE reçues à Reims ont rappelé leur impact dans le domaine socio-économique. *Page 6*

Dans le Tardenois, Tubest, un siècle d'innovation

■ Tubest, PME industrielle axonaise, pionnière du tubage flexible pour cheminées célèbre ses 100 ans d'existence cette année. *Page 9*

Portrait

■ L'Auboise Céline Manoukian. *Page 32*

14 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 16 à 29

Reims, capitale mondiale de la luzerne

Après trois éditions à l'étranger, (États-Unis, l'Argentine et la Chine), la quatrième édition du congrès mondial de la Luzerne, se déroulera à Reims, du 3 au 6 novembre prochains. Rendez-vous international majeur de la nutrition animale, à l'invitation de la Commission Intersyndicale des Déshydrateurs Européens (CIDE), ce congrès réunira plus de 500 participants venus de 30 pays différents. Et ce n'est pas un hasard si la quatrième édition du congrès mondial de la Luzerne se déroule en France et plus particulièrement, à Reims. En effet, si sa culture représente 350 000 hectares dans le pays (soit 1 % de la surface agricole utile) 80 % sont cultivés en Champagne, avec une filière agricole et industrielle extrêmement organisée. Deuxième pays producteur européen, derrière l'Espagne, la France produit chaque année 830 000 tonnes de luzerne déshydratée (1,3 million pour l'Espagne). « On exporte environ 50% de la production, principalement en Europe. Le reste, ce sont des productions chez les agriculteurs en autoconsommation », indique Éric Masset, Président du Comité international d'organisation et Vice-président de Luzerne de France.

Page 4



SHUTTERSTOCK

Le Département de la Marne fait de la prévention financière

Quand l'Etat va mal, les territoires trinquent, première remarque fataliste du Président du Conseil départemental de la Marne en début de séance plénière : « Comment construire des orientations budgétaires cohérentes lorsque l'Etat avance dans le brouillard, incapable de faire des économies, tout en taxant toujours plus ? » Refrain connu, à deux mois de la présentation du budget 2026, alimenté cette fois-ci par bien des craintes en matière de recettes, entre autres sujets, les baisses des droits de mutation, de la TVA transférée et des dotations de l'Etat. Jean-Marc Roze, d'ordinaire mesuré à la tribune, s'insurge contre le dictat étatique :

« J'ordonne et vous obéissez », avant d'ouvrir les débats sur une quasi-profession de foi : « Les Départements incarnent, eux, la constance et la fiabilité de l'action publique ». Le rôle d'une décision modificative est d'ajuster, dans le temps, les recettes et dépenses nouvelles. Cette deuxième décision modificative 2025 enregistre en fonctionnement des recettes supplémentaires de 6,6 M€, à 94% pour les solidarités, et des dépenses supplémentaires de 7,3 M€ qui tiennent compte d'un recentrage, avoué ou pas, vers les compétences propres, au détriment de la jeunesse, de la culture et du sports (-1,4 M€).

Page 11

**IMPACT
MAXIMAL
VISIBILITÉ
TOTALE**
Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30

R 28302 - 8148 - 2€
3 7601 49 520018



Retrouvez l'intégralité de votre journal
sur

matot-braine.fr

OUTIL DE RÉFÉRENCE INCONTOURNABLE DES DÉCIDEURS LOCAUX ET RÉGIONAUX



**Vous souhaitez commander des exemplaires du Hors-série
LA MARNE EN CHIFFRES 2025 ?**

Je souhaite recevoir exemplaire(s) du Hors-Série LA MARNE **EN CHIFFRES** au tarif de 12,00 € Soit 12,00 € x =

Société : ☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle Nom :

Adresse : Code Postal, Ville :

Signature :

BON DE COMMANDE À RETOURNER À Petites Affiches Matot Braine
Service Abonnement : 46, Boulevard Lundy - 51100 REIMS - Tél. 03 26 08 38 26 - Fax 03 26 91 18 12 - abonnement.pamb@legalnet.org

baromètre



L'empreinte carbone de la France diminue de 3,4%

En 2024, les émissions de gaz à effet de serre des unités résidentes françaises, qui incluent certaines émissions à l'étranger pour le transport maritime et aérien notamment, s'élèvent à 404 millions de tonnes équivalent CO2, soit 5,9 tonnes par personne, alors que l'empreinte carbone de la France s'élève à 563 Mt CO2 éq, soit 8,2 tonnes par personne. Les émissions françaises se replient légèrement en 2024, de 0,9 %. La production d'électricité est moins carbonée, alors que les émissions provenant du transport maritime international augmentent nettement. L'empreinte carbone diminue quant à elle de 3,4 % (après -6,1 % en 2023), les deux tiers de cette baisse étant attribuables au recul des émissions importées (-4,6 %). (INSEE)



Sur un an, les prix des services augmentent de 2,4 %, après +2,1 % en août

Les prix des services de communication baissent moins fortement sur un an (-1,4 % après -10,2 %) en raison d'un retournement des prix de la téléphonie mobile (+0,6 % après -17,1 %) : sur un mois, les prix augmentent en septembre par rapport à août alors qu'ils avaient nettement baissé l'an dernier. Les prix des services de santé accélèrent sur un an (+2,6 % après +1,6 %) principalement par un effet de base sur les services paramédicaux qui avaient connu une forte baisse sur un mois en septembre 2024. Ceux des loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères évoluent sur un an au même rythme qu'en août (+2,5 %). Les prix des « autres services » ralentissent légèrement sur un an (+3,0 % après +3,2 %). (INSEE)



Nouvelle baisse des prix des produits manufacturés sur un an

Les prix des produits manufacturés diminuent sur un an de 0,4 % en septembre après -0,3 % en août. Les prix de l'habillement et des chaussures décélèrent de nouveau sur un an (+0,6 % après +1,4 %). Ceux des « autres produits manufacturés » évoluent au même rythme qu'en août (-0,2 %). L'accélération des prix des véhicules (+0,9 % après +0,5 %) et la baisse moins marquée de ceux des « autres appareils, articles et produits pour soins corporels » (-0,6 % après -1,2 %) sont compensés par la baisse plus marquée des prix des gros appareils ménagers (-3,2 % après -1,2 %) et, dans une moindre mesure, de ceux des meubles et articles d'ameublement (-0,4 % après -0,2 %). Les prix des produits de santé diminuent sur un an au même rythme qu'en août (-2,1 %). (INSEE)

Les entreprises ardennaises unies pour le patrimoine local



Sous le chevalement minier de Rimogne, symbole de l'histoire industrielle des Ardennes, le Club des mécènes du patrimoine des Ardennes a été officiellement lancé. Une vingtaine d'entreprises locales, issues des secteurs du bâtiment, de la métallurgie, de l'assurance, du notariat et de l'architecture, se sont engagées pour soutenir la restauration et la valorisation du patrimoine ardennais. Porté par la Fondation du Patrimoine, ce club vise à fédérer les forces économiques locales autour de projets concrets : églises, sites industriels, patrimoine naturel ou architectural. L'objectif ? Préserver la mémoire des Ardennes tout en dynamisant l'économie locale. « Le lancement du club a suscité un réel engouement de la part des entreprises locales. Elles ont toutes répondu positivement à l'invitation ! » se réjouit

Jean-Sébastien Ducoffre, Délégué territorial de la Fondation du patrimoine, DES ENGAGEMENTS PORTEURS DE SENS Pour les entreprises membres, ce club est bien plus qu'un soutien financier : c'est une démarche citoyenne et fédératrice. « Pour moi, c'était une évidence. J'aime profondément notre territoire et j'avais envie d'agir concrètement pour préserver ses trésors. C'est une occasion formidable de soutenir des projets qui nous touchent, de donner un coup de pouce à l'économie locale et de transmettre notre histoire aux générations futures. C'est aussi une manière d'aligner mon entreprise avec des valeurs qui me sont chères et de les partager avec mes clients », livre Pierre-Alexandre Vallée, agent général Gan Assurances. « Après un échange constructif avec le délégué départemental de la Fonda-

tion du Patrimoine, plusieurs projets ont retenu mon attention, notamment la restauration de la Basilique de Neuwizy, un lieu emblématique de mon village où se sont déroulés mon mariage et le baptême de mes enfants. Rejoindre le club des mécènes est pour notre entreprise une démarche engagée et porteuse de sens, en cohérence avec notre attachement au patrimoine local, vecteur d'attractivité et de dynamisme économique », confie pour sa part Anthony Bertaux dirigeant de l'entreprise SAREMICO, spécialisée dans l'étude et l'installation en génie climatique et thermique. Le Club des mécènes des Ardennes lance un appel aux entreprises du département pour les inviter à rejoindre cette aventure collective. Les maires et porteurs de projets sont également encouragés à soumettre leurs initiatives via la Fondation du Patrimoine.

Elles bougent



JULIE JALLADAUD NOMMÉE PAR SERVYR AU POSTE DE DIRECTRICE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET RELATIONS CLIENTS

La maison Servyr annonce la nomination de Julie Jalladaud au poste de Directrice Développement Commercial et Relations Clients. Forte de plus de 20 ans d'expérience dans le conseil et le courtage, elle rejoint le Comité de Direction du cabinet avec pour mission le pilotage de la stratégie de croissance organique et le développement de la relation clients, au cœur de la feuille de route Servyr 2030. Dans ses nouvelles fonctions, Julie Jalladaud aura pour mission de définir et piloter les plans d'action commerciaux visant à développer le portefeuille clients et à porter la croissance organique de Servyr sur l'ensemble de ses métiers : risques d'entreprise, international, protection sociale, ainsi qu'assurance-crédit et affacturage (en partenariat avec Fibus). Elle pilotera également les partenariats de développement commercial et les stratégies de satisfaction et d'écoute clients, tout en assurant la cohérence des actions commerciales avec les objectifs de renforcement des compétences techniques et de développement des expertises sectorielles et produits.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30



ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

La luzerne, plante aux multiples vertus, en étude mondiale à Reims

Agriculture. Après trois éditions à l'étranger, (États-Unis, Argentine et Chine), la quatrième édition du congrès mondial de la Luzerne, se déroulera à Reims, du 3 au 6 novembre prochains. Rendez-vous international majeur de la nutrition animale, à l'invitation de la Commission Intersyndicale des Déshydrateurs Européens (CIDE), ce congrès réunira plus de 500 participants venus de 30 pays différents.



La luzerne contient 15 à 25 % de matières azotées selon le stade et la coupe. C'est aussi une légumineuse, capable de fixer l'azote de l'air, qui se passe d'engrais minéral azoté. Elle permet ainsi des économies et améliore le bilan environnemental par rapport à d'autres cultures fourragères.

Ce n'est pas un hasard si la quatrième édition du congrès mondial de la Luzerne se déroule en France et plus particulièrement, à Reims. En effet, si sa culture représente 350 000 hectares dans le pays (soit 1 % de la surface agricole utile) 80 % sont cultivés en Champagne, avec une filière agricole et industrielle extrêmement organisée. Deuxième pays producteur européen, derrière l'Espagne, la France produit chaque année 830 000 tonnes de luzerne déshydratée (1,3 million pour l'Espagne). « On exporte environ 50% de la production, principalement en Europe. Le reste, ce sont des productions chez les agriculteurs en auto-consommation », indique Éric Masset, Président du Comité international d'organisation et Vice-président de Luzerne de France.

ALIMENT DE CHOIX POUR LES VACHES LAITIÈRES

Car cette plante dont la culture a débuté en France dans les années 50 a une richesse particulière en protéines et en fibres, ce qui en fait un aliment de choix pour les animaux et surtout les vaches laitières. « Avec un pied de luzerne, on fait environ 40 produits différents, sous forme de granulés ou de balles de 300 à 400 kg. C'est d'ailleurs cette balle qui est recherchée dans le monde entier pour son côté fibreux et riche en protéines. » La qualité d'une balle de luzerne

se mesure à son taux de protéines. « Certains marchés demandent 16 %, quand d'autres veulent 18, 19, jusqu'à 24 %. En fonction du marché, notre travail, dans les coopératives de déshydratation, consiste à isoler les lots selon la qualité pour répondre à la demande. Il y a un marché pour toutes les qualités », souligne celui qui est lui-même agriculteur.

Dans les grandes productions laitières, plus la vache aura de luzerne, mieux elle ruminera et sera en bonne santé. « La luzerne a vraiment son marché dans une exploitation où la vache ira peu au pâturage et sur des cheptels laitiers exigeants et performants. En Allemagne par exemple, il y a de gros élevages où les vaches ne vont pas au pâturage, et dans ce cas, la luzerne devient obligatoire pour son apport en fibres. » La production de luzerne déshydratée s'adresse ainsi aux agriculteurs qui n'ont pas assez de terres pour produire eux-mêmes du fourrage. « Le savoir-faire des usines permet d'offrir un produit d'une régularité et d'une traçabilité reconnues. » 100 % naturel, le fourrage est récolté au champ, séché au soleil pendant 24 à 48 heures puis déshydraté. C'est également une culture pérenne qui enrichit et structure le sol pendant les trois ans et demi où la luzerne reste en place sur une même parcelle « C'est aussi l'avantage du système de déshydratation : un produit homogène et de qualité, quelles que soient les conditions climatiques »,

fait savoir Éric Masset.

AIDES DE LA PAC

Or si la France est le deuxième producteur de luzerne au niveau européen, elle importe environ 40 % des besoins en protéines animales. « C'est pour cela que l'Europe et la France mettent en place des dispositifs pour améliorer la production de plantes riches en protéines. Par exemple, dans la PAC, il existe une aide spécifique à l'hectare, une aide couplée, pour les plantes riches en protéines comme la luzerne, mais aussi d'autres légumineuses. » Spécificité française, les usines de luzerne sont tenues par des coopératives et donc des agriculteurs eux-mêmes. Les coopératives jouent un rôle crucial dans la structuration de filières compétitives offrant des revenus équitables aux producteurs et des solutions aux éleveurs. Côté prix, le marché de la luzerne reste très dépendant de la qualité (teneur en protéines, humidité), de la localisation et des volumes disponibles. En 2024 - 2025, les fourchettes moyennes observées en Europe pour la luzerne se situent autour de 150 à 200 € la tonne, avec des primes pour des luzernes de haute qualité ou bio pouvant atteindre des niveaux supérieurs selon les régions. « Ces niveaux de prix reflètent la variabilité des récoltes (sécheresse, excès d'humidité) et les coûts logistiques. Si on prend un prix moyen de 200 euros la tonne, cela fait 160 à 200 millions

d'euros de chiffre d'affaires. C'est une petite filière, comparée à d'autres comme le soja ou le blé. Sur la surface totale cultivée en luzerne, seuls 70 000 hectares sont destinés à la luzerne déshydratée », affirme Éric Masset.

INTÉRÊT ENVIRONNEMENTAL

Au-delà de l'alimentation animale, la luzerne a un intérêt environnemental. C'est une légumineuse, donc sans apport d'azote. « On sait combien les engrais azotés contribuent aux gaz à effet de serre. Les légumineuses permettent de réduire ces émissions. C'est un premier avantage. Tout le travail de récolte est pris en charge par la coopérative de déshydratation ou l'usine. L'agriculteur n'a plus qu'à désherber, chimiquement ou mécaniquement, et à apporter un peu d'engrais à base de potasse et de phosphate, sans azote, puisque ce n'est pas nécessaire. Nous avons aussi mis en place, dans la région et en France, des bandes de luzerne non fauchées, avec Apiluz, pour la biodiversité. C'est un des thèmes du congrès mondial : les avantages environnementaux et la réponse aux besoins sociétaux. Ces bandes non fauchées sont un gain pour les apiculteurs, qui manquent de fleurs à certaines périodes. »

Néanmoins, la culture de cette légumineuse fourragère atteint un palier en raison des importants investissements à réaliser pour monter un outil industriel de déshydratation. « On dit souvent que c'est 10 000 € de l'hectare et qu'il faut au moins 2 000 hectares. Vous arrivez tout de suite à 20 millions d'euros... » C'est pourquoi les usines de déshydratation, qui ont un coût élevé de

CHIFFRES CLEFS DE LA LUZERNE EN FRANCE

- 10 coopératives
- 1 000 salariés
- 6 500 producteurs
- 70 000 hectares (dont 80% en Champagne-Ardenne)
- 830 000 tonnes de luzerne (35% en balles et 65% en granulés)
- Parts de marché : 98 % de la luzerne déshydratée

fonctionnement, sont rentables si elles tournent une bonne partie de l'année. Elles ne font pas que de la luzerne, mais aussi de la betterave, du maïs ou encore des plaquettes forestières. L'enjeu énergétique est donc primordial pour la filière. « En 20 ans, nous avons diminué de 94 % nos émissions de CO2 en remplaçant une partie de l'énergie fossile par de la biomasse », insiste le vice-président de Luzerne de France. Durant le congrès, les enjeux environnementaux seront aussi étudiés, des émissions de carbone à l'usage de l'eau (aux États-Unis notamment, lors de la culture, par manque d'apport en eau). « La luzerne n'est pas seulement une culture, c'est un symbole de relocalisation de l'alimentation animale, de décarbonation et d'innovation. En accueillant ce congrès mondial, la France affirme son rôle moteur dans les transitions agricoles et s'impose comme un acteur de solutions pour les grands enjeux alimentaires », insiste Éric Masset.

NASTASIA DESANTI



Éric Masset, Président du Comité international d'organisation et Vice-président de Luzerne de France au cœur d'un de ses champs de luzerne.

Bâtiment. Les travaux de l'Esad avancent à grands pas, avant une livraison prévue en juin 2026, pour une rentrée dans la foulée. Le bâtiment qualifié d'emblématique jouxtera de quelques mètres seulement celui de Neoma qui devrait être également terminé au même moment.

Un bâtiment « iconique » pour la future Esad



Le bâtiment de l'Esad, sous la houlette de l'architecte Jean-Pierre Lott, commence à prendre forme, tout en courbes et en arches monumentales.



À l'intérieur du bâtiment, une agora centrale ainsi qu'une rampe métallique en «S» apporteront une touche unique à l'édifice.



Étudiants de l'Esad et de Néoma seront voisins. Seulement quelques mètres séparent les deux bâtiments. Une restauration scolaire devrait d'ailleurs être mutualisée.

Ce sont deux chantiers incontournables, auxquels il est difficile d'échapper. Le long de l'avenue Brébant, en face du canal et séparés par les Magasins généraux, Neoma et l'Ecole Supérieure d'Art et de Design s'appêtent à accueillir leurs étudiants à la rentrée 2026 (plus de 4 700 pour Néoma, 240 pour l'ESAD). Et si le bois domine sur le chantier de Neoma, celui de l'ESAD est composé quant à lui intégralement de béton. Une prouesse technique autant qu'architecturale, réalisée en partie par les équipes de Demathieu Bard sous l'impulsion de l'architecte Jean-Pierre Lott. Le déménagement de l'école, actuellement sur deux sites (centre-ville et Franchet d'Esperey) vers le nouveau bâtiment est prévu en juillet-août 2026, pour accueillir 240 étudiants à la rentrée 2026-2027. « Nous avons travaillé depuis deux ans sur la répartition des espaces avec l'équipe

pédagogique, les équipes du Grand Reims, maître d'ouvrage et l'architecte, permettant des ajustements précieux pour répondre aux besoins des enseignants et des élèves. Ce dialogue a permis d'adapter les espaces, éviter les cloisonnements excessifs et favoriser une pédagogie innovante », indique Céline Savoye, la directrice.

10 000 M² DE SURFACE

Car ce bâtiment, qualifié d'emblématique par les équipes, a les caractéristiques d'un ouvrage d'art, « avec des portes-à-faux, un immense hall de 30 mètres de hauteur ainsi qu'un rooftop. Le béton est coulé sur place, avec très peu d'éléments préfabriqués, pour créer des ondulations et cette fameuse vague avec une esthétique proche d'une cathédrale. La surface totale est de 10 000 m², avec 8 000 à 8 500 m² de surface utile, soit 2 500 m² de plus que l'actuel bâtiment », précise la

directrice de l'Esad. Le nouveau bâtiment permettra ainsi de croiser les publics, de développer les pratiques amateurs et d'accueillir des expositions complémentaires. « Nous travaillons également en lien avec le futur musée pour créer une résonance avec la programmation muséale et régionale. » « Le Grand Reims souhaitait un bâtiment iconique, non seulement comme lieu de formation mais aussi comme lieu à dimension culturelle », relève pour sa part Franck Bertrand, chef de projet. Concernant la construction, ce dernier insiste sur l'extrême technicité du chantier : « Une rampe métallique suspendue relie le rez-de-chaussée au 4^e étage, constituant un chantier dans le chantier. »

Le rez-de-chaussée accueillera les ateliers consacrés au bois, au métal, au façonnage et à la céramique. Véritables endroits d'inspiration, les salles bénéficieront de

larges ouvertures en voute donnant directement sur le canal et la future voie piétonne et végétalisée. « Ces ateliers seront équipés de matériel professionnel, nécessitant des installations techniques importantes pour leur fonctionnement. Au milieu du bâtiment, on trouvera un immense atrium allant du rez-de-chaussée jusqu'en haut du bâtiment, ce qui confère au bâtiment son aspect cathédrale. Le bâtiment disposera également d'un amphithéâtre de 250 places sur deux niveaux, d'un centre de documentation, de bureaux pour le Design Lab et les cours du soir, ainsi que de salles polyvalentes et mutualisables. »

Le troisième étage sera consacré aux 19 salles de cours devant accueillir les étudiants, avec des espaces d'accrochage pour leurs travaux. Quant au rooftop, il servira de point culminant où pourront se dérouler des conférences et repré-

sentations, un jardin pédagogique y sera également installé ainsi que des panneaux photovoltaïques d'une puissance d'environ 70 kW pour la production énergétique. « Le bâtiment est orienté de manière à optimiser les terrasses et balcons pour tous les locaux, permettant un système brise-soleil efficace et de bonnes conditions d'exploitation. La partie que l'on appelle la cheminée qui sera le point le plus haut du bâtiment s'élèvera à 29 mètres de hauteur. »

Le financement est assuré principalement par le Grand Reims, suivi par le ministère de la Culture via la DRAC, la Région, ainsi que quelques financements privés. Les inscriptions et partenariats contribuent également au budget avec un coût de construction estimé à 42 millions d'euros TTC.

NASTASIA DESANTI

Enseignement

15 chercheuses et chercheurs de l'URCA parmi les plus influents au monde

L'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) annonce que 15 de ses chercheuses et chercheurs figurent dans le prestigieux palmarès international du Classement Stanford-Elsevier 2025, qui distingue les 2 % de scientifiques les plus influents au monde. « Cette reconnaissance illustre non seulement l'excellence scientifique de l'URCA, mais aussi la force de ses axes stratégiques : l'environnement, la bioéconomie et la santé, trois domaines d'expertise qui placent l'université au cœur des transitions écologique et sociétale », se félicite l'Université. Ce classement repose sur une analyse approfondie des données issues de Scopus, gérée par Elsevier, en s'appuyant sur une quarantaine d'indicateurs : nombre de publications, volume de citations, collaborations, et position de la chercheuse ou du chercheur dans les articles (auteur

principal, coauteur, etc.). Les indicateurs dressent un panorama représentatif de l'impact scientifique mondial, en mettant en lumière les chercheurs dont les travaux ont profondément marqué leur discipline.

Ces 15 chercheuses et chercheurs illustrent l'excellence scientifique et la diversité des disciplines portées par l'Université de Reims Champagne-Ardenne, depuis les sciences du vivant jusqu'aux technologies les plus avancées.

Travaux

Interdiction d'accès aux emprises du lac réservoir Seine pendant les travaux de l'EPTB Seine Grands Lacs

Par arrêté préfectoral du 17 octobre 2025, Pascal COURTADE,

préfet de l'Aube, a décidé, à la demande de l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs, d'interdire temporairement l'accès aux emprises du lac réservoir Seine (ou lac de la forêt d'Orient) du 20 octobre au 31 décembre 2025.

Cette mesure accompagne les travaux de maintenance prévus sur les digues du lac-réservoir Seine. Leur réalisation nécessite une vidange partielle du lac au dernier trimestre. La baisse du niveau du lac pourrait rendre alors accessibles à pied certaines zones habituellement immergées. Ces espaces, fragiles et instables, présentent des risques importants pour la sécurité des personnes et pour la préservation des milieux naturels et aquatiques. L'accès à ces zones est donc strictement interdit, à l'exception du personnel habilité de l'EPTB chargé des opérations techniques. Les voies cyclables et chemins habituellement praticables autour du lac resteront quant à eux accessibles.

Par dérogation, l'ancienne route départementale 43 sera accessible aux piétons et cyclistes les dimanches 16 et 30 novembre 2025, de 10h00 à 16h00, entre la plage de Géraudot et le bois de la presqu'île de la Petite Italie, dans le cadre de visites encadrées par le Conseil départemental. Les visiteurs devront se conformer aux consignes données par les agents présents sur site.

Réseau. En quatre mots voilà dressé le portrait des Femmes Chefs d'Entreprises, dont la délégation de Champagne était récemment reçue à la sous-préfecture de Reims par Benoît Lemaire. Les représentantes des FCE ont rappelé leur impact dans le domaine socio-économique.

Femmes chefs d'entreprises : audace, influence, solidarité et engagement

L'association des Femmes Chefs d'Entreprises, fondée en 1945 par l'Ardennoise Yvonne Foinant, vient de fêter dignement ses 80 ans d'existence et la prochaine présidente française du mouvement, Carole Gratzmuller, élue à l'occasion de cet anniversaire, entrera en fonction le 1^{er} novembre. Soulignons encore que le mouvement – premier réseau d'entrepreneuriat féminin de France par la prise de mandats auprès des acteurs institutionnels – fort de plus de 120 délégations en France et à l'international, est présidé à l'échelle mondiale par la Française Marie-Christine Oglhy.

Avec l'ambition de mettre en lumière le rôle qu'elles jouent dans la société, les FCE font état d'une récente étude nationale inédite menée avec Odoxa et la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur, intitulée "Les femmes dirigeantes, des forces invisibles pour changer l'économie" dont les résultats ne manquent pas d'interpeller. On y note, par exemple, que 77 % des femmes estiment être davantage



De gauche à droite : Anne Bertin et Aude Milesi Rotsen, respectivement vice-présidente et présidente de la délégation Champagne des Femmes Chefs d'Entreprises, et Benoît Lemaire, sous-préfet de Reims.

sollicitées que leurs homologues masculins pour ce qu'on appelle le "glue work" – ces tâches organisationnelles invisibles, mais chronophages, qui freinent parfois leur

progression vers des postes stratégiques.

Selon Cécile Bracq, co-fondatrice d'Odoxa, « cette étude met en lumière des freins profonds, non seulement

structurels mais aussi culturels, qui limitent la capacité des femmes à s'imposer dans le monde du travail. »

De quoi constater qu'en dépit des progrès accomplis en matière d'égalité homme/femme le fameux plafond de verre est encore là, et que la prophétie de Françoise Giroud (« La femme sera vraiment l'égale de l'homme le jour où à un poste important on désignera une femme incompétente ») tarde à se réaliser...

Pourtant, l'étude montre aussi une formidable énergie : les femmes entrepreneures innovent, osent, transforment les modèles économiques et agissent comme moteurs d'impact social et économique.

SIX INTRONISATIONS

Voilà ce que les Femmes Chefs d'Entreprises étaient venues dire au représentant de l'Etat. En l'occurrence, elles prêchaient un convaincu puisque Benoît Lemaire les a reçues avec d'autant plus de plaisir, et entendues avec d'autant plus d'intérêt, que sa mère fut elle-même membre des FCE de Cham-

pagne !

Mais cette visite à la sous-préfecture s'inscrivait aussi dans le cadre des activités de l'association, organisées autour de thématiques entrepreneuriales (conférences sur l'IA, la RGPD, la RSE, visites d'entreprises, rencontres avec les autres acteurs et structures de l'économie...). À ce titre, le sous-préfet de Reims n'a pas manqué d'expliquer son rôle et ses missions.

Ce rendez-vous était encore l'occasion, pour la délégation, d'introduire six nouvelles Femmes Chefs d'Entreprises, auxquelles fut remis l'insigne FCE.

Enfin, puisque la solidarité est l'une des valeurs cardinales des FCE et qu'en ce mois d'Octobre Rose la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein et la récolte de fonds pour la recherche sont particulièrement d'actualité, les FCE ont remis un chèque de 1 000 € à l'association Lise - L'Institut du sein en Champagne.

JACQUES RIVIÈRE

Bâtiment. 360 collégiens et lycéens ont pu découvrir la diversité des filières de la construction et échanger avec des professionnels.

Coulisses du Bâtiment : 360 jeunes sur un chantier d'Espace Habitat



Les élèves ont pu profiter de la visite et des explications sur cet important chantier.

L'équipe entourant Samuel Deglaire, président de la section ardennaise de la FFB, a accueilli et encadré 360 collégiens et lycéens sur le site du chantier de construction de 17 logements individuels

engagé à Charleville-Mézières par le bailleur social Espace Habitat.

« Nous avons choisi la visite immersive de ce chantier, car nous avions la possibilité de montrer l'action de tous les

corps d'état (terrassement, gros œuvre, charpente, etc.). Cela nous paraissait idéal pour permettre aux jeunes de faire un tour d'horizon global des filières de notre secteur d'activité et de casser notre image de métier dur alors que celui-ci a beaucoup évolué dans la manière de faire à travers des bâtiments beaucoup plus vertueux sur le plan environnemental », souligne Samuel Deglaire.

30 M€ POUR RECONVERTIR LA FRICHE GRANDRY

Adrien Faitrop, directeur d'Espace Habitat, a également présenté cette action de reconversion de friche industrielle en un quartier d'habitat « durable attractif, innovant, inclusif et sécurisé ». « Après avoir acquis une superficie de 30 ha en 2017 qui a abrité de 1954 à 2003 les fonderies Grandry, nous avons dû totalement dépolluer l'en-

droit. Le premier coup de pelle a été donné en 2018. Depuis, nous réalisons ce chantier de grande envergure qui nécessite une mutation complète en procédant par différentes tranches de travaux. Il se terminera en 2030 par la livraison de 207 logements de type T2, T3 et T4 s'adressant à un public éligible au logement social ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite. L'investissement global qui comprend aussi une résidence de 78 logements dédiés à un public senior se chiffre à 30 millions d'euros ». De quoi redynamiser ce secteur carolomacérien.

Ce site présentait aussi l'intérêt d'être emblématique de la capacité des entreprises à participer à l'aménagement du territoire et à la requalification des friches industrielles.

PASCAL REMY

Textile

Tribunal de commerce : Aube Tricotage liquidée



Aube Tricotage, dernière entreprise auboise de tricotage à façon, placée en redressement judiciaire en juin dernier, ferme ses portes. Le Tribunal de commerce vient de prononcer sa liquidation judiciaire le 15 octobre. Les machines étaient à l'arrêt depuis quelques jours faute de commande. L'entreprise dirigée par Guy Hérard était un sous-traitant du Coq Sportif qui était son principal client, voire le seul. L'entreprise, qui emploie 17 salariés, avait déjà subi un revers et fait face à des impayés quand le Coq était lui-même en redressement judiciaire. Trois (anciens) ministres, Eric Lombard ministre de l'Économie, Marc Ferracci, ministre de l'Industrie et Véronique Louwagie, ministre du Commerce, de l'Artisanat et des PME, étaient venus à Troyes fin août pour évoquer les effets collatéraux liés aux déboires du Coq Sportif suite aux JO lors d'une table ronde organisée en Préfecture. Mais, le temps de l'entreprise n'est pas celui de l'administration et le couperet est tombé. Si le Coq Sportif a pu rebondir depuis, Aube Tricotage, qui n'avait plus de commandes, a dû arrêter les machines, marquant un peu plus la désindustrialisation de la filière textile dans l'Aube et en France et la perte d'un savoir-faire.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Industrie. Après la reprise d'Oxytemps à la barre du tribunal de commerce, le Groupe TAP investit 7 millions d'euros pour agrandir le site de production.

100 emplois dans l'Aube pour la nouvelle usine New Oxytemps



Les bennes photovoltaïques destinées au marché ukrainien mais aussi africain.

Après la reprise réussie de l'entreprise Oxytemps 10 à la barre du tribunal de commerce, il y a maintenant 18 mois, Terry Agullo-Ponce, CEO du Groupe TAP (photo), annonce le début des travaux d'une nouvelle usine livrable en 2026 avec 100 emplois créés à quatre ans.

Le Groupe TAP, qui fabrique des bennes et des conteneurs, et qui équipe par ailleurs des sites comme l'ANDRA dans l'Aube pour les déchets nucléaires, recherchait une implantation à proximité. « Nous avons déjà d'autres projets et cherchions à nous installer à Troyes depuis 2020. Business Sud Cham-

pagne nous a aidés à reprendre cette entreprise existante avec ses métiers qui font les premières opérations en découpe, assemblage et soudure. Ce sont les premières opérations dont nous avons besoin pour la fabrication de bennes que nous allons faire sur ce site », explique le dirigeant.

La réussite de la reprise de l'entreprise de La Chapelle-Saint-Luc (10) invite donc le Groupe TAP à poursuivre ses investissements. TAP engage désormais 7 millions d'euros pour la construction d'une usine dernière génération de 3 000 m² dédiée à la fabrication de bennes éco-conçues et aux services de maintenance et de réparation.

DES CONTENEURS PHOTOVOLTAÏQUES POUR L'UKRAÏNE

TAP a par ailleurs remporté un appel d'offres de 12 millions d'euros, lancé par la Direction générale du Trésor français, pour livrer 60 conteneurs Ukraine. « Nous allons faire des bennes et des conteneurs photovoltaïques. Nous développons de nouveaux produits avec à l'inté-

rieur des conteneurs, des panneaux photovoltaïques et des batteries. Le conteneur peut être déposé dans une zone et immédiatement produire de l'électricité. » Les panneaux solaires dernière génération, très sensibles et puissants de 100 kW dans un conteneur, peuvent être pluggés les uns aux autres pour encore plus de puissance. En deux heures, sans apport d'énergie fossile, les panneaux libèrent de l'énergie. Pensés pour le marché africain, les conteneurs permettent de garantir l'accès à l'énergie des pays en guerre comme l'Ukraine où les sites de production sont des cibles pour l'ennemi. « Cette solution permet d'apporter une énergie pas chère et de façon rapide. »

100 PERSONNES À TERME

L'entreprise a conservé les 24 employés du site Oxytemps et pousse désormais ses murs avec

la nouvelle usine qui accueillera 100 personnes à terme. Les recrutements aux postes de soudeur, peintre, électricien, bureau d'études, commerce et toute fonction utile à une entreprise commencent. Les travaux vont démarrer d'ici la fin de l'année pour une usine opérationnelle en septembre 2026.

« Quand nous avons racheté Oxytemps, le projet existait déjà. Nous l'avons adapté au site existant », explique le dirigeant qui achève les dernières formalités administratives avant les premiers coups de pelleuse de l'usine robotisée. Le groupe TAP poursuit ainsi sa croissance. Il compte neuf sites de production en Europe avec 500 personnes et génère un chiffre d'affaires de 114 millions d'euros.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Énergie. Si les petites entreprises s'impliquent timidement dans la transition énergétique, les grands groupes s'emparent du sujet et à un moment les deux devront se rejoindre.

Transition énergétique : le grand écart selon la typologie des acteurs



Chaque année, le Crédit Agricole fait la mesure des avancées en matière de transition énergétique des entreprises.

Les entreprises avancent à pas comptés vers la transition énergétique et la réduction de leur impact carbone. Le baromètre 2025 du Crédit Agricole CSA des agences Champagne Bourgogne, Centre Est, Centre Loire et Franche Comté révèle une prise en compte de la gestion de

l'énergie pour 57 % des entreprises avec un taux de 74 % pour les grandes entreprises. Pourtant, grandes et petites structures vont devoir s'aligner pour continuer leur collaboration.

53 % des entreprises du panel n'ont réalisé ni audit énergétique ni bilan carbone lors des 3 dernières années

et 68 % d'entre elles sont dénuées de stratégie en ce sens. Certes, le contexte économique contracté incite les acteurs à se concentrer sur leur activité, laissant les investissements liés à la transition énergétique au second plan. D'ailleurs, les structures de moins de 50 salariés n'envisagent aucun plan d'action, une proportion d'autant plus marquée dans le tertiaire qui subit moins l'augmentation des factures d'énergie. La plupart ayant seulement remplacé les lampes par des LED. Les motivations étant essentiellement financières et réglementaires, peu d'entreprises mettent en place des actions d'envergure pour réduire leur impact.

EFFET PAPILLON

Les bons élèves de la transition énergétique ont pourtant compris que l'entreprise a tout à y gagner. Tant financièrement que pour son développement, ses recrutements et son image. Comme Gamba Rota, acteur de la logistique et du fret, qui a végétalisé ses toitures, intégré une gestion technique du bâtiment et travaille sur les leviers d'économie d'énergie. Le transporteur

a changé un tiers de sa flotte qui fonctionne désormais au biocarburant et a implanté des bornes de recharge des véhicules légers. Gamba Rota travaille enfin sur des solutions d'emballage sans plastique. Avec la mise en place d'un comité RSE, l'ensemble des collaborateurs est impliqué. « C'est le meilleur moyen d'embarquer les salariés. Si vous ne les impliquez pas dans la gestion des déchets par exemple, il y a peu de chance qu'ils l'appliquent », explique Claire Masson, DRH de Gamba Rota. « Nous le voyons dans les équipes chez R3, la plupart des collaborateurs sont là pour donner du sens à ce qu'ils font et être en cohérence avec leurs valeurs, c'est aujourd'hui un critère de différenciation », complète Tristan de Chanterac de la société R3. Il y a un devoir de transparence sur les impacts de durabilité pour les entreprises avec la partie réglementaire (CSRD), mais au-delà, il s'agit également de préserver ses courants d'affaires avec de grands groupes.

En effet, pour les entreprises engagées, le scope 3, est le plus compliqué à mettre en valeur dans le calcul du bilan carbone car il se calcule en dehors de

l'entreprise (fournisseurs, prestataires, utilisation des produits...). Pour que les petites entreprises continuent à travailler avec les grands groupes, elles vont devoir s'aligner. Les grands donneurs d'ordre référenceront uniquement les fournisseurs capables de leur fournir un bilan carbone qui entre dans leur propre calcul. Ils peuvent ainsi valider le fournisseur ou le prestataire dans le cadre leur politique d'achats responsables.

98 % des financements du Crédit Agricole relevant de la transition énergétique portent sur la réduction de l'impact carbone. Avec une organisation et un conseil d'administration centrés sur le territoire, « la transition énergétique fait partie de nos préoccupations », souligne François Tinell, directeur général adjoint du Crédit Agricole Champagne Bourgogne. Il s'agit donc non seulement de financer les projets mais de tenir compte de la façon dont le territoire se développe. « Si le territoire avance, nous avançons, s'il recule, nous reculons ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Politique. Elle en était à son 73^e déplacement en France depuis juin 2022. Et c'est la première fois qu'elle mettait les pieds dans les Ardennes, direction Forge France et Stellantis, deux entreprises emblématiques de fonderie.

Yaël Braun-Pivet : du perchoir au sol ardennais



Aurélien Michel, directeur de Forge-France, a présenté à Yaël Braun-Pivet les pièces de sécurité et de levage fabriquées à Joigny-sur-Meuse.

« *Ici, je suis à la tâche. J'aime être sur le terrain. Pour un élu (elle est aussi députée des Yvelines), c'est la meilleure façon d'être avec les Français, au contact des réalités* », prêche Yaël Braun-Pivet, la Présidente de l'Assemblée nationale lors de sa visite dans les Ardennes, sur invitation des députés Pierre Cordier et Lionel Vuibert.

Chez Forge-France, expert en accessoires de levage, elle a été accueillie par Aurélien Michel, directeur du site depuis 2024. Après avoir pris le temps de discuter quelques minutes avec des élus de la communauté de communes Vallées et Plateau d'Ardenne, elle a pu découvrir une entreprise aux plus de 120 ans d'expertise et d'excellence dans la forge.

90 % DE LA PRODUCTION EXPORTÉE

La filiale du groupe américain-japonais Kito-Crosby présente une rare particularité puisqu'elle expédie 90 % de ses produits dans le monde entier. Elle produit 2,5 mil-

lions de pièces finies par an et réalise un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros. Fournisseur de sous-traitants de l'armée (Arquus, Amefo...). Forge France investit annuellement 500 000 euros dans son outil de production de Joigny-sur-Meuse où travaillent 27 employés. Le site ardennais est le premier du groupe Kito-Crosby (quatorze au total) au classement interne portant sur la qualité de vie au travail. D'autant plus méritant que, aux dires même du directeur, le métier de forgeron « est exigeant et très dur car vous portez des tonnes de pièces toute la journée et en pleine chaleur. Mais nous avons la chance d'avoir des salariés bien charpentés, très professionnels et courageux ».

À STELLANTIS... TOUT VA BIEN

Dans la continuité de son engagement à aller à la rencontre des acteurs de terrain, la Présidente de l'Assemblée Nationale se retrouvait une heure et demie plus tard à Villers-Semeuse, au sein de l'usine Stellantis pour y

appréhender une réalité économique, différente, celle du premier employeur privé de Champagne-Ardenne (2 100 collaborateurs dont 10 % de femmes, 15 % de travailleurs avec handicap et 35 nationalités différentes). Une fonderie au carrefour de toutes les transformations.

Stéphane Dubray, son directeur, s'est livré à une présentation méthodique et chiffrée de ce « site historique de Stellantis qui compte aujourd'hui plus de cinquante ans de production ». C'est l'une des rares usines du groupe automobile à ne pas connaître actuellement de tourmentes sociales. Au point qu'elle prévoit déjà la création de 100 emplois supplémentaires en 2026.

Depuis la pose de la première pierre en 1971, l'ex-usine PSA a été boostée par deux virages importants dans les années 2000 : l'attribution du carter de la machine électrique en 2020 et la fabrication de culasses EP et EG GEN 3 à partir de 2023. « Après avoir transformé notre outil industriel pour passer à l'électrique et l'hybride au

prix d'un investissement de 40 millions d'euros lors des cinq dernières années, nous produisons 26 000 pièces en fonte par jour et 20 000 en aluminium », s'est félicité Stéphane Dubray avant de présenter les diverses pièces produites dans les Ardennes pour différents véhicules.

« Mais pour gagner des marchés, on se doit d'être très compétitif et au meilleur niveau de prix pour faire face à la concurrence chinoise et indienne », insiste-t-il. Ce qui nécessite de gros efforts au niveau de la formation (25 000 heures) et de la décarbonation. « C'est utile et important d'avoir montré par mon soutien qu'on a de la considération pour ces entreprises qui se battent malgré les difficultés actuelles en montrant un potentiel d'innovation considérable », appuie Yaël Braun-Pivet qui, à la suite de la visite sur les sites de production, s'est dite impressionnée par les équipements et technologies de pointe des entreprises ardennaises.

PASCAL REMY

Industrie. Sébastien Guenet, délégué général de l'UIMM Champagne-Ardenne, a présenté le nouveau pôle d'excellence académique sur l'IA et les jumeaux numériques créé à Reims.

À l'UIMM, un espace d'excellence sur l'IA créé à Reims



Sébastien Guenet, délégué général de l'UIMM Champagne-Ardenne, et Romain Dubal, nouveau directeur général du Pôle formation champardennais.

Une convention inédite a été signée avec l'université Panthéon Assas portant sur la création d'un pôle d'excellence académique à Reims. Le pôle for-

mation s'est, en effet, associé à LARGEPA (le laboratoire en sciences de gestion Panthéon Assas), qui aux côtés de PROMEO, (Pôle formation UIMM des Hauts-de-France)

et SOFINLOG, société créatrice de la solution de jumeau numérique SCALE TWIN, représente la filière logistique et Supply Chain de l'université parisienne. « Au carrefour de l'enseignement, de la recherche et du secteur industriel, cette chaire porte sur les enjeux de l'IA et des « jumeaux numériques », positionnées comme leviers de transformation industrielle. Voilà pourquoi notre pôle s'est inscrit aux côtés de ce partenaire pour créer un pôle d'excellence sur les jumeaux numériques et leur impact », révèle Sébastien Guenet, délégué général de l'UIMM Champagne-Ardenne. Explications plus poussées : « Un jumeau numérique (digital twin) est une réplique virtuelle d'un objet, d'un système ou d'un processus réel. Il est capable

de simuler le comportement d'une chaîne d'approvisionnement (plusieurs centaines d'entreprises) comme de faire un « focus » sur l'atelier d'une usine. Le jumeau numérique simule ainsi en temps réel le comportement d'une usine, d'une chaîne logistique, d'une machine, voire d'un réseau entier d'entreprises ».

ESPACE D'EXPÉRIENCE ET DE RECHERCHE

Le pôle formation de l'UIMM a donc créé un espace d'excellence académique et de collaboration avec le monde industriel afin d'explorer les usages responsables de l'IA dans les jumeaux numériques, de développer des solutions appliquées aux enjeux industriels et organisationnels et de nourrir le débat public

sur ces technologies plus que jamais émergentes.

Cet espace permettra, par exemple, de tester une rupture fournisseur, un changement de commande ou une modification du processus de production. De quoi anticiper les problèmes et proposer un panel de solutions fiabilisées.

Autres objectifs de ce laboratoire de recherche : structurer et conduire la recherche scientifique, innover en matière de pédagogie, accompagner les entreprises de 250 à 5 000 salariés et les acteurs publics et valoriser et diffuser ses résultats en organisant des colloques et ateliers pour rapprocher chercheurs, industriels et décideurs.

PASCAL REMY

ROMAIN DUBAL NOUVEAU DG

« Son profil a fait l'unanimité parmi les vingt candidatures reçues pour ce poste. Il bénéficie d'une solide expertise dans l'encadrement et possède une bonne connaissance du monde industriel. Il maîtrise différents process et sait appréhender les enjeux technologiques tout comme la maîtrise des coûts. Un atout au moment où l'État diminue ses aides dans l'accompagnement à l'apprentissage et où on nous pousse à gérer de façon plus stricte les résultats et les budgets de notre pôle formation pour le maintenir en bonne santé », souligne Sébastien Guenet.

Conjoncture. Le cabinet Altares, expert de l'information sur les entreprises, évalue à plus de 14 000 les défaillances d'entreprises en France au troisième trimestre 2025, soit une progression de 5%. Dans cet ensemble, avec 900 défaillances, le Grand Est figure au rang des trois régions qui enregistrent une baisse trimestrielle.

Légère baisse des défaillances d'entreprises dans le Grand Est

Les défaillances d'entreprises, sauvegarde, redressement et liquidation, ont atteint le chiffre record pour une période estivale du troisième trimestre 2025, avec 14 371 entreprises concernées, soit une hausse de 5% sur un an et de 6% sur le seul mois de septembre. Sont particulièrement touchées les TPE de plus de cinq salariés (+9%) et les PME de 10 à 19 salariés (+13%), l'industrie manufacturière (+17%) et les services aux entreprises (+9%). Au total, ce sont 52 000 emplois qui sont menacés, soit le double depuis la même période de 2021. Au cours des cinq dernières années, la France enregistre une moyenne trimestrielle de près de 10 700 défaillances (70% de liquidations, 27% de redressements et 3% de sauvegardes).

DIMINUTION DE 0,4% DES DÉFAILLANCES DANS LE GRAND EST
Le cabinet Altares pointe cinq régions dans le rouge : Auvergne-



Au troisième trimestre 2025, la région enregistre 907 défaillances d'entreprises.

Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et Corse. La part des liquidations judiciaires directes baisse sensiblement, la situation se détend pour les PME de plus de 20 sala-

riés, la construction et le commerce résistent. Trois régions, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bretagne et Grand Est enregistrent des baisses de défaillances pour ce troisième trimestre 2025.
Au troisième trimestre 2025, la région enregistre 907 défaillances d'entreprises contre 911 un an auparavant, soit une baisse de 0,4% qui la place au rang des trois régions métropolitaines dans le vert, aux côtés de la Bretagne (-9,7%) et de la Provence-Alpes-Côte d'Azur (-3,8%). Dans le détail, ces 907 défaillances comportent 612 liquidations (67,5%), 265 redressements (29,2%) et 30 sauvegardes (3,3%). Le taux de liquidation est quasi comparable à celui de la France (67,7%).
La très légère diminution du Grand Est est à comparer aux hausses remarquables, au-dessus de 10%, des régions Centre-Val de Loire (+33%), Pays de la Loire (+15%), Corse (14%), Auvergne-Rhône-Alpes (+13,5%) ou Nou-

velle-Aquitaine (+12%). En résumé : trois régions en baisse, cinq en hausse de moins de 10% et cinq en forte hausse.
SITUATION STABLE DANS LES ARDENNES
Le Grand Est avait bouclé 2024, avec une hausse de 9% des défaillances d'entreprises de son territoire. La situation avait été stable au cours des deux premiers trimestres 2025, elle s'améliore durant ce troisième trimestre, mais avec des contrastes marqués par département.
Cinq départements enregistrent des baisses : -46% pour la Meuse, -17% pour la Haute-Marne, -16% pour la Meurthe-et-Moselle et le Haut-Rhin et -5% pour la Marne. La situation est stabilisée pour les Ardennes. Les hausses de défaillances concernent l'Aube (+48%), la Moselle (+20%), le Bas-Rhin (+10%) et les Vosges (+3%).

GÉRARD DELENCLOS

Industrie. Créée en 1925 à proximité de Fère-en-Tardenois (Aisne), Tubest célèbre ses 100 ans d'existence cette année. La PME industrielle axonaise, pionnière du tubage flexible pour cheminées, emploie aujourd'hui 68 salariés et réalise 21 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Tubest : un siècle d'innovation dans le Tardenois

Fondée par Raymond de la Tramerye en 1925, Tubest incarne la pérennité industrielle dans le Tardenois. Un siècle après sa création, l'entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de conduits de fumée en inox reste un acteur économique structurant du territoire, désormais implantée à Épaux-Bézu, près de Château-Thierry.
LES ANNÉES FASTES : JUSQU'À 400 SALARIÉS
Entre 1945 et 1970, sous la direction de son fondateur, Tubest connaît une expansion remarquable. L'entreprise emploie alors plus de 400 salariés et produit jusqu'à 9 millions de mètres de tuyaux par an. Cette période faste s'appuie sur l'invention qui a fait la renommée de l'entreprise : le tubage flexible pour cheminées, une innovation brevetée qui révolutionne le secteur de la fumisterie



L'entreprise centenaire démontre une capacité d'adaptation aux enjeux énergétiques d'aujourd'hui.

en France. Raymond de la Tramerye, resté à la tête de l'entreprise jusqu'en 1970, a impulsé cette croissance en positionnant Tubest

comme précurseur technologique. Son nom reste attaché au village de Fère-en-Tardenois, où une rue à son nom a été inaugurée cette année en hommage à son rôle dans le développement économique local.
MUTATION ET RÉSILIENCE INDUSTRIELLE
Après les décennies fastes, Tubest traverse des périodes de restructuration avant de connaître un nouveau souffle au XXI^e siècle. En 2004, l'entreprise intègre le groupe Expo Inox, qui possède plusieurs usines en Europe (Italie, Turquie, France). Cette appartenance à un ensemble international offre un appui logistique et réglementaire tout en préservant l'ancrage local.
Les effectifs, réduits à 41 salariés en 2021, remontent progressivement jusqu'à 68 collaborateurs actuellement. Le chiffre d'affaires oscille entre 15 et 21 millions d'euros, avec un bénéfice net dépassant 1,5 million d'euros, témoignant d'une rentabilité retrouvée.
L'entreprise a su anticiper les mutations du secteur du chauffage,

fortement impacté par les normes environnementales et la transition énergétique. Tubest développe désormais une gamme complète de conduits adaptés aux nouvelles technologies : chaudières à condensation, systèmes biomasse (bois, granulés), installations collectives et tertiaires.
Cette diversification couvre neuf segments de marché, de la rénovation aux installations neuves, avec des solutions pour les marchés domestique, collectif, tertiaire et industriel. Les conduits étanches et doubles isolés répondent aux exigences accrues de performance énergétique et de sécurité.
Si l'Aisne est souvent marquée au fer de la désindustrialisation, la longévité de Tubest représente un cas atypique de maintien d'un savoir-faire technique et d'emplois qualifiés.

LUCIE BRASSEUR

7,5 %

Au deuxième trimestre 2025, le nombre de chômeurs en France (hors Mayotte) au sens du Bureau international du travail (BIT) augmente de 29 000 par rapport au trimestre précédent, à 2,4 millions de personnes. Le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 7,5 % de la population active, stable par rapport au premier trimestre 2025 pour lequel l'estimation est très légèrement rehaussée (+0,1 point, de 7,4 % à 7,5 %). Le taux de chômage demeure légèrement supérieur à son précédent point bas depuis 1982 (7,1 % au quatrième trimestre 2022 et au premier trimestre 2023) et nettement au-dessous de son pic de mi-2015 (-3,0 points). (INSEE)

4,3 %

Parmi les personnes inactives au sens du BIT, 1,9 million souhaitent un emploi sans être considérées au chômage parce qu'elles ne recherchent pas d'emploi ou ne sont pas disponibles : elles constituent le halo autour du chômage. Ce nombre augmente très légèrement sur le trimestre (+21 000) mais il reste inférieur à son niveau d'un an auparavant (-51 000). La part du halo dans la population des 15-64 ans augmente ainsi de 0,1 point sur le trimestre, à 4,4 %, après une baisse de 0,3 point le trimestre précédent. Elle se situe 0,1 point au-dessous de son niveau d'un an auparavant. Sur le trimestre, la part du halo est stable parmi les 15-24 ans (à 7,2 %) et les 50-64 ans (à 2,8 %). Pour les 25-49 ans, elle est quasi stable (+0,1 point) à 4,3 %. (INSEE)

+13 %

En données brutes, le nombre cumulé d'entreprises créées de juillet 2025 à septembre 2025 bondit de 11,5 % par rapport à la même période un an auparavant. Tous les types de créations d'entreprises sont dynamiques sur la période : les immatriculations de micro-entrepreneurs augmentent le plus fortement (+13,1 %), suivies par les créations de sociétés (+9,3 %), puis par les créations d'entreprises individuelles classiques (+6,3 %). Sur cette période, le secteur qui contribue le plus à la hausse est celui du soutien aux entreprises (+10 200 créations par rapport à la même période un an auparavant, soit une contribution de +4,0 points). (INSEE)

La Bourse

PRÊT BP IMPACT

ÊTRE UNE BANQUE POPULAIRE, c'est proposer une solution de financements qui récompense vos engagements responsables

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Cures 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Getty Images



COTATIONS AU 23/10/25

Variation sur la semaine
DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	8 206,87	+ 1,82%
SBF 120	6 201,56	+ 1,69%
Nikkei	49 307,79	+ 3,29%
Dow Jones	46 924,74	+ 0,69%
Eurostoxx 50	5 639,21	- 0,19%

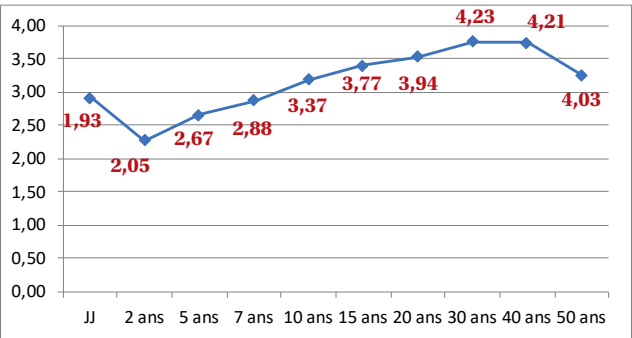
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1595	- 0,18%
Livre Sterling	0,8684	- 0,08%
Yen	176,77	- 0,55%
Dollar/Yen	152,43	- 0,37%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,278	- 0,079
Euribor 10 ans	2,588	- 0,072

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	1,927	+ 0,003
Euribor 1 mois	1,890	- 0,028
Euribor 3 mois	2,066	+ 0,047
Euribor 6 mois	2,099	- 0,004
Euribor 12 mois	2,156	- 0,060

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	2,045	- 0,048
BTAN 5 ans	2,669	- 0,134
OAT 7 ans (TEC	2,878	- 0,133
10) OAT 10 ans	3,368	- 0,140
OAT 30 ans	4,229	- 0,110
OAT 50 ans	4,027	- 0,097

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)		
ARCELORMITTAL	33,50	+ 0,49
BNP PARIBAS	68,37	+ 0,15
CARREFOUR	13,48	- 0,02
CRÉDIT AGRICOLE	16,35	+ 0,23
EXEL INDUSTRIES	35,20	- 0,18
L.V.M.H.	623,20	- 0,02
LAURENT-PERRIER	94,20	- 0,09
MICHELIN	27,43	- 0,14
NEXANS	120,00	+ 0,15
KERING	317,30	+ 0,33
HAULOTTE-GROUP	2,02	- 0,24
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	50,50	- 0,14
RENAULT	35,28	- 0,25
SAINT-GOBAIN	89,66	+ 0,05
SANOFI-AVENTIS	86,72	- 0,07
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	52,88	+ 0,95
VALLOUREC	15,52	- 0,05
VEOLIA	29,73	+ 0,10
VINCI	122,20	+ 0,23
VRANKEN-POMMERY	12,00	- 0,09

EMPRUNTS D'ETAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,29	4,11	1,93
2 ans	0,94	3,46	1,92
5 ans	1,23	3,58	2,17
10 ans	1,67	3,98	2,58
30 ans	3,09	4,57	3,17

Les délais de paiement se sont réduits en 2024, sauf pour les grandes entreprises qui sont de plus mauvais payeurs

En 2024, les délais dans lesquels les entreprises ont été payées par leurs clients ont de nouveau diminué. Après une année de stagnation en 2023, les délais pour régler leurs fournisseurs se sont réduits également dans les mêmes proportions.

La baisse des délais fournisseurs en 2024 s'explique principalement par l'amélioration des comportements de paiement des entreprises qui paient le plus vite, tandis que les plus mauvais payeurs ont, au contraire, encore allongé leurs délais. En outre, si les délais de paiement ont reculé pour la plupart des secteurs et des tailles d'entreprise, les grandes entreprises ont dérogé à la tendance observée avec des délais fournisseurs plus élevés qu'en 2023. Elles ont été plus d'une sur deux à régler leurs factures en moyenne après le délai légal de 60 jours en 2024. Quant aux PME, la persistance des retards continue de peser sur leur trésorerie (13 milliards d'euros pour le dernier exercice sous revue).

Après une interruption de leur baisse tendancielle en 2023, les délais de paiement des entreprises françaises (hors microentreprises) ont à nouveau reculé en 2024. Cette baisse est d'ampleur équivalente pour les délais clients et les délais fournisseurs (respectivement - 1,5 jour de chiffre d'affaires et - 1,5 jour d'achats).

Si elle est importante en moyenne, elle est cependant hétérogène au sein de la population des entreprises et irrégulière sur l'année 2024. En effet, en se fondant sur les entreprises présentes dans l'échantillon en 2023 et 2024, cette baisse s'explique principalement par la réduction des délais de paiement des entreprises qui paient le plus vite (« bas » de la distribution), alors que les délais des plus mauvais payeurs (« haut » de la distribution), tendent à augmenter. Par ailleurs, l'observation des délais de paiement moyens par trimestre montre que les tensions constatées au premier semestre 2024 se sont résorbées en fin d'année. Le fait d'accorder des délais de paiement à ses clients ou d'en bénéficier de la part de ses fournisseurs a des conséquences financières pour l'entreprise. Cet impact financier est mesuré par le solde commercial calculé comme la différence entre les encours de créances clients et de dettes fournisseurs en date d'arrêté rapportée au chiffre d'affaires de l'entreprise. La suite : <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/>

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

Le Département de la Marne fait de la prévention financière à la veille de la construction d'un budget 2026 délicat

Budget. Lors de sa dernière séance plénière avant d'attaquer l'élaboration du budget 2026, le Département de la Marne, quasiment au bout du rouleau de ses réserves financières, affirme sa priorité en faveur des solidarités, fait de la trésorerie avec son patrimoine immobilier et retire son aide au campus rémois de Sciences Po Paris.



« Comment construire des orientations budgétaires cohérentes lorsque l'Etat avance dans le brouillard ? »

Quand l'Etat va mal, les territoires trinquent, première remarque fataliste du Président du Conseil départemental de la Marne en début de séance plénière : « *Comment construire des orientations budgétaires cohérentes lorsque l'Etat avance dans le brouillard, incapable de faire des économies, tout en taxant toujours plus ?* ». Refrain connu, à deux mois de la présentation du budget 2026, alimenté cette fois-ci par bien des craintes en matière de recettes, entre autres sujets, les baisses des droits de mutation, de la TVA transférée et des dotations de l'Etat. Jean-Marc Roze, d'ordinaire mesuré à la tribune, s'insurge contre le dictat étatique : « *J'ordonne et vous obéissez* », avant d'ouvrir les débats sur une quasi-profession de foi : « *Les Départements incarnent, eux, la constance et la fiabilité de l'action publique* ».

UNE DÉCISION MODIFICATIVE À LA MARGE

Le rôle d'une décision modificative est d'ajuster, dans le temps, les recettes et dépenses nouvelles. Cette

deuxième décision modificative 2025 enregistre en fonctionnement des recettes supplémentaires de 6,6 M€, à 94% pour les solidarités, et des dépenses supplémentaires de 7,3 M€ qui tiennent compte d'un recentrage, avoué ou pas, vers les compétences propres, au détriment de la jeunesse, de la culture et du sports (-1,4 M€).

L'emprunt ayant toujours été la variable d'ajustement, il représente, Budget Primitif 2025 et décisions modificatives, un total de 68,2 M€. Le budget 2025 de la Marne passe ainsi de 593 à 626 M€. L'épargne brute, servant la capacité d'investissement, est de 9,9 M€. Compte tenu du remboursement du capital de l'ordre de 19,3 M€, l'encours prévisionnel de la dette passe de 184,7 M€ en début d'année à 178,4 M€ à fin 2025, soit un recul de 3,4%. La capacité de désendettement, estimée à 18 ans, reste élevée. Au bilan, le report positif d'une année sur l'autre de près de 29 M€ présente un faible matelas de sécurité pour l'avenir, comme le fait remarquer le

conseiller départemental Charles de Courson, par ailleurs fin spécialiste des finances.

Bref, une décision modificative à la marge d'une marge étroite qui assume la mission première des solidarités départementales, qui rabote les compétences partagées au profit des compétences propres, rappelées par le conseiller d'opposition Rudy Namur, et qui, on le découvre dans cette séance plénière, trouve des ressources nouvelles dans la vente de friches patrimoniales. En arrière-plan, cette crainte émise par certains conseillers : « *Nous allons vers un gel des investissements* ».

DES CESSIONS DU PATRIMOINE IMMOBILIER EN APPUI DES RECETTES

Le Département de la Marne, après la vente de la Sous-préfecture de Sainte-Menehould en 2024, vient d'adopter la vente de deux biens immobiliers : l'ancien Palais de justice d'Épernay, désaffecté depuis 2027, et le bâtiment de l'ancien institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Châlons-en-Champagne. Ces deux ventes devraient contribuer au développement de l'hôtellerie-restauration départementale.

La première vente concerne le projet de construction d'un complexe hôtelier haut de gamme, restaurant gastronomique, bar et espace bien-être. Le montant de la transaction, 1,4 M€, bénéficie au Département (0,8 M€) et la Ville d'Épernay (0,6 M€). Le chantier est évalué à 10 M€ par le constructeur ADIM EST, filiale de Vinci Construction, et le projet table sur l'embauche de 60 emplois directs. L'ouverture du complexe devrait avoir lieu en 2028.

La seconde vente, cession de l'Inspé de Châlons-en-Champagne, revient au groupement Idéel (Rabot Dutilleul), Plurial Novilia, Sofra pour la réalisation d'un hôtel quatre étoiles associé à un espace de bien-être, un SPA, une piscine, un restaurant, des salles de séminaire

et un programme de logements sociaux. La vente va rapporter 0,7 M€ au Département.

LE REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Le Département mène une politique de contrôle des bénéficiaires du RSA, visant à s'assurer du versement à bon droit de cette aide. Pour la Marne, le financement 2025 alloué à ce dispositif représente plus de 92 M€, soit plus de 15% du budget total. La Marne compte plus de 14 000 foyers couvrant 29 000 bénéficiaires du RSA (+ 2,6% en un an). Le Département veille, en complément du travail de la CAF et de la MSA, au bon droit et devoirs des allocataires.

Il détecte principalement les anomalies et fausses déclarations pouvant rendre indus les versements. Pour exemple l'équipe de contrôleurs du Département a vérifié en 2024 les dossiers de près de 2 200 bénéficiaires et relevé 60% d'anomalies, voire des suspicions de fraude. Le Département agit ainsi en amont de l'intervention de la CAF.

LE DÉPARTEMENT N'A PLUS LES MOYENS D'AIDER SCIENCES PO REIMS

Pour accompagner la venue du campus rémois de Sciences Po Paris

en 2010, une convention de partenariat avait réuni en soutien à cette installation le Département de la Marne, le Grand Reims et la Région Grand Est. Cette convention concernait, à hauteur de 1,8 M€ répartis à parité entre les trois collectivités, une contribution au fonctionnement de l'établissement.

Les contraintes budgétaires, accentuées dès le budget 2025, imposent d'autres orientations financières : la fin du soutien progressif du Département en matière de fonctionnement avec un arrêt échelonné sur deux ans, soit 400 000 euros en 2025 et 200 000 euros en 2026. En investissement, l'effort du Département pourra représenter un maximum de 50 000 euros par an, en 2025, 2026 et 2027.

Lors de sa dernière séance plénière, le Département s'est prononcé en faveur d'un avenant à la convention de mai 2010, lequel modifie ainsi les dispositions financières en matière de fonctionnement : un total de 600 000 euros couvrant les échéances 2025 et 2026. Pour rappel, le Département de la Marne a contribué, en 15 ans, à hauteur de 9 M€ au fonctionnement du campus rémois de Sciences Po Paris.

GÉRARD DELENCLOS



Les contraintes budgétaires, accentuées dès le budget 2025, imposent d'autres orientations financières.

Élection. Le nouveau président du Conseil départemental mise sur une rigueur budgétaire avec des décisions concertées.

Département de l'Aube : Philippe Dallemagne, élu président



Philippe Dallemagne : « Je veux que chaque vice-président soit vraiment impliqué pour porter les projets qui les concerneront dans leurs compétences. »



Le nouveau président souhaite des prises de décisions collégiales et en toute transparence.

LES VICE-PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION PERMANENTE

1^{er} vice-présidente : Claude Homehr
2^e vice-président : Jérôme Bonnefoi
3^e vice-présidente : Élisabeth Philippon
4^e vice-président Alain Balland
5^e vice-présidente Sibylle Bertail-Fassaert
6^e vice-président Bernard de La Hayde
7^e vice-présidente Anne-Marie Zeltz
8^e vice-présidente Marie-Noëlle Rigollot
9^e vice-président Valéry Denis

Les élections au Conseil départemental de l'Aube du 13 octobre confirment l'élection de Philippe Dallemagne à la présidence avec 30 voix, 1 bulletin nul et 3 bulletins blancs sur les 34 votants. Un soulagement pour le nouveau président qui avoue avoir passé une semaine tendue. Après la primaire de septembre, qui a départagé les deux prétendants à la présidence du Conseil départemental, Philippe Dallemagne et Valéry Denis, la page se tourne pour Philippe Pichery. Il rejoint désormais les bancs de l'assemblée départementale comme conseiller et membre de la com-

mission action sociale - santé et autonomie.

Un vote sans surprise, les élus ont adhéré à la proposition de l'ancien président à sa succession. Valéry Denis, absent, avait même donné son pouvoir à Philippe Dallemagne, signe de cohésion.

« Je veux que chaque vice-président soit vraiment impliqué pour porter les projets qui les concerneront dans leurs compétences. Les finances se tendent et il faut resserrer et se recentrer sur nos compétences obligatoires que sont le social, les routes, les collèges, le SDIS. Clairement, il y aura des choix à faire ».

Comme annoncé dans son premier discours de président du Conseil départemental, Philippe Dallemagne veut raviver la confiance des Audois pour servir l'intérêt général en s'appuyant sur les valeurs de proximité, de solidarité, de responsabilité et d'ambition pour le territoire. « Nos concitoyens ont perdu confiance dans la politique ou en tout cas dans les hommes politiques. Le président Pichery était très proche des collectivités territoriales, il faut que ça continue. » Y compris à Troyes. Évoquant le différend qui opposait Philippe Pichery et François Baroin, Philippe Dalle-

magne entend bien en faire table rase. « Je connais François Baroin depuis longtemps, nous avons été élus maires en 1995 ! Nous avons déjà eu l'occasion d'échanger et mon objectif est vraiment que nous puissions travailler ensemble et porter ensemble des projets qui apporteront à la qualité de vie des Audois ».

UNE GOUVERNANCE COLLÉGIALE ET RESPONSABLE

Philippe Dallemagne souhaite changer la manière de gouverner avec des principes de rigueur sur la base d'investissements à hauteur de 50 millions d'euros par an assortis

d'une politique de réduction des dépenses de fonctionnement de 5 %. Le président souhaite des prises de décisions collégiales et en toute transparence. Il décide pour commencer de resserrer l'équipe avec 9 vice-présidents au lieu de 10. « La méthode sera claire, les projets seront discutés et hiérarchisés collectivement dès la phase de réflexion. Une fois décidés, ils seront conduits par le vice-président compétent ».

D'ores et déjà le nouveau président prépare les futures échéances électorales de 2028. « Ce jour-là, les Audois ne jugeront pas nos discours, mais nos résultats. Ils ne jugeront pas nos intentions, mais nos réalisations ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Artisanat

48^e finales Worldskills France : 35 médailles pour le Grand Est

A l'occasion des 48^e finales nationales Worldskills, qui se sont déroulées du 16 au 18 octobre à Marseille (73) en présence des élues régionales Stéphanie Kis et Atissar Hibour, respectivement Présidente de la Commission Formation Professionnelle et Présidente de la Commission Lycées Durables & Éducation, 800 jeunes champions originaires de 75 Régions de France et d'Outre-Mer se sont affrontés dans les 67 métiers en compétition. Pour la première fois, cette édition était totalement inclusive avec la participation de 40 compétiteurs en situation de handicap (Parcours+), toutes régions confondues.

Les 62 jeunes du Grand Est, membres de l'équipe régionale des Métiers ont remporté 35 médailles dans 31 métiers, certains étant concourus en binôme ou trinôme. Le Grand Est compte ainsi 13 médaillés d'or, 5 médaillés d'argent, 4 médaillés de bronze et 13 médailles d'excellence.

Les médaillés d'or, d'argent et de bronze sont désormais en lice pour intégrer l'équipe de France des Métiers qui représentera notre pays à la Compétition mondiale WorldSkills à Shanghai en septembre 2026, à la Compétition européenne EuroSkills à Düsseldorf en 2027 et à la Compétition Abilympics à Helsinki en 2027 pour les participants du Parcours+.

À travers cette compétition, la Région s'engage aux

côtés de ses partenaires professionnels et académiques à promouvoir les métiers et la formation professionnelle, l'excellence et la qualification. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans les priorités définies par la politique régionale en faveur de l'éducation et de la formation professionnelle : avoir une offre qui répond aux aspirations des jeunes, aux besoins des entreprises et aux réalités des territoires.

Coworking

Un nouveau projet porté par La Capsule

Le concept : La Capsule, est bien plus qu'un espace de travail partagé. C'est une communauté d'entrepreneurs qui croit en la convivialité, l'entraide et l'accessibilité ! Avec Les Coups de Pouce, La Capsule accompagne chaque année deux porteurs de projet du Grand Reims en leur offrant un an de coworking offert. Ce programme valorise celles et ceux qui osent entreprendre malgré les obstacles, et leur permet de développer leur projet au sein d'une communauté solidaire et inspirante.

Comment participer ? Un simple dossier suffit, une présentation du projet et quelques mots de motivation.

Le formulaire en ligne doit être rempli avant le dimanche 23 novembre pour tenter d'être sélectionné et de présenter son projet au jury de La Capsule !

Contact : <https://capsule.reimscoworking.fr/coupsdepouce.html>

Incubateur

L'Œnotourisme Lab lance son appel à projets

L'Œnotourisme Lab lance officiellement son appel à projets avec pour objectif de proposer un accompagnement personnalisé à des porteurs de projets innovants dans le domaine de l'œnotourisme. L'Œnotourisme Lab accompagne depuis 2019 des start-ups, des étudiants, des entrepreneurs et des porteurs de projets innovants dans l'œnotourisme. Tous les domaines d'activité sont éligibles dès lors qu'une application ou une déclinaison innovante est proposée dans celui de l'œnotourisme.

LES DATES CLÉS :

Dépôt des candidatures : Du 27 octobre au 14 décembre
Pré-jury : Mardi 16 décembre 2025

Jury de sélection finale en présence des candidats sélectionnés : Mardi 6 janvier 2026

Séminaire de rentrée - Début d'incubation pour la Promotion 2026 : 12 & 13 février 2026

Bien qu'installé en Champagne, l'Œnotourisme Lab a pour vocation d'accompagner les porteurs de projets partout en France en s'appuyant notamment sur le réseau France Tourisme Lab - 1^{er} réseau mondial d'incubateurs et d'accélérateurs touristiques. Ce sont 67 porteurs de projets innovants qui ont été accompagnés depuis la création du Lab. Pour en savoir plus : RDV sur le site officiel de l'Œnotourisme Lab - rubrique Appel à Projets.

Opinions

Communiqué de la FEVAD, Fédération du e-commerce et de la vente à distance

Nouvelle taxe sur les entrepôts français : une aberration économique et environnementale

La Fédération du e-commerce et de la vente à distance (FEVAD) alerte sur les graves conséquences qu'aurait la création d'une nouvelle taxe sur les entrepôts logistiques utilisés pour la vente en ligne.

Bien que cette mesure ait été rejetée avec l'ensemble de la première partie du projet de loi de finances pour 2026 en Commission des finances, la FEVAD appelle les parlementaires à la plus grande vigilance avant l'examen du texte en séance publique à l'Assemblée nationale et attire leur attention sur les risques qu'un tel dispositif ferait peser sur l'économie.

En effet, cette mesure fiscale, qui consiste à appliquer la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) aux entrepôts e-commerce, constituerait un nouvel impôt de production, venant s'ajouter à une fiscalité déjà parmi les plus lourdes au monde, à rebours des objectifs affichés de réindustrialisation, de souveraineté économique et de transition écologique.

TAXER LES ENTREPÔTS E-COMMERCE EN FRANCE REVIENT À SUBVENTIONNER SHEIN ET TEMU

Cette nouvelle taxe ne s'appliquerait qu'aux seuls entrepôts situés en France. Elle viendrait donc pénaliser les entreprises qui investissent et emploient sur le territoire national, tout en épargnant les plateformes étrangères, comme Shein et Temu, dont les produits sont expédiés directement depuis la Chine ou transitent par des entrepôts situés hors de nos frontières.

En clair, les acteurs français seront taxés pour produire et livrer localement, tandis que les importations étrangères continueront d'échapper à toute contribution et d'inonder le marché.

Comment prétendre lutter contre les plateformes chinoises qui menacent nos emplois et la planète tout en leur offrant un nouvel avantage concurrentiel face aux acteurs français ?

En clair, les acteurs français seront taxés pour produire et livrer localement, tandis que les importations étrangères continueront d'échapper à toute contribution et d'inonder le marché.

UNE MENACE DIRECTE POUR DES CENTAINES DE MILLIERS D'EMPLOIS

Cette nouvelle taxe punitive, dont le montant pourrait dépasser 4 millions d'euros par an pour un entrepôt de 100 000 mètres carrés, va considérablement affaiblir la compétitivité de nos entreprises, déjà soumises à une concurrence européenne et internationale particulièrement intense.

La logistique constitue de loin le premier poste de dépenses pour les activités de vente en ligne. Au total, elle représente plus de 200 000 personnes en France. Afin de préserver leur compétitivité face aux acteurs étrangers, beaucoup de nos entreprises n'auront pas d'autre choix que de transférer leurs activités logistiques vers des pays voisins, au cadre fiscal plus attractif,

entraînant la suppression de milliers d'emplois dans les territoires.

UN CONTRESENS ÉCOLOGIQUE ET UNE PRIME AUX ÉMISSIONS DE CO2

Cette mesure irait à l'encontre des objectifs climatiques de la France et de l'Union européenne.

En incitant les entreprises à délocaliser leurs entrepôts, elle accroîtrait le trafic routier transfrontalier et les émissions de gaz à effet de serre, au lieu de soutenir une logistique plus durable et plus proche des bassins de consommation.

La FEVAD appelle les parlementaires à mesurer l'impact économique, social et environnemental de cette taxe, et à renoncer, lors du débat en séance publique à l'Assemblée nationale à cette mesure injuste et contre-productive pour les entreprises françaises, les territoires et les consommateurs.

« Ce projet de taxe est une aberration économique et environnementale. On ne peut pas prétendre lutter contre les plateformes étrangères qui menacent nos emplois, la sécurité des consommateurs et la planète tout en leur offrant un nouvel avantage concurrentiel face aux entreprises françaises. Le e-commerce et la logistique sont des secteurs stratégiques pour l'économie, l'emploi et la souveraineté de notre pays : ils méritent d'être soutenus, et non pas surtaxés », indique Marc Lolivier, délégué général de la FEVAD.



Tous taxés

Au moment d'écrire ces lignes, s'engage à l'assemblée l'examen du texte de la Loi de Finances, avec comme objectif principal, celui de redresser les comptes publics et de réduire le déficit abyssal du pays. Une mission titanesque à laquelle va s'employer Sébastien Lecornu, avec en ligne de mire, les foyers aux revenus les plus aisés. Mais d'ailleurs, combien gagnent les Français ? Selon le dernier rapport de l'INSEE, sorti ce 23 octobre, le salaire moyen dans le privé est de 2 700 € net quand le salaire médian est, lui, de 2 200 € net mensuel (le SMIC est à 1 430 € net). Au-dessus de 2 200 € vous faites donc partie des 50 % de la population française la plus riche. Des chiffres à remettre en perspective avec les débats sur la prolongation d'un an de la contribution différentielle sur les hauts revenus (CDHR) et la création d'une nouvelle taxe sur les holdings patrimoniales, deux points particulièrement scrutés lors de l'examen du budget. Car en matière fiscale, s'il est un consensus entre le gouvernement et les oppositions c'est bien de taxer les plus riches grâce à de nouveaux prélèvements ou des alourdissements de taxes existantes. Taxe Zucman et ISF climatique du côté de la gauche, impôt sur la fortune financière pour le Rassemblement national, taxe sur les ventes immobilières de plus d'un million d'euros et taxe sur les yachts et autres jets privés pour les Insoumis... les rentrées se chiffrent, en tous les cas, en milliards d'euros. Or, si à l'Assemblée on débat pour savoir quelle est la meilleure manière de récupérer de l'argent en faisant ce que l'on sait faire de mieux en France – c'est l'OCDE qui le dit en classant le pays numéro un en termes de prélèvements obligatoires – les organisations patronales pointent elles, le risque de voir fuir du pays les plus fortunés mais surtout, de porter un coup d'arrêt à l'investissement sur le territoire français.

NASTASIA DESANTI

le regard de Faro.

LA DIRECTICE DU LOUVRE RECONNAÎT QUE LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ 4 EST DÉFAILLANT ET VÉTUSTE



Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles

Fiscal. Au troisième trimestre 2025, le taux maximum de rémunération des comptes courants d'associés est fixé à 4,36 %, contre 4,60 % au trimestre précédent et 5,75 % sur l'ensemble de l'année 2024.

Taux d'intérêt au 3^e trimestre 2025 : 4,36 %

Le taux maximum de rémunération des comptes courants d'associés s'établit à 4,36 % au 3^e trimestre 2025 (contre 4,60 % au second trimestre et 5,75 % pour l'ensemble de l'année 2024).

Pour les sociétés arrêtant un exercice de douze mois au cours du 3^e trimestre 2025, le taux annuel peut déjà être fixé :

Clôture de l'exercice :

Du 30 septembre au 30 octobre 2025
Taux : 4,81 %

Du 31 octobre au 29 novembre 2025
Taux : 4,73 %

Du 30 novembre au 30 décembre 2025
Taux : 4,64 %

■ Tant qu'ils n'excèdent pas le taux maximum, les intérêts des comptes courants sont déductibles du résultat fiscal de la société.

■ Dans les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés, les intérêts versés aux associés ou actionnaires constituent des revenus de capitaux mobiliers, qu'ils soient ou non déductibles.

■ Si la société versante relève de l'impôt sur le revenu, les intérêts déductibles constituent des revenus mobiliers mais



les intérêts non déductibles, réintégrés dans le bénéfice, sont imposés comme des revenus professionnels.

■ Pour les associés, les revenus de capitaux mobiliers sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % (12,80 % + 17,20 % de prélèvements

sociaux).

Les contribuables peuvent cependant opter pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu (option valable pour l'ensemble de leurs revenus soumis au PFU). Ils bénéficient alors de la déduction de 6,8 points de CSG.

Juridique. Depuis avril 2025, le prêt à taux zéro (PTZ) est désormais accessible sur l'ensemble du territoire français.

Nouveau zonage du Prêt à Taux Zéro



Depuis avril 2025, le dispositif du prêt à taux zéro (PTZ) s'applique à l'ensemble du territoire français.

■ Le PTZ permet aux primo-accédants (non propriétaires de leur résidence principale depuis deux ans) de bénéficier d'un prêt sans

intérêt pour l'acquisition d'un logement neuf ou la rénovation d'un logement ancien (rénovation représentant au moins 25 % du coût de l'opération).

■ Les conditions (part du projet financée par le PTZ, montant du prêt, plafonds de

ressources) varient en fonction de la situation du marché immobilier des communes, classées en cinq catégories : zone A bis (Paris et petite couronne), zone A (grandes métropoles, Marseille, Lyon, Bordeaux, Montpellier...), zone B1 (villes de taille inter-

médiaire), zone B2 (marché immobilier actif), zone C (faible pression immobilière).

Pour la rénovation des logements anciens, le PTZ n'est accessible que dans les zones B2 et C.

■ Un arrêté vient de réviser ce zonage pour s'adapter aux évolutions démographiques et économiques. Quelques 468 communes sont ainsi reclassées : 10 communes passent en zone A bis, 64 communes en zone A, 247 communes en zone B, 247 communes en zone B1, 147 communes en zone B2. Dix neuf communes sont rétrogradées vers une zone moins tendue.

■ Ce zonage détermine également les conditions d'application de la loi Denormandie (rénovation dans l'ancien en centre-ville), du dispositif Loc'Avantages (loyers abordables) et du dispositif logement locatif intermédiaire (LLI).

Arrêté du 5 septembre 2025, n° ATDL2524318A

Juridique

Taux de l'usure au 1^{er} octobre 2025

Le taux de l'usure détermine le taux d'intérêt maximum que les établissements de crédit peuvent pratiquer lorsqu'elles accordent un prêt (taux annuel effectif global ou TAEG).

Dans un contexte d'inflation stable autour de 2 %, la Banque centrale européenne maintient depuis juin 2025 ses taux directeurs à 2 % pour les dépôts et 2,15 % pour le taux de refinancement au secteur bancaire. Cette stabilité se reflète sur le taux d'usure, lequel détermine les taux pratiqués par les banques, notamment pour le crédit immobilier.

Pour le quatrième trimestre 2025, les différents taux de l'usure restent sur une tendance légèrement à la baisse.

Pour les prêts immobiliers entre 10 et 20 ans, le taux d'usure s'établit ainsi à 4,71 % (TAEG de 3,53 %), contre 6,03 % il y a un an.

Sur le marché du crédit immobilier, et selon les baromètres, les taux varient entre 2,85 % pour les prêts sur 10 ans, 3 % pour les prêts à 20 ans, et 3,15 % pour les prêts sur 25 ans.

Taux de l'usure au 1^{er} octobre 2025

Crédit immobilier aux particuliers :

Prêt à taux fixe

■ durée inférieure à 10 ans : TAEG 3,17% Taux de l'usure 4,23%

■ durée entre 10 ans et moins de 20 ans : TAEG 3,53% TU 4,71%

■ durée de 20 ans et plus : TAEG 3,82% TU 5,09%

Prêt à taux variable : TAEG 3,94 % TU 5,25 %

Prêt relais : TAEG 4,66 % TU 6,21 %

Crédit de trésorerie aux particuliers :

■ Prêt inférieur ou égal à 3 000 euros : TAEG 17,62, % TU 23,49 %

■ Prêt entre 3 000 et 6 000 euros : TAEG 11,78 % TU 15,71 %

■ Prêt supérieur à 6 000 euros : TAEG 6,55 % TU 8,73 %

Découverts en compte aux entreprises : TAEG 14,16 % TU 18,88 %



En bref

Matot Braine

PETITES AFFICHES
Réseau Légalnet

**Votre solution 100% digitale
pour gérer vos annonces légales !**



**UN DOUBLE
MODE DE SAISIE**

Rédaction en saisie libre
ou à l'aide de nos formulaires
de saisie certifiés



**UN COMPTE
PROFESSIONNEL
PERSONNALISÉ**

Pour suivre vos annonces en
cours, consulter vos précédentes
commandes et programmer les
futurs



**UNE COUVERTURE
NATIONALE**

Publication
sur l'ensemble du
territoire français

**Une plateforme
en ligne dédiée
à la gestion de
vos annonces
légales !**



**DES SOLUTIONS
IMMÉDIATES**

Devis, attestation de parution
et facture instantanés,
7j/7 et 24h/24

**DES OPTIONS DE
PAIEMENT
DE VOTRE CHOIX**

Virement,
paiement en ligne sécurisé
et suivi des paiements de vos
clients en temps réel



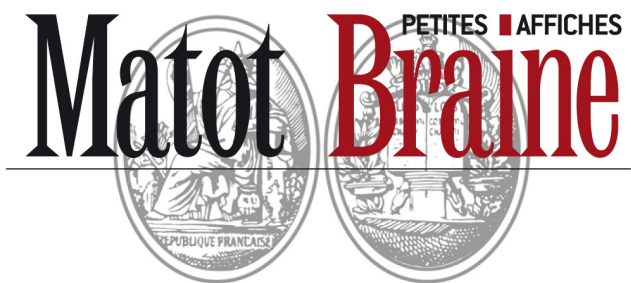
**UN SUIVI
PERSONNALISÉ**

Une équipe locale
professionnelle à votre écoute de
9h à 17h avec accompagnement
personnalisé dans vos locaux



à votre service depuis 1892 !

Retrouvez-nous sur **matot-braine.fr**
Renseignement au **06 46 81 71 49**
relationclient.pamb@legalnet.org



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales
sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Offre de reprise



APPEL D'OFFRES DE REPRISE D'ENTREPRISE

SARL DP STYLE

Redressement Judiciaire du 30 septembre 2025

Activité concernée : Vente d'objets de décoration, promotion et commercialisation de photographie d'art, gestion de galerie d'art

CA HT au 31/12/2024 : 357.450 €

Effectif : 3 salariés

Siège social : 51100 REIMS

Un accès à la data-room est disponible auprès de la SELARL AJC, représentée par Maître Nicolas TORRANO, après régularisation d'un engagement de confidentialité.

Les offres devront :

- Etre écrites et comporter les indications prévues par l'article L.642-2 du Code de commerce
- Etre complétées d'une attestation telle que prévue par l'article R.642-1 du Code de commerce
- Etre adressées à l'administrateur judiciaire au plus tard le :
Vendredi 7 novembre 2025 à 12 heures
en son cabinet
31-33 rue de Talleyrand - 51000 REIMS
Tél : 03.20.98.33.36
Contact mail : dataroom@ajc.eu
Data-room : <http://dataroom.ajc.eu>
Web : <http://www.aspaj.fr> et <https://actify.fr>

M2511125



Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE

E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777

Société du groupe ForumEco

Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99

Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Procédures adaptées



ESPACE HABITAT

Avis de consultation

1. MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M., 7 avenue Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.
2. PROCÉDURE DE PASSATION : Procédure adaptée - consultation ouverte.
3. OBJET DU MARCHÉ : Rénovation de 63 logements, 18 a 24 - 28 a 32 rue Louis Hanot - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
4. NATURE DES LOTS :
Lot n° 1 : Maçonnerie ;
Lot n° 2 : Ascenseurs ;
Lot n° 3 : Menuiseries extérieures / Fermetures ;
Lot n° 4 : ITI / Menuiseries intérieures ;
Lot n° 5 : VMC / Plomberie ;
Lot n° 6 : ITE / Peintures extérieures et intérieures.
5. DÉLAIS D'EXÉCUTION : Le délai global est fixé à 10 mois dont 1 mois de préparation.
6. MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
7. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Les candidats devront déposer leur offre sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le 13 novembre 2025 à 11h30.
8. Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.
9. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : Voir Règlement de Consultation.
10. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
11. DATE D'ENVOI DE L'AVIS DE PUBLICATION : Le mercredi 22 octobre 2025.

M2511389



TROYES AUBE HABITAT

Avis rectificatif du 22/10/25

TROYES AUBE HABITAT, M. Eric PROTE - Directeur Général, 47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES. Tél : 03 25 71 17 17. SIRET 34149806100017, Correspondre avec l'Acheteur
Objet : TROYES/Travaux d'amélioration de 8 logements collectifs 28 rue Voltaire (10000)
Référence : 2025-01-0106
Rectifications :
Remise des offres :
Au lieu de : 24/10/25 à 18h00 au plus tard.
Lire : 03/11/25 à 18h00 au plus tard.
M2511438

Annances légales

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

Antélis
AVOCATS ASSOCIÉS
12 rue Margueritte - 75017 PARIS
109 rue Edmond Rostand
51100 REIMS

CHAUSSURES DELIERE
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 8 Rue Henry Dunant 51200 EPERNAY
751 135 583 RCS REIMS

Suivant acte sous signature électronique en date du 30 septembre 2025, enregistré au SPFPE de la Marne le 14 octobre 2025, dossier 2025 00044080, référence 5104P04 2025 A 02504.

La société CHAUSSURES DELIERE, SAS au capital de 1.000 €, dont le siège social est fixé 8 Rue Henry Dunant 51200 EPERNAY, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 751 135 583, représentée par M. Pascal DELIERE, A CEDE

à la société LES CHATS BOTTES, SARL au capital de 5.000 €, dont le siège social est fixé 7 Rue Saint-Thibault 51200 EPERNAY, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 852 420 868, représentée par M^{me} Emilie GREFFIER, un fonds de commerce dont l'activité est l'achat, la vente et la réparation de chaussures et articles chaussants, connu sous le nom commercial et les enseignes « CHAUSSURES CYBEL » et « ESPACE CHAUSSURES », sis et exploité 8 Rue Henry Dunant à Epernay (51200), moyennant le prix de 100.000 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1^{er} octobre 2025.

Les oppositions, sil y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, chez Maître Céline ROUANET, Avocat, représentant le Cabinet ANTELIS, dans les bureaux sis 109 Rue Edmond Rostand 51100 REIMS

Pour avis - Le Président

M2511213



AU TEMPS DES CERISES

Suivant acte reçu par Me Pierre VIAL, Notaire à REIMS, le 17 octobre 2025, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement MARNE, le 21 octobre 2025, dossier 2025 00045450 référence 5104P04 2025 N 03152 : Maître Amandine RIQUELME, domiciliée professionnellement à REIMS (Marne), 13 bis boulevard Foch, mandataire judiciaire dans la procédure de liquidation judiciaire ouverte contre la société dénommée AU TEMPS DES CERISES, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 3.000,00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 10 place du Forum, identifiée au SIREN sous le numéro 481 313 344 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS a cédé à la société dénommée Le P'tit Champ MQT, société à responsabilité limitée au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 125 avenue Jean Jaurès, identifiée au SIREN sous le numéro 902 578 871 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, un fonds de commerce de négoce au détail, demi-gros ou gros de fruits et légumes et produits alimentaires, appartenant à la société AU TEMPS DES CERISES et exploité par elle à titre d'établissement principal à REIMS (51100), 10 place du Forum, et pour l'exploitation duquel la société AU TEMPS DES CERISES est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS et identifiée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 481 313 344 00030, Code APE 4721Z.

Moyennant le prix de 75.000,00 €.

L'entrée en jouissance a été fixée à la signature de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de publication en l'Etude de Maître Amandine RIQUELME, sise à REIMS (51), 13 bis boulevard Foch.

Pour avis.

M2511461

CONSTITUTION
DE SOCIETE

DES AMELANCHIERS

Par acte SSP en date du 30/09/2025, il a été constitué une Société Civile :

Dénomination sociale : DES AMELANCHIERS.

Objet social :

- Toutes prises de participations directes ou indirectes dans toutes sociétés, entreprises et opérations françaises, ou étrangères, créées ou à créer, financières, commerciales, industrielles, civiles ou autres ;
- L'octroi de prêts ou d'avances à des sociétés ayant avec la société des liens de capital directs ou indirects ;
- L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ;
- L'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gérance de tous biens immobiliers ;
- Le tout directement ou indirectement par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, en souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation en location ou location gérance de tous biens et autres droits.

Siège social : 12 rue Méhaut Dupont - 51350 CORMONTREUIL.

Capital : 265.934,00 €.

Gérance : M. Raphaël GABIN, demeurant 12 rue Méhaut Dupont - 51350 CORMONTREUIL.

Clauses d'agrément : Sauf en ce qui concerne les cessions entre associés, toute cession est soumise à l'agrément par AGE.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Immatriculation : R.C.S. de REIMS. M2510413

HOLDING GALLOT

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 10/10/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : HOLDING GALLOT

OBJET SOCIAL : la propriété, l'acquisition, la vente, la gestion, par tous moyens, de tous titres de sociétés ou tous groupement, de tous portefeuilles de valeurs mobilières et de tous droits portant sur ces valeurs et titres,

SIÈGE SOCIAL : 1 impasse du Calvaire, 51700 DORMANS

CAPITAL : 100 €

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

PRÉSIDENT : M. GALLOT Guillaume 45 rue du Docteur Moret 51700 DORMANS

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

CLAUDE D'AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

M2510811

SCI PROBONIA

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 09/10/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: SCI PROBONIA

Objet social : L'acquisition, la construction, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens immobiliers.

Siège social : 1 RUE ROBERTO FRIZZARIN, 51110 WARMERVILLE

Capital : 1 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance: M. BONNOMET ARNAUD 6 IMPASSE CROIX NOUVELET 51110 BOULT SUR SUIPPE et M^{me} PROUX MAGALIE 6 IMPASSE CROIX NIVELET 51110 BOULT SUR SUIPPE

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, et ascendants ou descendants des associés, même si l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés en ce compris le conjoint ou le partenaire passé, qu'après agrément, dans les conditions prévues ci-dessous

LA GERANCE

M2510881

FAMILLE GALLOT

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 10/10/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : FAMILLE GALLOT

Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion, l'aménagement et l'exploitation, que ce soit par bail ou par tout autre moyen, de tous biens et/ou droits immobiliers et mobiliers ; La mise à disposition, à titre gratuit, de tout ou partie des immeubles lui appartenant, au bénéfice de ses associés et/ou gérants,

Siège social : 1 impasse du Calvaire - 51700 DORMANS.

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. GALLOT Guillaume 45 rue du Docteur Moret 51700 DORMANS

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

M2510907



BLANCHARD-SCHMITT AVOCAT & CONSEIL

Société d'exercice libéral par actions simplifiée d'avocat au capital de 100 euros

Siège social : 1 impasse Lundy 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 16/09/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée unipersonnelle d'avocat.

Dénomination : BLANCHARD-SCHMITT AVOCAT & CONSEIL

Siège : 1 impasse Lundy, 51100 REIMS

Durée : quatre-vingt-dix-neufs ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 100 euros

Objet : La Société a pour objet l'exercice de la profession d'avocat telle qu'elle est définie par la loi.

Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire de l'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions avant la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : Monsieur Théo BLANCHARD-SCHMITT, demeurant professionnellement 1 impasse Lundy 51100 REIMS

POUR AVIS Le Président.

M2511164

FLEXIMOVE TPS

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 18/08/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : FLEXIMOVE TPS

Objet social : Transport public de marchandises, de déménagement, location de véhicule avec chauffeur au moyen d'un véhicule n'excédant pas 3,5 tonnes.

Siège social : 100-102 AVENUE NATIONALE, 51100 REIMS

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M^{me} DIAGNE SEYNABOU 7 RUE DU CUL DE SAC 02340 DIZY LE GROS

M2511228

Ruralis
AVOCATE
AGROECOLE - CIVILISTE

MAISON MÉAU

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 15/10/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MAISON MÉAU

Objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger :- L'achat, la vente, au détail, en magasin et/ou en ligne, de mobilier et d'objets de décoration, de vaisselle, de linge de maison, d'art de la table, de diffuseurs d'ambiance, de produits senteurs et de beauté.- L'importation, l'exportation, l'achat, la vente au détail de tous meubles, objets mobiliers et généralement de tous produits se rapportant à la décoration et à l'ameublement. Et pour la réalisation de cette objet, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Siège social : 20 Grande Rue, 51800 ELISE DAUCOURT

Capital : 1 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE

Gérance : M^{me} FETRO Julie 20 Grande Rue 51800 ELISE DAUCOURT

La gérance.

M2511185



SCI WALKINVEST

Suivant acte reçu par Maître Romain SHALGIAN, Notaire à CORMONTREUIL, le 16 octobre 2025, a été constituée la société civile immobilière suivante :

DÉNOMINATION : WALKINVEST.

SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 16 rue Léna Bernstein, ZAC Croix Blandin.

CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de dix Euros (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

Apports en numéraire : 1.000,00 €.

OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément, la prise de garanties.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Toutes cessions de parts soumises à l'agrément unanime des associés.

NOMMÉ PREMIER GÉRANT DE LADITE SOCIÉTÉ : Monsieur Laurent WALKER, demeurant à GUEUX (51390), 5 avenue de Reims.

Pour avis : Maître SHALGIAN.

M2511202

ARUNDO

Par acte SSP du 22/10/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : ARUNDO.

OBJET SOCIAL : La transaction immobilière : achat, vente, échange, location, sous-location, gestion de biens immobiliers, fonds de commerce, terrains, immeubles, appartements, maisons, locaux commerciaux, industriels ou agricoles.

SIÈGE SOCIAL : 43 rue de Louvois - 51100 REIMS.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. LECOQ ALEXIS, demeurant 43 rue de Louvois - 51100 REIMS.

Immatriculation au RCS de REIMS.

M2511398

PROFIMARKET

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/10/2025 à REIMS (51), il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : PROFIMARKET.

SIÈGE SOCIAL : 3 rue Maurice Hollande - 51100 REIMS.

OBJET : La commercialisation, la distribution, l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, le négoce, en gros, demi-gros et détail, de tous produits alimentaires, frais, secs, surgelés ou transformés, y compris les boissons alcoolisées et non alcoolisées.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL : 2.000 €.

CESSION DES ACTIONS : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions statutaires, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

DIRIGEANT DE LA SOCIÉTÉ : PRÉSIDENT : Monsieur Morad EL GHARDOUF, demeurant 82 rue la Perouse - 51100 REIMS.

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Paul ROÉLAND, demeurant 20 la Grand Rue - 02130 COURMONT.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. M2511217

RAFIMMO

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros

Siège social : 25 Rue des Moulins - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 15 octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : RAFIMMO.

SIÈGE SOCIAL : 25 Rue des Moulins, 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Julien CLAROT demeurant 25 Rue des Moulins, 51100 REIMS.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis La Gérance

M2511241

SAS Minerva Ingredients

Avis de constitution

Le 09/07/2025 par actes sous seing privé il a été constitué : Forme : SAS - Dénomination : MINERVA INGREDIENTS - Capital : 10.000,00 € en 10.000 actions de 1 € - Siège : Centre Affaires Reims Bezannes - 7 Rue Pierre Salmon - 51430 BEZANNES ; objet : Le commerce en gros de marchandises sans spécialisation particulière - Durée : 99 ans - Admission aux AG et droit de vote sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions ; 1 action = 1 voix, Président : M^{me} ZIGHA Hana, née le 05/07/1989 à JIJEL (Algérie), de nationalité Française, sis au 110 Rue Frais Valon 16340 BOUZAREAH (ALGERIE) ; Directeur Général : M HAMILA Nazim, né le 29/08/1988 à KOUBA (Algérie), de nationalité Française, sis au 63 avenue du parc de Médicis, 94260 FRESNES.

RCS REIMS.

Pour avis.

M2511405



GIMME SHELTER

Aux termes d'un ASSP en date du 17/10/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : GIMME SHELTER

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement

SIÈGE SOCIAL : 62 avenue Jean Jaurès, 51100 REIMS

CAPITAL : 500 €

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

CO-GÉRANCE : M. GOULET Nicolas et M^{me} GOULET Sophie

Les parts sociales ne peuvent être cédées à toute personne, même entre associés, qu'avec le consentement des associés représentant la majorité des parts sociales.

M2511248

SCI « La Maillotine »

Par acte sous seing privé en date du 15 octobre 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCI

DÉNOMINATION : «La Maillotine»

SIÈGE SOCIAL : 39 rue Gambetta - 51500 MAILLY-CHAMPAGNE

OBJET SOCIAL :

- L'acquisition, la construction, l'administration, la gestion par location ou autrement et la cession le cas échéant de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir locataire ou propriétaire.
- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 1 000 € divisé en 100 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

GÉRANCE : Monsieur Sébastien RAFFY et Madame Clotilde RAFFY née GUIET, demeurant ensemble 39 rue Gambetta - 51500 MAILLY CHAMPAGNE, nommés pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation : au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS

Pour avis : La gérance.

M2511261

SCI Marco Polo IN&MA

Société civile immobilière au capital de 3.155.000 Euros

Siège social : 25 rue Saint Dominique 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

R.C.S. Châlons en Champagne

En cours d'immatriculation

Par acte sous seings privés, en date du 22/10/2025, il a été constitué une SCI à capital fixe dénommée : SCI MARCO POLO IN&MA.

CAPITAL : 3.155.000,00 €.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet, à titre civil, la propriété, la gestion et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, l'acquisition, la construction, la rénovation et la mise en valeur d'immeubles, ainsi que la prise de participations dans toutes sociétés, et plus généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

SIÈGE SOCIAL : 25 rue Saint Dominique à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000).

CESSION DE PARTS SOCIALES : Les parts sociales ne peuvent être cédées, entre associés ou au profit de tiers, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant dans les conditions d'une décision collective extraordinaire.

M2511358

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SCI DU CAPITAINE FAUCON

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Anne-Elisabeth SARCELÉT, notaire à REIMS (51100) 57 Avenue Jean Jaurès, le 16/10/2025, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont :

DÉNOMINATION : SCI DU CAPITAINE FAUCON.

FORME : SOCIETE CIVILE.

CAPITAL : MILLE EUROS (1.000,00 €).

SIÈGE : SEZANNE (51120) 11 Mail de Provence.

OBJET : L'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

DURÉE : 99 ans.

APPORTS : les apports en numéraires d'un montant total de MILLE EUROS (1.000,00 €) n'ont pas encore été libérés.

GÉRANCE : M. Louis-François DEVILLERS, demeurant à REIMS (51100) 51 Rue Ruinart de Brimont.

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au RCS de REIMS (51100).

CESSION DE PARTS SOCIALES/ AGREMENT : Cessions libres entre associés. Les cessions de parts sociales à des tiers étrangers à la société sont soumises à agrément. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale. Pour Avis, Me Anne-Elisabeth SARCELET. M2511270



Notaires

OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GE et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

EDINCO

ACTE CONSTITUTIF : Acte reçu par Maître Emmanuel ROGÉ, notaire associé à GUEUX, Marne, le 17 octobre 2025.

FORME : Société Civile Immobilière

DENOMINATION SOCIALE : EDINCO

OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

SIÈGE SOCIAL : GUEUX (51390), 31 avenue Madame Eugène Roederer.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

CAPITAL : DEUX MILLE EUROS (2.000,00 €) d'apports en numéraire.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

COGERANCE :- Monsieur Arnaud LALLEMAND,

- Madame Delphine LALLEMAND, née BOSSERELLE,

Demeurant ensemble à GUEUX (51390), 31 avenue Madame Eugène Roederer.

IMMATRICULATION :Au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Me Emmanuel ROGÉ, Notaire.

M2511275



LUTUN & SHALGIAN
Notaires Associés
Commerciaux - Plumes - Villiers-Torcenais

SCI ALANGA

Constitution

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, le 17 octobre 2025 a été constituée la société civile immobilière dénommée «ALANGA», siège social : CORMONTREUIL (51350), 23 rue Gérard Chardonnet.

Capital social : deux cent quatre-vingt mille trois cents Euros (280.300,00 €), divisé en 2803 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 2.803,

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la prise de garanties, ainsi que la mise à disposition à titre gratuit des biens détenus par la société au profit des gérants.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés à l'unanimité.

Gérant : Monsieur Frédéric Jean François ARESCALDINO, retraité, demeurant à CORMONTREUIL (51350), 23 rue Gérard Chardonnet. M2511284



onpm



Office notarial de la Porte de Mars

5 boulevard Désaubeau

51100 REIMS CEDEX

Tél. : 03.26.47.83.36

AGMAVILO

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 17/10/2025 par Maître Marie-Florence ZAMPIERO-BOUQUEMONT, Notaire à REIMS (51100) - 5 boulevard Desaubeau, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : AGMAVILO

Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Siège social : 9 chemin des Auges, 51390 GUEUX

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : M. VASSEUR Frédéric

9 chemin des Auges 51390 GUEUX et M^{me} BOUCHER Cécile 9 chemin des Auges 51390 GUEUX

Maître Marie-Florence ZAMPIERO BOUQUEMONT

M2511334

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA CRECHE DES BLUETS

Suivant acte reçu par Me Amélie LE GUEN, Notaire à CAUDRY, le 17 octobre 2025, a été constituée la société civile immobilière dénommée «SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA CRECHE DES BLUETS», par abréviation «SCI DE LA CRECHE DES BLUETS».

SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 13 rue du Petit Four.

CAPITAL SOCIAL : Un million six cent mille Euros (1.600.000,00 €), divisé en 16 parts sociales de cent mille Euros (100.000,00 €) chacune, numérotées de 1 à 16.

OBJET SOCIAL : La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous les immeubles bâtis ou non bâtis dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, construction, échange, apport ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. REIMS.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés, sauf entre associés.

NOMMÉS PREMIERS GÉRANTS DE LADITE SOCIÉTÉ POUR UNE DURÉE NON LIMITÉE : Monsieur Olivier Marie Roland MEURISSE et Madame Véronique Denise Michèle DE VRIENDT, demeurant ensemble à REIMS (51100), 13 rue du Petit Four. M2511269

G ET T PATRIMOINE

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros

Siège social : 26 bis rue de Vesle 51460 SOMME VESLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SOMME VESLE du 20 octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : G ET T PATRIMOINE.

SIÈGE SOCIAL : 26 bis rue de Vesle - 51460 SOMME VESLE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Teddy GUEREAULT, demeurant 2 rue de l'Egalité - 51600 LA CROIX EN CHAMPAGNE ; Monsieur David TISSERON, demeurant 26 bis rue de Vesle - 51460 SOMME VESLE .

CLAUDES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2511339

JEAN DOMIGUI

Suite à l'annonce n° M2508089 parue le 15 octobre 2025, il convenait de lire : Acte sous seings privés en date à SOULIERES. Il a été constitué une société civile d'exploitation viticole.

GÉRANCE : ont été nommés en qualité de gérants de la société sans limitation de durée : Madame Gaëlle GUILLAUME, demeurant 7 route de Vertus - 51130 SOULIERES et Monsieur Florent GUILLAUME, demeurant 7 route de Vertus - 51130 SOULIERES. Est ajouté : Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2511402



COGEP REIMS

03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

DSM PLOMBERIE & CHAUFFAGE

Société à responsabilité limitée à associé unique

au capital de 1 000 euros

Siège social : 10 rue de Brimont 51110 BOURGOGNE FRESNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BOURGOGNE FRESNE du 20 octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : DSM PLOMBERIE & CHAUFFAGE

Siège social : 10 rue de Brimont, 51110 BOURGOGNE FRESNE

Objet social : Toutes activité de plomberie et de chauffage : installation, entretien, maintenance, équipements de chauffage, sanitaire et pompes à chaleur et toutes activités similaires ou connexes.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Miguel DOS SANTOS, demeurant 10 rue de Brimont 51110 BOURGOGNE FRESNE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis La Gérance

M2511368



COGEP REIMS

03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

PLAINE DE JEUX REIMS

Société à responsabilité limitée à associé unique

au capital de 7 500 euros

Siège social : 1 rue de la Poste 51390 GUEUX

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GUEUX du 17 octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : PLAINE DE JEUX REIMS

Siège social : 1 rue de la Poste, 51390 GUEUX

Objet social : - L'exploitation et la gestion d'activités de loisirs indoor et d'animation, notamment et sans que cette énumération soit limitative : karting indoor avec projection en réalité augmentée, expositions, soirées dansantes, événements divers, mini-golf, fléchettes, jeux d'arcade, karaoké, quizz-box ;

L'exploitation d'activités de petite restauration sans extraction, ainsi que la préparation et la commercialisation de boissons de toute nature ;

La vente de produits dérivés, objets promotionnels et «goodies»

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 7 500 euros

Gérance : Nicolas FOUCHER, demeurant 1 rue de la Poste, 51490 GUEUX, a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis La Gérance

M2511437

MARLANSON

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros

Siège social : 6 rue du Clos des Moines 51500 SERMIERS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SERMIERS du 17/10/2025, il a été constitué une Société civile immobilière dénommée MARLANSON présentant les caractéristiques suivantes :

SIÈGE SOCIAL : 6, rue du Clos des Moines - 51500 SERMIERS.

OBJET SOCIAL : l'acquisition d'un bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Christophe PATINET, demeurant 07, rue des Fins Esprits - 51500 SERMIERS.

CLAUDES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés du Tribunal de commerce compétent.

Pour avis : La Gérance.

M2511440

MODIFICATION DE STATUTS

Joël ROBERT-ROELLINGER

SAS au capital de 1.000 Euros

Siège social : 23 rue Saint Vincent 51480 CORMOYEUX

R.C.S. : Reims 947 765 459

Avis de modification

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 12 septembre 2025, le capital social a été augmenté d'une somme de 1.740 € et porté ainsi de 1.000 € à 2.740 €.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2509960



FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

DU MOUTIER

Société civile de moyens au capital de 990 Euros

Siège social : 22B rue du Moutier - 51390 GUEUX 893 152 702 R.C.S. Reims

L'AGE réunie en date du 1^{er} octobre 2025 :

1. A décidé et réalisé une augmentation du capital social de 330 € par apports en numéraire.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à mille Euros (990 €).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à 1.320 €.

2. Nommé Monsieur Clément MILINAIRE, demeurant 11 bis boulevard de la Paix à REIMS (51100), en qualité de cogérant.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2510294



FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

FINANCIÈRE DU PROGRÈS

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social : 222 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES 753 222 777 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 08 octobre 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente. Les statuts ont été modifiés en conséquence

Le Président.

M2510723

GFR DES DAUGES

GROUPEMENT FONCIER RURAL

Capital social : 66.810 €

Siège social : Ferme de la Croix Blanche - 51230 FERE-CHAMPENOISE

RCS de REIMS N° 880 590 559

Suivant procès-verbal en date du 7 octobre 2025, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour :

- Le transfert du siège social de la société à l'adresse Ferme de la Croix Blanche - 51230 FERE-CHAMPENOISE.
- La nomination de Monsieur Xavier ROY, né le 13 mars 1956 à PARIS (75), de nationalité française, demeurant 1 Rue César Poulain - 51100 REIMS, aux fonctions de cogérant sans limitation de durée.
- Les gérants de la société sont :
 - Madame Anaïs ROY, née le 18 août 1996 à REIMS (51100), de nationalité française, demeurant 2171 DOUGLAS ST - PO box 938 - MERRITT BC - V 1 K 1B8 - CANADA
 - Monsieur Xavier ROY, né le 13 mars 1956 à PARIS (75), de nationalité française, demeurant 1 Rue César Poulain - 51100 REIMS

Pour avis, La gérance

M2510819

ORYX INVEST

SAS au capital de 1 000 €

Siège social : 8 IMPASSE DE LA JUSTICE 51100 REIMS

RCS de REIMS n°891 866 253

Avis de modification

L'AGE du 01/10/2025 a décidé à compter du 01/10/2025 de nommer en qualité de directrice générale M^{me} QUINART CAMILLE, demeurant 4 Allée Maurice Maeterlinck, résidence Chante Soleil 06300 NICE.

Modification au RCS de REIMS.

le président

M2510909

DUPONT INVESTISSEMENTS

SASU au capital de 1 000 €

Siège social : 6 rue Valentine Regnier 51700 BASLIEUX SOUS CHATILLON

RCS de REIMS n°910 213 024

Transfert de siège

En date du 16/10/2025, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 8 rue Mirabeau, 51530 MAGENTA à compter du 16/10/2025.

Mention : RCS de REIMS

M2511121

Recevez désormais GRATUITEMENT votre justificatif numérique par mail



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



DG MOTOS

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 227.040 Euros
Siège social :
17, Avenue Alfred Anatole Thévenet
51530 MAGENTA
RCS Reims 487 755 324

Gérance

Aux termes de décisions en date du 30 septembre 2025, l'associée unique, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Frédéric BERTRAND de ses fonctions de co-Gérant avec effet au 30 septembre 2025, a nommé Monsieur Quentin LETROU, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 2, Avenue de Metz, en qualité de nouveau co-Gérant non statutaire à compter du 1^{er} octobre 2025.

Mention sera faite au RCS de REIMS.
Pour avis : La Gérance.

M2511132



SKY MOTOS

Société à responsabilité limitée
au capital de 356.370 Euros
Siège social : 17 avenue Alfred Anatole
Thévenet - 51530 MAGENTA
R.C.S. Reims 487 759 342

Gérance

Aux termes de décisions en date du 30 septembre 2025, l'associée unique, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Frédéric BERTRAND de ses fonctions de co-Gérant avec effet au 30 septembre 2025, a nommé Monsieur Quentin LETROU, demeurant à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000), 2 avenue de Metz, en qualité de nouveau co-Gérant non statutaire à compter du 1^{er} octobre 2025.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2511133



R2 MOTOS

Société à responsabilité limitée
au capital de 361.900 Euros
Siège social : 17 avenue Alfred Anatole
Thévenet - 51530 MAGENTA
R.C.S. Reims 487 755 357

Gérance

Aux termes de décisions en date du 30 septembre 2025, l'associée unique, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Frédéric BERTRAND de ses fonctions de co-gérant avec effet au 30 septembre 2025, a nommé Monsieur Quentin LETROU, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 2 avenue de Metz, en qualité de nouveau co-gérant non statutaire à compter du 1^{er} octobre 2025.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2511134

REUTER

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 15 rue de l'Echafaud
51250 CHEMINON
393 946 041
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 02/10/2025, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social 15 rue de l'Echafaud - 51250 CHEMINON au 10 rue de l'Echafaud - 51250 CHEMINON à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le Président.

M2511234



DG MOTORCYCLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 400.500 Euros
Siège social :
17 avenue Alfred Anatole Thévenet
51530 MAGENTA
R.C.S. Reims 327 469 391

Gérance

Aux termes de décisions en date du 30 septembre 2025, les associés, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Frédéric BERTRAND de ses fonctions de co-gérant avec effet au 30 septembre 2025, ont décidé à l'unanimité de nommer Monsieur Quentin LETROU, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 2 avenue de Metz, en qualité de nouveau co-gérant non statutaire à compter du 1^{er} octobre 2025.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2511139



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

JACQUESSON MANUTENTION

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
porté à 1.000 Euros
Siège social :
Centre d'affaires Jacquesson
Avenue de Paris
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
534 010 913
RCS Châlons en Champagne

L'AGE des associés du 24/07/2025 a décidé de réduire le capital social de 4.000 € pour le ramener de 5.000 € à 1.000 € par voie de rachat et d'annulation de 400 actions.
Le Président a constaté en date du 16/10/2025 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à cinq mille Euros (5.000 €).
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à mille euros (1.000 €).
Pour avis : Le Président.

M2511148



Audit & Strategy

AUDIT ET STRATEGY SERVICE CONSEIL

15 rue de la Bonne Rencontre
77860 Quincy Voisins

RCA

SAS au capital de 3000 €
Siège social : 6 rue des didris, zone
artisanale les didris 51420 Cernay-lès
-Reims
929 199 636 RCS de Reims

Aux termes de l'AGO en date du 15/09/2025 les associés ont nommé directeur général BG-ASSOCIES, SAS au capital de 1000 €, ayant son siège social 43 rue du lycée 51000 Châlons -en-Champagne, 992 565 085 RCS de Châlons-en-Champagne représentée par M. VIQUIERT Bruno
Mention au RCS de Reims

M2511157

ATEBAT

SAS au capital de 15 000 €
Siège social :
5 AVENUE CHARLES DE GAULLE
51510 FAGNIERES
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°493 009 484

Avis de modification

L'AGO du 16/10/2025 a décidé à compter du 16/10/2025 de nommer en qualité de président M. CIBOIS GUILLAUME, demeurant 34 BIS RUE HAUTE 51520 SARRY et de directeur général M. MORELLE PATRICK, demeurant 20 RUE DU FORT 51220 POUILLON en remplacement de M. FIACRE GILLES, suite à sa révocation en tant que président de la société.
Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

M2511160



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

JACQUESSON MANUTENTION

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social : Centre d'affaires
Jacquesson - Avenue de Paris
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
534 010 913
R.C.S. Chalons-En-Champagne

Aux termes d'une décision en date du 16/10/2025, le Président a pris acte de la démission de Madame Soumia BOUAMRA de ses fonctions de Directrice Générale et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis : Le Président.

M2511162



AVOCATS ASSOCIES

CHAMPAGNE LUCIEN LEBLOND

Société civile au capital de 73 780 €
Siège social : 26 rue du Général Leclerc
- 51530 CHAVOT COURCOURT
RCS de REIMS n°328 835 384

Avis de modification

L'AGE du 13/10/2025 a décidé à compter du 13/10/2025 de :
- transférer le siège social de la société au 30 bis rue du Général Leclerc, 51530 CHAVOT COURCOURT.
- augmenter le capital social de 577 220 € par incorporation de réserves en le portant de 73 780 € à 651 000 €.
L'article 6 et 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification au RCS de REIMS.

M2511174

SARL DELAVEAU

3 ALLEE DES ECOSSIERS 51270
MAREUIL-EN-BRIE

Transfert du siège social

Les associés de la SARL DELAVEAU au capital de 7.622,45 € - 3 Allée des Ecossières 51270 MAREUIL-EN-BRIE, 382.381.465 RCS REIMS, par décision du 17/10/2025, ont décidé à compter de ce jour de transférer le siège social et en conséquence de modifier l'article 4 des statuts comme suit :
Ancienne mention : 3 Allée des Ecossières 51270 MAREUIL-EN-BRIE
Nouvelle mention : 23, rue de Beaumont - 51270 SUZY-LE-FRANC
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Le gérant

M2511255

ITALBOTTEGA

Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société
à responsabilité limitée
au capital de 4.500 Euros
Siège social :
4 rue Chanzy - 51100 REIMS
915 398 366 RCS Reims

Suivant délibération en date du 03/10/2025, l'AGE, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 4 500 euros, divisé en 450 parts sociales de 10 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :
PRÉSIDENT : Monsieur Christian ROMEO,
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Antonino Gaetano PRINCIPATO.
Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par M. Christian ROMEO et M. Antonino Gaetano PRINCIPATO.
Pour avis : Le Président.

M2511191

Charles Mignon

Société par actions simplifiée
au capital de 2.037.440 Euros
Siège social : 6-7 rue Irène Joliot-Curie
51200 EPERNAY
400 690 855 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal des décisions du président de la société en date du 16 octobre 2025, le président a décidé de transférer le siège social de la Société au 7 rue Irène Joliot-Curie - 51200 EPERNAY à compter du 16/10/2025.
Mention sera faite au RCS de REIMS.

M2511192

FAMILY PIZZA

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 229 rue du Barbâtre,
51100 REIMS
922 828 272 RCS Reims

Aux termes des délibérations en date du 16 Octobre 2025, l'Assemblée générale a pris acte de la démission de Monsieur BAMOGO Nathan de ses fonctions de Président à compter de ce jour et a décidé de nommer en qualité de nouveau président, sans limitation de durée :
Monsieur ACHOUR AOUL Akram, Né le 04/12/1991 à Tlemcen, De nationalité Française.
Et de nommer en tant que directeur général Monsieur MAGOMADOV Chaman Charpoudinovitch, Né le 01/05/1999 à Goudermes (Russie), de nationalité Russe.

Pour avis : Le président

M2511219

FM REUTER

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social : 15 rue de l'Echafaud
51250 CHEMINON
852 044 213
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 02/10/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée FM REUTER a décidé de transférer le siège social du 15 rue de l'Echafaud - 51250 CHEMINON au 10 rue de l'Echafaud - 51250 CHEMINON à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le Président.

M2511233

LA MACHINE A GAZ

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.700 Euros
Siège social :
7 rue des Templiers - 51100 REIMS
879 213 122 RCS Reims

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 octobre 2025, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Boris POLITI de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant statutaire Monsieur Cédric MOUSSE et Monsieur Florent COLLET pour une durée illimitée à compter de ce jour.
L'article 27 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis : La gérance.

M2511264



LAURENCY & ASSOCIES
Cabinet LAURENCY & ASSOCIES
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

RUN GREEN EPERNAY

EURL au capital de 3.000 Euros
Siège social :
22 Rue Professeur Langevin
51200 EPERNAY
889 670 089 RCS de Reims

Le 20/10/2025, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale qui devient : SPARNA RUN.
Mention au RCS de REIMS.

M2511265



LAURENCY & ASSOCIES
Cabinet LAURENCY & ASSOCIES
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

RUN GREEN EPERNAY

EURL au capital de 3.000 Euros
Siège social :
22 Rue Professeur Langevin
51200 EPERNAY
889 670 089 RCS de Reims

Le 20/10/2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 11 Rue Eugène Mercier - 51200 EPERNAY, à compter du 20/10/2025.
Mention au RCS de REIMS.

M2511266



FCN SAINT-DIZIER
2, rue des Montants
52100 SAINT-DIZIER
Tel : 03 25 56 23 66

SCI LACA DIOT

SCI au capital de 1 000 Euros
Siège social :
15 rue des Charmilles
51300 MAROLLES
882 314 156 RCS CHALONS
EN CHAMPAGNE

Avis de modifications

L'AGM du 29/09/2025 a pris acte de la démission de M^{me} Carole DIOT de ses fonctions de gérante à effet au 31/08/2025 et à décider de pourvoir à son remplacement en nommant M. Patrick DIOT demeurant 108 grande rue 51300 THIEBLEMONT FAREMONT en qualité de gérant pour une durée indéterminée à compter du 29/09/2025. Elle a aussi décidé de transférer le siège social du 15 rue des Charmilles 51300 MAROLLES au 108 grande rue 51300 THIEBLEMONT FAREMONT et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du TC de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance

M2511276



ELARMO

SAS au capital de 6.000 Euros
Siège social :
7 BOULEVARD DE LA PAIX
51100 REIMS
RCS de REIMS n°931 113 955

Par décision de l'AGE en date du 10/10/2025, Il a été constaté :
- la démission des fonctions de Président de Monsieur Arthur GUY et décidé de nommer en remplacement Madame Patricia ROGER ;
- la démission des fonctions de Directeur Général de Monsieur Ellyot GUY et décidé de nommer en remplacement Monsieur Steven BENAUD.

Aux termes de la même assemblée, il été décidé le transfert de siège social. Autrefois fixé à REIMS (51100), 7 BOULEVARD DE LA PAIX, il sera à compter du 10/10/2025, fixé à SAINT OUEN (93400), 10 rue de l'Hippodrome.
Radiation du RCS de REIMS et immatriculation au RCS de BOBIGNY.
M2511281



03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
<http://www.cogep.fr>

LE MACARON BLEU

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 95 rue Louis Néel
51430 BEZANNES
528.820.020. RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 18 septembre 2025, l'Associée Unique a nommé en qualité de cogérant Raphaëlle WATREMET, demeurant 95 rue Louis Néel, 51430 BEZANNES, pour une durée illimitée.

Pour avis La Gérance

M2511328



Département Droit des Affaires
15 rue Clovis – 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SARL K.P.T

société à responsabilité limitée
au capital de 4.000,00 Euros
Siège social :
41 rue Verrier - 51100 REIMS
911 810 646 R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte de cession de parts sociales reçu par Me Patricia BOUCTON-JOLY, Notaire à REIMS (51100) le 23 septembre 2025, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de la MARNE le 7 octobre 2025 Dossier 2025 00042946 Référence 5104P04 2025 N 03014 ;

Monsieur Thushyanthan SELVANAYAGAM, demeurant à REIMS (51100), 6 rue Bertrand de Mum, a été nommé gérant de la société pour une durée illimitée à compter du 23 septembre 2025.

Monsieur Rasathurai KARUNAKARAN, a présenté aux associés, sa démission de ses fonctions de gérant, à compter du 23 septembre 2025.

Les articles 7.2 et 12 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2511348

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

V.I.P. REAL ESTATE
Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 euros
Siège social :
3 route de Crugny - 51170 UNCHAIR
479 969 586 R.C.S. Reims

Transfert de siège social

DÉNOMINATION : V.I.P. REAL ESTATE. FORME : SARL. Capital social : 8.000,00 euros. SIÈGE SOCIAL : 3 route de Crugny - 51170 UNCHAIR, 479 969 586 R.C.S. de REIMS. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13 octobre 2025, le gérant a décidé de transférer le siège social à 10 Hent Croas Kermeing - 29170 Fouesnant. Radiation du R.C.S. de REIMS et immatriculation au R.C.S. de QUIMPER. M2511272



Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

BIJOUTERIE MARECHAL
Société par actions simplifiée
au capital de 88.580 euros
Siège social :
21 passage Talleyrand - 51100 REIMS
424 215 259 RCS Reims

Suivant délibérations en date du 29 septembre 2025, l'assemblée générale a décidé, à compter de la même date :
- d'adopter la nouvelle dénomination «MARECHAL»,
- de modifier l'objet social,
- de transférer le siège social à REIMS (51100), 57 rue Grandval,
- de modifier les statuts sociaux en conséquence.
Ces délibérations entraînent la publication des mentions suivantes :
ANCIENNES MENTIONS :
DÉNOMINATION : BIJOUTERIE MARECHAL
OBJET SOCIAL : L'exploitation de tout fonds de commerce se rapportant à la bijouterie, l'horlogerie, la joaillerie, la cristallerie, l'orfèvrerie, la porcelaine, la réparation, la transformation, la fabrication y afférente ; le commerce de tous articles, cadeaux, parures concernant l'élégance.
SIEGE SOCIAL : 21 passage Talleyrand - 51100 REIMS.
NOUVELLES MENTIONS :
DÉNOMINATION : MARECHAL.
OBJET SOCIAL : La prise de participations, la prise de contrôle dans toutes sociétés commerciales, industrielles, civiles, immobilières ; l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, parts sociales, parts d'intérêt, les cessions y afférentes ; toutes prestations et services administratifs, financiers, informatiques, ainsi que toutes opérations de conseil en gestion, en organisation des entreprises, de coordination et de liaison de plusieurs entreprises afin notamment de développer et de promouvoir les activités de ces sociétés.
SIEGE SOCIAL : 57 rue Grandval - 51100 REIMS.
Mention sera faite au RCS de REIMS. Pour avis.

M2511349



PHARMACIE DU VAL DES BOIS
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Pharmaciens
au capital de 300 000 euros
porté à 600 000 euros
Siège social :
ZA du Val des Bois 2 rue Mercure
51110 WARMERVILLE
793 442 047 RCS REIMS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 10 octobre 2025 a décidé d'augmenter le capital social de 300 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : 300 000 euros.
Nouvelle mention : 600 000 euros.
Pour avis La Gérance.

M2511369

NEMESIS
SARL au capital de 1 000 €
Siège social :
5 IMPASSE DES COTEAUX
51140 MUIZON
RCS de REIMS n°849 606 165

Avis de modification

L'AGM du 07/10/2025 a décidé à compter du 07/10/2025 de nommer en qualité de gérant M. MAMAN MARC, demeurant 89 AVENUE DE PARIS 92320 CHATILLON en remplacement de M. FALLER GUILLAUME, gérant, pour cause de démission.
Modification au RCS de REIMS. LA GERANCE

M2511372

FH HOTELLERIE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
RCS Reims 520 441 254

Par décision du 20 octobre 2025, l'associé unique a décidé de modifier la valeur nominale des actions de la société, laquelle passe de dix euros (10 €) à un euro (1 €), sans modification du capital social de 1.000 €. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est modifié et passe de cent (100) à mille (1.000). Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention au RCS de REIMS. Pour avis.

M2511377



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SAINT THOL
Société civile immobilière
au capital de 2.000,00 Euros
Siège social :
91 avenue de Laon - 51100 REIMS
851 559 542 RCS Reims

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 2 octobre 2025, les associés ont décidé de transférer, à compter du même jour, le siège social qui était sis à REIMS (51100), 91 avenue de Laon, pour le fixer à CHIGNY LES ROSES (51500), 15 Chemin des pissottes, et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
L'inscription modificative sera faite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. Pour insertion :
Me Geoffroy CROZAT, notaire.

M2511393



BEEMA
SAS au capital de 10 000 €
Siège social :
11 rue Robert Fulton
51100 REIMS
RCS de REIMS n°904 667 656

Avis de modification

L'AGO du 21/10/2025 a décidé à compter du 21/10/2025 de nommer en qualité de directeur général FINANCIERE ANDEGAVE, SARL au capital de 10 €, ayant son siège social 4 rue Carnot 51380 VERZY au RCS de REIMS.
Modification au RCS de REIMS. M2511397



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

LES BRUNETTES
Société civile immobilière
au capital de 5.000,00 Euros
Siège social :
2 chemin des Biales - 51220 MERFY
799 432 489 R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christelle LAGACHE-GÉ, Notaire associé à GUEUX (Marne), en date du 24 septembre 2025, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Philip PRÉVOTEAU de ses fonctions de gérant à compter du même jour, et ont décidé de nommer en remplacement :
- Monsieur Jérôme PRÉVOTEAU, demeurant à MERFY (51220), 5 chemin de la Scierie, en qualité de cogérant pour une durée indéterminée, et ce à compter du même jour ;
- Monsieur Julien PRÉVOTEAU, demeurant à SAINT THIERRY (51220), 7 allée des Plantières, en qualité de cogérant pour une durée indéterminée, et ce à compter du même jour.
L'inscription modificative sera effectuée auprès du greffe du tribunal de commerce de REIMS. Pour insertion,
Me Christelle LAGACHE-GÉ, Notaire.

M2511399

HACHETAG
SAS au capital de 5.000 Euros
Siège social :
44 espace les violettes
51150 Aÿ-CHAMPAGNE
813 522 307 RCS de Reims

Aux termes de l'AGE en date du 20/10/2025 les associés ont décidé de transférer le siège social au 21 ROND POINT DE L'EUROPE LE VILLAGE BY CA 51430 BEZANNES, à compter du 20/10/2025.
Mention au RCS de REIMS.

M2511401

FONDEOLE
SASU au capital de 250.000 Euros
Siège social :
82 Avenue de Bammmental
51130 BLANCS COTEAUX
RCS de Châlons en Champagne
n°488 073 842

Avis de modification

En date du 20 octobre 2025, la Sarl Estéole, associée unique, a décidé à compter du 1^{er} octobre 2025 de rendre effective la démission de M^{me} Méline Besse aux fonctions de vice-présidente de la société Fondéole.
Il n'est pas prévu pour l'instant de pourvoir à son remplacement.
Modification au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE. La société Estéole.

M2511406

FAMILY PIZZA
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
229 rue du Barbâtre - 51100 REIMS
922 828 272 R.C.S. Reims

Aux termes des délibérations en date du 16 octobre 2025, l'assemblée générale a pris acte de la démission de Monsieur BAMOGO Nathan de ses fonctions de président à compter de ce jour et a décidé de nommer en qualité de nouveau président, sans limitation de durée :
Monsieur ACHOUR AOUL Akram, né le 04/12/1991 à Tlemcen, de nationalité Française.
Et de nommer en tant que directeur général Monsieur MAGOMADOV Chaman Charpoudinovitch, né le 01/05/1999 à Goudermes (Russie), de nationalité Russe.
Pour avis : Le président.

M2511408



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

JNB
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
21 rue Pasteur - 51220 COURCY
919 092 239 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 22 avril 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social 21, rue Pasteur, 51220 COURCY au 31 Grande Rue 51500 CHAMPFLEURY et ce à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Mention sera faite au RCS de REIMS. Pour avis : La Présidente.

M2511409



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

JNB IMMO
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
21 rue Pasteur - 51220 COURCY
949 019 194 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 22 avril 2025, l'Associée unique a décidé de transférer le siège social 21 rue Pasteur, 51220 COURCY au 31 Grande Rue 51500 CHAMPFLEURY et ce à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Mention sera faite au RCS de REIMS. Pour avis : La Présidente.

M2511410



Maître Xavier PREZ
Avocat à la Cour
6A Rue du Champ de Mars
51100 REIMS
Tél. : 06.99.35.28.12

SASU ELISYUM
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
8 Rue du Temple - 51100 REIMS
914 773 957 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} octobre 2025, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la société comme suit :
La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :
- Le Développement de logiciels, la Location, la Concession de licences d'exploitation
- la réalisation de toutes prestations de consultant, de conseil, de services et d'apporteurs d'affaires auprès de toute entreprise et tout véhicule d'investissement quel que soit leur domaine d'intervention, auprès des particuliers ainsi que de tout organisme public ou parapublic ;
L'article 2 des statuts sera modifié en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

M2511411

Pour avis : La Gérance.



SARL JUST DREAM PRODUCTIONS
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
14 rue de Savoye - 51100 REIMS
RCS Reims 941 849 853

Avis de transformation

Aux termes d'une décision en date du 22 octobre 2025, les associés ont décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Sa durée et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 1.000 €.
Sous sa forme de société par actions simplifiée, Monsieur Simon BROCARD né le 24 décembre 2002 à REIMS, domicilié 14 rue de Savoye - 51100 REIMS, Celibataire, exerçant la profession de réalisateur, est désigné Président de la Société.
Modification est faite au RCS de REIMS. Pour avis et mention.

M2511447

METHA HORIZON
SAS au capital de 462.330 euros
Siège social :
4 rue des ormes
51130 PIERRE-MORAINS
799 141 346
RCS de Châlons en Champagne

Le 14/10/2025, la décision unanime des associés a nommé président BIO METHANISATION PARTENAIRES, SAS au capital de 5.018.000 €, ayant son siège social 11 rue de mogador 75009 PARIS, 790 164 487 RCS de PARIS représentée par M. Spannagel Philippe en remplacement de M. Ravillon Jérémy, démissionnaire à compter du 08/10/2025. Mention au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE. M2511464

EARL « de la SENCE »
Capital social : 120.000 Euros
Siège social :
7 Rue de la Louvière
51800 VERRIERES
RCS Châlons en Champagne
532 041 738

Avis de transformation

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 2025 a décidé de transformer l'EARL «de la Sence» en société civile d'exploitation agricole (SCEA) dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : SCEA.
DÉNOMINATION : «de la Sence».
DURÉE : 99 années, terme fixé au 2 mai 2110.
SIÈGE SOCIAL : Transfert du siège 40 Rue Chanteraine - 51800 SAINTE MENEHOULD (AGE du 1^{er} octobre 2025).
OBJET : Cette société a pour objet l'exploitation et la gestion de biens agricoles dont elle est propriétaire, locataire ou bénéficiaire de mises à disposition, et généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime. Elle a également pour objet l'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire (AGE du 1^{er} octobre 2025).
CAPITAL SOCIAL : Augmentation du capital de 80.000 € pour le porter à 200.000 € (AGE du 1^{er} octobre 2025).
GÉRANCE : Monsieur Sébastien JACQUOT, demeurant 40 Rue Chanteraine - 51800 SAINTE MENEHOULD.
CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

M2511470

Pour avis : La Gérance.

L.V.J.C COIFFURE
Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000 Euros
Siège social :
158 Boulevard Pommery
51100 REIMS
504 422 999 RCS Reims

Transfert de siège social

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 29/09/2025, le siège social a été transféré au 197 rue du Débarquement - 83700 SAINT RAPHAEL à compter du 29/09/2025. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La Société qui est immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 504 422 999 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de FREJUS.
Mention sera faite au RCS de REIMS et FREJUS. Pour avis, la Gérance.

M2511413

CABINET MEDICAL ESCULAPE
Société civile de moyens
au capital de 73,18 euros
Siège social :
1 rue de la Gare - Bâtiment B
51500 RILLY LA MONTAGNE
314 647 116 RCS Reims

Aux termes d'une décision de l'Assemblée Générale en date du 01/10/2025, il a été décidé, avec prise à effet à même date :
1. la démission de Monsieur Sebastien MARTIN, gérant, et nommé en qualité de nouvelle gérante Madame Célia DIDION demeurant 16, allée Pierre Hans - 51500 VILLERS ALLERAND ;
2. de modifier les statuts suite à une cession de parts sociales intervenue le 30.09.2025 ;
3. décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 292,72 €, pour le porter de 73,18 € à 365,90 €, par l'émission de 48 parts sociales nouvelles de 6,09 € chacune, entièrement souscrites et libérées ;
4. la renumérotation des parts sociales ;
5. de modifier la durée du mandat de la gérance, désormais fixée à une durée indéterminée ;
6. d'ajouter une clause d'exclusion dans les statuts ;
Les statuts ont été mis à jour en conséquence.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS. Pour avis : La gérance.

M2511475

POURSUITE D'ACTIVITE



CBF
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
9 Rue Renée Vivien
51450 BETHENY
901 637 645 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 16/10/2025, l'Associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

M2511190

RLIBERGIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
6 esplanade Rémi Pellot
51100 REIMS
882 961 089 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

M2511337

Pour avis : La Gérance.

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



ME CÉDRIC ALTMEYER
Avocat
15bis rue Claudot
54000 NANCY
caltmeyer@pmavocatnancy.fr

MC BACK TECH
SAS au capital de 100 000 Euros
Siège social : 1 rue des Acacias
Centre Commercial CHAMPEA
SHOPPING
51370 THILLOIS
RCS Reims 917 960 775

Continuation d'activité malgré pertes

Aux termes d'une délibération en date du 30.09.2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La présidente

M2511201



155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

KDB POMPAGE

SAS au capital de 3 000 Euros
Siège social : 127-129 Avenue de Paris
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°922 434 576

Avis de poursuite d'activité

L'AGE du 15/07/2024 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
M2511225



FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

Belvaro

Société par actions simplifiée
au capital de 500 Euros
Siège social :
24 rue de Guignicourt - 51100 REIMS
979 604 964 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 3 octobre 2025, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : Le président.

M2511271

SAROUAL

Suite à l'annonce n° M2510677 parue le 08/10/2025, il convenait de lire : Aux termes d'une décision en date du 15/09/2025.
M2511394

3CO IMMO

Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
9 rue en Mémoire des Harkis
La Neuville - 51100 REIMS
913 658 415 RCS Reims

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 26 juin 2025, il résulte que, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, il n'y a pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis.

M2511442

DISSOLUTION

DE SOCIETE

LE LISSOT

SCEV au capital de 1000 €
siège : 80 rue du Bois des Jots
51480 CUMIERES
878 601 467 RCS REIMS

L'A.G.E. du 15/07/2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/07/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} LEGRAND Pascale, demeurant 80 rue du Bois des Jots 51480 CUMIERES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. Elle a mis fin au mandat de gérant de M. LEGRAND Guillaume à effet du 15/07/2025.

M2508182

SCEA DU HAMEAU

Société civile
au capital social de 95.326,36 Euros
Siège social :
Chapton
51120 LA VILLENEUVE LES
CHARLEVILLE
334 149 564 R.C.S. Reims

Avis de dissolution anticipée

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2025, la collectivité des associés de la SCEA DU HAMEAU a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/10/2025 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Yves JAMART, demeurant 51120 LA VILLENEUVE LES CHARLEVILLE, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Monsieur Yves JAMART, liquidateur, Chapton - 51120 LA VILLENEUVE LES CHARLEVILLE.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2510110

AVENIR PLANETE IMMO

Société par actions simplifiée
Capital social : 1.000 Euros
Siège social :
1 allée de la Vaute
51200 EPERNAY
R.C.S. Reims 977 543 610

Du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires en date du 5 septembre 2025,
Il résulte :

- la décision de prononcer la dissolution anticipée de la Société ;
- la désignation de Monsieur Alain MOREAU en qualité de liquidateur ;
- et a fixé le siège de la liquidation au 1 allée de la Vaute - 51200 EPERNAY.
Les modifications seront effectuées au registre du commerce et des sociétés de Reims.

Pour avis : Le Président.

M2510771

DES LOGES

SCI au capital de 1 000 €
Siège social :
10 Grande Rue
51400 LES PETITES LOGES
RCS de REIMS n°831 489 109

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 01/10/2025 a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 01/10/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. TOURRET olivier, demeurant 10 Grande Rue 51400 LES PETITES LOGES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2510932

JM IMMO

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 ALLÉE DES CARREAUX - 51390 COURMAS
Siège de liquidation : 4 ALLÉE DES CARREAUX - 51390 COURMAS
911 469 443 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 09 octobre 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Julien BARDOL, demeurant 4 Allée des carreaux 51390 COURMAS, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4 ALLÉE DES CARREAUX 51390 COURMAS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS , en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

M2510974



FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

AUX CHIENS PERCHES 51

Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social et de liquidation :
15 rue Neuve - 51450 BETHENY
929 043 305 R.C.S. Reims

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 20 octobre 2025 a décidé de la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Stéphanie EGISTE, demeurant 15 rue Neuve - 51450 BETHENY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 15 rue Neuve - 51450 BETHENY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2511263

BOULBEN LOPEZ IMMO

Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 10.000 Euros
Siège social :
48 rue Léonard de Vinci - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
48 rue Léonard de Vinci - 51100 REIMS
828 908 293 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 09/10/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter rétroactivement du 30/09/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Michael BOULBEN demeurant 48 rue Léonard de Vinci - 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 48 rue Léonard de Vinci - 51100 REIMS.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2511332



FCN Vitry-le-François
21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

STIS

SAS en liquidation au capital de 1 000 Euros
Siège social et de liquidation :
6 rue du Moulin
51340 HEILTZ LE MAURUPT
895 368 827 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

Avis de dissolution

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Jean-Claude HANNEQUIN, demeurant 6 rue du Moulin 51340 HEILTZ LE MAURUPT, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 6 rue du Moulin 51340 HEILTZ LE MAURUPT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur

M2511454

CLOTURE

DE LIQUIDATION

GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN LAMARLIERE

Société Civile en liquidation au Capital
Variable de 302.641,79 Euros
Siège social : 3 rue Prudent Lepage
51130 TRECON
394 922 041
R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une AGE du 15/10/2025, les associées ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus pour leur gestion et déchargées de leur mandat de liquidateurs Madame Bernadette LAMARLIERE-BONNET demeurant 3 rue Prudent Lepage - 51130 TRECON, Madame Nathalie LAMARLIERE, demeurant 15 rue de la Berle - VOIPREUX 51130 BLANCS -COTEAUX, et Madame Isabelle RAIMOND-LAMARLIERE demeurant 10 rue Méline Grosjean - 51130 TRECON.

Les associées ont également procédé à la clôture de liquidation de la société avec effet au 30/06/2025.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation est effectué au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Les Liquidateurs.

M2509749

LES MARTINES

EARL au capital de 1 730 Euros
Siège social :
20 rue des Sources
51530 MORANGIS
RCS de Reims n°502 686 058

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 06/10/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. DUMEZ Jacky de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/07/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2510617

AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ECOMAX BELLE ETOILE - SAINT JOSEPH

SARL au capital de 84.000 Euros
Siège social :
31 rue Courmeaux - 51100 REIMS
830 377 123 RCS de Reims

Aux termes de l'AGO en date du 15/10/2025 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. MONTEIRO KEVIN, demeurant 35A impasse de la Combe 51100 REIMS pour sa gestion et l'ont déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Radiation au RCS de REIMS.

M2511318



GS ELEC

EURL au capital de 1 500 €
Siège social : 3 RUE ARLETTE
REMA-COUDRON, IMMEUBLE LA CORDERIE
51100 REIMS
RCS de REIMS n°813 550 043

Avis de liquidation

En date du 10/10/2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. GHOMRI Suliman de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 10/10/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2511473

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

SB GERIC

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 39 avenue Hoche,
51100 REIMS
984 600 809 RCS REIMS

Transmission universelle de patrimoine

Par décision du 30 septembre 2025, la société SB HOLDING, Société par actions simplifiée au capital de 14 770 euros, dont le siège social est 39 avenue Hoche 51100 REIMS, identifiée sous le numéro 814 909 917 RCS REIMS a, en sa qualité d'associée unique de la société SB GERIC, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société SB GERIC au profit de la société SB HOLDING, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce REIMS.

Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Reims.

Pour avis, le Président

M2511130

SB EPERNAY

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social :
39 avenue Hoche, 51100 REIMS
984 589 473 RCS REIMS

Transmission universelle de patrimoine

Par décision du 30 septembre 2025, la société SB HOLDING, Société par actions simplifiée au capital de 14 770 euros, dont le siège social est 39 avenue Hoche 51100 REIMS, identifiée sous le numéro 814 909 917 RCS REIMS a, en sa qualité d'associée unique de la société SB EPERNAY, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société SB EPERNAY au profit de la société SB HOLDING, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce REIMS.

Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Reims.

POUR AVIS : Le Président.

M2511163

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

EPOUX DERVIN

Suivant acte reçu par Maître Geoffroy CROZAT, notaire à GUEUX, Marne, le 14 octobre 2025, Monsieur Denis, Jean-Pierre DERVIN, retraité, et Madame Monique, Georgette NEUVILLE, retraitée, demeurant ensemble à BEZANNES (51430), 11 rue des Pressoirs, mariés à la mairie de BEZANNES, Marne, le 18 février 1978, initialement sous le régime de la communauté d'acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Guy THIENOT, notaire à REIMS, Marne, le 1^{er} février 1978, ont décidé de changer leur régime matrimonial pour adopter le régime de la communauté universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à la SCP PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT, Office Notarial à GUEUX, Marne, 23 avenue de Reims, où domicile a été élu à cet effet.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire compétent.

Pour avis : Me Geoffroy CROZAT, notaire.

M2511166

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

EPOUX JOLY

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Arnaud LEFEVRE, Notaire à VITRY LE FRANCOIS (Marne), 28 rue Aristide Briand, CRPCEN 51081, le 16 octobre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jean-Marc Maurice JOLY et Madame Lyne Emilienne SIRI, demeurant ensemble à SAINT REMY EN BOUZEMONT SAINT GENEST ET ISSON (51290), 50 rue de Monctez.

Monsieur est né à MONDREPUIS (02500) le 6 octobre 1958 ;

Madame est née à SAINTE MENEHOULD (51800) le 27 mars 1961.

Mariés à la mairie de GIVRY EN ARGONNE (51330) le 6 octobre 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

M2511187

EPOUX BENAIBOUCHE

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Bertrand DEVINGT, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «Xavier MANGIN et Bertrand DEVINGT, Notaires Associés» titulaire d'un office notarial situé à REIMS (Marne), 30 rue Courmeaux, CRPCEN 51088, le 14 octobre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

Monsieur Fateh Yanis Mouloud BENAIBOUCHE, agent polyvalent, et Madame Sylia BILEK, sans profession, demeurant ensemble à REIMS (51100) 5 avenue Georges Hodin.

Monsieur est né à SIDI M'HAMED (ALGERIE) le 17 novembre 1984, Madame est née à TIZI OUZOU (ALGERIE) le 20 juillet 1995.

Mariés à la mairie de TIZI OUZOU (ALGERIE) le 26 juillet 2023 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité algérienne. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2511342

AVIS

ADMINISTRATIF

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Commune de BRIMONT

Instauration du droit de préemption urbain

Par délibération en date du 25 septembre 2025, le Conseil Communautaire a instauré le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune de Brimont.

Ladite délibération ainsi que la délimitation des zones urbaines et à urbaniser peuvent être consultées à la mairie de Brimont et sur le site internet du Grand Reims.

Le Président.

M2510882

AVIS DIVERS

M^{me} Jacqueline FROMONOT

Envoi en possession

Par testament olographe du 18 janvier 2022, Madame Jacqueline FROMONOT, veuve de Monsieur Marcel, Jean, Gabriel BLANCHARD, en son vivant retraitée, demeurant au Foyer Sainte Léonie Aviat à SEZANNE (51120), de nationalité française, décédée à EPERNAY (51200), le 11 mars 2025, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Lucile MATHIEU PERRAULT suivant procès-verbal en date du 3 octobre 2025. Les oppositions pourront être formées auprès de Me Lucile MATHIEU PERRAULT, 4 mail des Acacias - 51120 SEZANNE - Tél. : 03.26.80.50.40 - Mail : office.bouffin-associés@notaires.fr, notaire chargée du règlement de la succession. Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.

Pour avis.

M2511195

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT : 6 rue Rémia T3 au 6^{ème} étage 82,33 m² Carrez - lot 41 - DPE : C 190 500 € - réf : ER.17299

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2511258

M^{me} Odette PHILIPPE

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition

Suivant testament olographe en date du 20 avril 2005, Madame Odette Maria PHILIPPE, demeurant à VITRY LE FRANCOIS (51300) 2 rue Charles Simon Maison de Retraite. Née à COURRIERES (62710), le 25 juillet 1928. Veuve de Monsieur Pierre Henri ROGER et non remariée. Décédée à VITRY LE FRANCOIS (51300) (France), le 24 août 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Arnaud LEFEVRE, notaire à VITRY LE FRANCOIS (Marne), 28 rue Aristide Briand, le 17 octobre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession, référence CRPCEN : 51081, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2511311

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

EPERNAY - APPARTEMENT : 23 rue de Chocatelle - T4 - Lots 11 - 3 CH - 84,31 m² - DPE : D - 124 000 € - réf : ER.61651

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07.86.50.25.49.

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2511336


Département Droit des Affaires

15 rue Clovis – 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

RAMEY Eliane

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 avril 2009, Madame Eliane Denise Albertine RAMEY, retraitée, demeurant à TINQUEUX (51430) 11 allée Jacques Richard résidence séniors, née à LONGWY (54400), le 10 décembre 1933, célibataire, décédée à BEZANNES (51430) (FRANCE), le 2 mai 2025 a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Arnel BERTRAND, Notaire à Tinqueux.

Aux termes d'un acte reçu par Maître Laëtitia CANNIAUX, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée (SAS) «Vincent CROCHET, David MNETTRET, Christophe PIERRET, Chantal THIBAUT et Franck LESCOUT, notaires associés d'une société titulaire d'offices notariaux», dont le siège social est situé à REIMS (Marne) 15 rue Clovis, il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laëtitia CANNIAUX, Notaire à REIMS 51100, référence CRPCEN : 51047, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2511379


OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

M. THIERREE Gérard

Avis de saisine de légataire universel Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 4 avril 2023, Monsieur Gérard Henri THIERRÉE, en son vivant retraité, veuf de Madame Ascade Louise MATHIAS, demeurant à MUIZON (51140) 11 rue Jules Verne. Né à MARCILLY LA CAMPAGNE (27320), le 25 octobre 1931. Décédé à REIMS (51100) (FRANCE), le 16 juillet 2025. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel ROGE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle, titulaire d'un Office Notarial à GUEUX, 23, avenue de Reims, le 22 octobre 2025, duquel il résulte que le ou les légataires remplissent les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emmanuel ROGE, notaire à GUEUX, Marne, référence CRPCEN : 51066, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le ou les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2511441

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

EPERNAY - APPARTEMENT : 2 rue Huguenots T4 au 1^{er} étage 80,11 m² Carrez - lot 16 - DPE : D 111 000 € - réf : ER.23565

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 86 50 25 49

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2511466

NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE : DÉPOSEZ DÉSORMAIS EN TOUTE AUTONOMIE VOS ANNONCES sur annonces.matot-braine.fr

CONVOCATION

SeVeal Union

Union de coopératives agricoles à capital variable
Siège social : 12, boulevard du Val de Vesle - 51100 REIMS
495 082 083 R.C.S. Reims
Agrément n°10024

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 12 novembre 2025

Les délégués des associés coopérateurs sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 12 novembre 2025 à 14h00 au Best Western - Hôtel de La Paix - 9 rue Buirette à Reims (51), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'administration aux associés sur l'exercice clos le 30 juin 2025 ;
- Présentation des comptes sociaux au 30 juin 2025 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux ;
- Approbation des comptes et quitus aux administrateurs ;
- Affectation des résultats de l'exercice ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration ;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire ;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant ;
- Ratification de la nomination d'un mandataire d'un administrateur ;
- Budget de formation des temps passé pour les administrateurs ;
- Budget de formation des administrateurs ;
- Constatation de la variation du capital souscrit ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les associés coopérateurs sont informés qu'ils ont la possibilité, à partir de ce jour, de prendre connaissance des comptes annuels, du rapport du Conseil d'administration, des rapports du Commissaire aux comptes et du texte des résolutions proposées, au siège social de SeVeal Union : 12, boulevard du Val de Vesle - 51100 REIMS.

Pour avis, le Conseil d'administration

M2511468

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN -CHAMPAGNE en date du 25/09/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. HUSSON Regis décédé le 15/12/2019. Réf. 0808154935. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2511289

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN -CHAMPAGNE en date du 06/10/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CLICOTEAUX Pierre décédé le 08/01/2022. Réf. 0808155603. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2511306

Matot Braine

s'occupe de vos annonces dans toute la France

annoncelegale.pamb @legalnet.org
03 26 40 21 31

TRIBUNAUX

DE COMMERCE

EXTERIEURS

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 16 octobre 2025

SAS HELLO VITRY, place Maucourt - place Giraud - rue Saint Vincent - boulevard François 1^{er} - Lieudit «Le Triangle», 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 823 081 781. La vente aux particuliers de tous produits alimentaires, non alimentaires et divers, au détail ou en gros, de toutes marchandises neuves ou déclassées, Import-Export. Le négoce de marchandises de gros, de détail et au particulier. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1^{er} septembre 2025 désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2511436

Jugement du 30 juin 2025

SAS ECOLE LYBRE REIMS, 17 rue André Pingat, 51100 Reims, RCS Reims 984 988 360. Toutes activités de formation et d'enseignement notamment grâce à des innovations pédagogiques et de la recherche action dans ce domaine, particulièrement sur le développement des savoir-être, dans l'ensemble des domaines intéressant les organisations privées ou publiques ; toute activité à but éducatif ; toutes activités d'enseignement supérieur, de formation initiale ou continue, de formation professionnelle ; toutes activités de formation en alternance pour les jeunes et notamment dans le cadre d'un centre de formation par apprentissage dans le respect de la réglementation en vigueur ; la prise de participation directe ou indirecte dans toutes opérations ou sociétés pouvant se rattacher à l'objet précisé ci-avant défini ; et plus généralement, toutes opérations commerciales ou financières, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières, notamment, mais pas exclusivement, celles pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-avant définis ou susceptibles d'en favoriser la réalisation. Jugement du Tribunal de Commerce de LILLE-MÉTROPOLE en date du 30/06/2025 ouvrant une procédure de liquidation judiciaire, fixant provisoirement la date de cessation des paiements au 31/01/2024, désignant en qualité de liquidateur : SELARL MJ SOLUTIO prise en la personne de Maître BEUN Marie Centre du Molinel allée de la Marque Bâtiment A avenue de la Marne 59290 WASQUEHAL,. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

M2511169

Jugement du 24 juin 2025

SAS ATC GREEN BRO, 16 rue Pithou, 10000 Troyes, RCS Troyes 883 368 177. Commerce de gros dans les produits à base de plante. Jugement du tribunal de commerce de Troyes prononçant en date du 24 Juin 2025 la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Avril 2024, désignant liquidateur SCP Philippe ANGEL - Denis HAZANE - Sylvie DUVAL en la personne de Maître Denis HAZANE 32, boulevard Victor Hugo - 10000 Troyes.

M2511168

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

AMBULANCES
DU PLATEAU /
AMBULANCES
2000

Suivant acte sous seing privé à CHARLEVILLE MEZIERES du 3 octobre 2025 enregistré le 13 octobre 2025 au SPFE ARDENNES dossier 2025 00018547 ref 0804P01 2025 A 00883, la société AMBULANCES DU PLATEAU, SASU, au capital de 25.000 € dont le siège social est situé 2021 rue de la Croix de Fer - 08230 ROCROI, R.C.S. SEDAN 852 789 692 A CEDE à la société AMBULANCES 2000, SARL au capital de 260.000 € dont le siège social est situé 24 avenue du 91^{ème} RI - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, R.C.S. SEDAN 432 024 255.

LE BIEN SUIVANT : Une autorisation de stationnement taxi délivrée par la commune de ROCROI portant le numéro 4, une autorisation de stationnement taxi délivrée par la commune de ROCROI portant le numéro 5, une autorisation de stationnement taxi délivrée par la commune de MAUBERT FONTAINE portant le numéro 2, une autorisation de stationnement taxi délivrée par la commune de SIGNY LE PETIT portant le numéro 2.

L'entrée en jouissance a été fixée au 3 octobre 2025 à minuit.

Le prix de cession est de 200.000 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au fonds cédé 2021 rue de la Croix de Fer - 08230 ROCROI et chez Maître Martin EIGLIER, Avocat, 17 rue Venture à MARSEILLE (13001) pour la correspondance.

Pour avis.

M2511236

AMBULANCES
DU PLATEAU /
FERRARI 2000

Suivant acte sous seing privé à CHARLEVILLE MEZIERES du 3 octobre 2025, enregistré le 13 octobre 2025 au SPFE ARDENNES dossier 2025 00018550 ref 0804P01 2025 A 00880, la société AMBULANCES DU PLATEAU, SASU, au capital de 25.000 € siège social 2021 rue de la Croix de Fer - 08230 ROCROI, RCS SEDAN 852 789 692 A CEDE à la société FERRARI 2000 SARL au capital de 1.000 € siège social 1 bis Place Gambetta - 08700 NOUZONVILLE, RCS SEDAN 887 843 852 LE BIEN SUIVANT : une autorisation de stationnement taxi délivrée par la commune de ROCROI portant le numéro 3, une autorisation de stationnement taxi délivrée par la commune de MAUBERT-FONTAINE portant le numéro 1, une autorisation de stationnement taxi délivrée par la commune de SIGNY LE PETIT portant le numéro 4.

L'entrée en jouissance a été fixée au 3 octobre 2025 à minuit. Le prix de cession est de 150.000 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au fonds cédé et chez Maître Martin EIGLIER, Avocat, 17 Rue Venture à Marseille (13001) pour la correspondance.

Pour avis.

M2511242

FERRARI 2000

Suivant acte sous seing-privé à CHARLEVILLE MEZIERES du 3 octobre 2025, enregistré au SPFE ARDENNES le 15/10/2025 dossier 2025 00018720 ref 0804P01 2025 A 00891, la société FERRARI 2000, SARL au capital de 1.000 €, siège social 1 bis Place Gambetta - 08700 NOUZONVILLE, R.C.S. SEDAN 887 843 852 A CEDE A la société AMBULANCES ARDENNES ASSISTANCE, SASU au capital de 8.384.69 € siège social 73 route de Warcq - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, R.C.S. SEDAN 330 043 241. Une branche autonome dépendant d'un fonds de commerce de TRANSPORT SANITAIRE TERRESTRE VSL ET AMBULANCES, connu sous l'enseigne FERRARI 2000, exploitée 1 bis place Gambetta - 08700 NOUZONVILLE.

L'entrée en jouissance a été fixée au 3 octobre 2025 à minuit.

Le prix de cession est de 250.000 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au fonds cédé et chez Maître Martin EIGLIER, Avocat, 17 rue Venture à Marseille (13001) pour la correspondance.

M2511417



EURL LAY 08 -
Claire JELU

Cession fonds commerce

Suivant acte sous seing privé en date à Virgine aux Bois du 17/03/2025, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement des Ardennes le 28/03/2025,

la société EURL LAY 08 domiciliée 14 rue Hyppolyte Taine à 08330 VRIGNE AUX BOIS, représentée par son gérant, Monsieur ANDRUSZKO Yvan, immatriculée RCS SEDAN 912 249 729 A CEDE

à Madame JELU Claire née LEFRANC demeurant 273 route du Hameau de Briancourt à 08330 VRIGNE AUX BOIS

un fonds de commerce de Friterie Snack, sis et exploité 6 place des fusillés de la Résistance à 08330 VRIGNE AUX BOIS, moyennant le prix de 23 000 €.

Jouissance : 25/03/2025.

L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN

M2511277

AMBULANCES
2000

suivant acte sous seing-privé à CHARLEVILLE MEZIERES du 3 octobre 2025, enregistré le 15/10/2025 au SPFE des ARDENNES dossier 2025 00018723 ref 0804P01 2025 A 00892, la société AMBULANCES 2000 SARL au capital de 260.000 € siège social 24 Avenue du 91 ème RI - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, RCS SEDAN 432 024 255 A CEDE A la société AMBULANCES ARDENNES ASSISTANCE SASU au capital de 8.384.69 € siège social 73 route de Warcq - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, RCS SEDAN 330 043 241 une branche autonome de TRANSPORT SANITAIRE TERRESTRE VSL ET AMBULANCES, connu sous l'enseigne AMBULANCES 2000 exploitée 24 Avenue du 91 ème RI - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

L'entrée en jouissance a été fixée au 3 octobre 2025 à minuit. Le prix de cession est de 430.000 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au fonds cédé et chez Maître Martin EIGLIER, Avocat, 17 Rue Venture à Marseille (13001) pour la correspondance.

M2511414

AMBULANCES
2000

suivant acte sous seing-privé à CHARLEVILLE MEZIERES du 3 octobre 2025, enregistré le 15/10/2025 au SPFE des ARDENNES dossier 2025 00018723 ref 0804P01 2025 A 00892, la société AMBULANCES 2000 SARL au capital de 260.000 € siège social 24 Avenue du 91 ème RI - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, RCS SEDAN 432 024 255 A CEDE A la société AMBULANCES ARDENNES ASSISTANCE SASU au capital de 8.384.69 € siège social 73 route de Warcq - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, RCS SEDAN 330 043 241 une branche autonome de TRANSPORT SANITAIRE TERRESTRE VSL ET AMBULANCES, connu sous l'enseigne AMBULANCES 2000 exploitée 24 Avenue du 91 ème RI - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

L'entrée en jouissance a été fixée au 3 octobre 2025 à minuit. Le prix de cession est de 430.000 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au fonds cédé et chez Maître Martin EIGLIER, Avocat, 17 Rue Venture à Marseille (13001) pour la correspondance.

M2511416

CONSTITUTION
DE SOCIETE



4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur – BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine
08600 GIVET

DEFOOZ
Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Le Trioux des Sartelles
08600 CHOOZ

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHOOZ du 18 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : DEFOOZ.

SIÈGE SOCIAL : Le Trioux des Sartelles - 08600 CHOOZ.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.

Exceptionnellement, l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.

Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Sylvain DEFOOZ, né le 19 mai 1975 à REVIN, demeurant Le Trioux des Sartelles - 08600 CHOOZ.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

M2509940

SC « 2C »

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 14 octobre 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : SC.

Dénomination : «2C».

Siège social : 5 rue des Tavernes - 08270 VIEL SAINT REMY.

Objet social : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole ou viticole, et la gestion de ces participations et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

Capital social : 1.000 € divisé en 100 parts de 10 €.

Cession de parts sociales : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des ¾ des voix exprimées.

Gérance : Monsieur Jérémie DELVAUX, demeurant 5 rue des Tavernes - 08270 VIEL SAINT REMY, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation : au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2511165

LOAHSKY

Par acte SSP du 26/09/2025 il a été constitué une SAS dénommée : LOAHSKY. Siège social : 2 rue de Mélimée - 08390 MONTGON. Capital : 250 €. Objet : La vente de carrelage et de tous matériaux et équipements liés à l'aménagement et à la construction ; La vente de véhicules d'occasion et toutes activités connexes ; Les prestations de dépannage et services associés. Président : M SCHEIRS Harold, 3 rue de Melimée - 08390 MONTGON. Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

M2511099

A.M FUNÉRAIRE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à 01/10/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée
DÉNOMINATION SOCIALE : A.M FUNÉRAIRE

SIÈGE SOCIAL : Carrefour la Providence, 08400 VOUZIEERS

OBJET SOCIAL : Vente et pose de caveaux, monuments funéraires, transport de corps avant et après mise en bière, vente de fleurs, gestion de chambre funéraire, cérémonie et organisation complète d'obsèques, maçonnerie.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 5 000 euros

GÉRANCE : Madame Amandine MAGISSON, demeurant 8 Rue de la Concorde 51800 COURTÉMONT, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance

M2511206

ETF GALICHET
THEO

Société à responsabilité limitée
au capital social de 1.500 Euros

Siège social :
8 rue de la Picheraïne
08430 VILLERS LE TOURNEUR

Avis de constitution

SOCIÉTÉ : ETF GALICHET THEO.
FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL : Mille cinq cents Euros (1.500 €), divisé en cent cinquante (150) parts sociales de dix Euros (10 €) chacune, entièrement souscrites et libérées.

SIÈGE : 8 rue de la Picheraïne - 08430 VILLERS LE TOURNEUR.

OBJET : La société a pour objet en France et à l'Etranger :

- L'entretien et la création d'espaces verts ;

- L'élagage, l'abattage et le débardage ;

- L'achat et la vente de bois.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

APPORTS EN NUMÉRIAIRES : Mille cinq cents Euros (1.500 €).

GÉRANT : Monsieur Théo GALICHET, demeurant à VILLERS LE TOURNEUR (08430), 8 rue de la Picheraïne.

IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour insertion, Monsieur Théo GALICHET

Gérant.

M2511237



Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

VOYAGES GUILLOUX
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 21 bis rue du 152^{ème} R.I.
08300 RETHEL
En cours d'immatriculation

Suivant acte sous seing privé en date à RETHEL (Ardennes) du 22 octobre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : VOYAGES GUILLOUX.
FORME : Société par actions simplifiée.

SIÈGE : 21 bis rue du 152^{ème} R.I. - 08300 RETHEL.

OBJET : Agence de voyages.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 5.000 €.

PRESIDENT : M. Adrien GUILLOUX, demeurant à JUNIVILLE (08310), 18 rue de la Chicherie.

DIRECTEURS GENERAUX : M. Clément GUILLOUX, demeurant à RETHEL (08300), 9 rue Blaise Pascal / M. Jules GUILLOUX, demeurant à BERTONCOURT (08300), 18 rue de la Croisette.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Sauf celles consenties entre associés, toute cession, ou transmission à titre gratuit, est soumise à l'agrément préalable donné par décision collective des associés.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2511415

SENSATION
Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 45 avenue du Petit Bois
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARLEVILLE MEZIERES du 15 octobre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : SENSATION.

SIÈGE SOCIAL : 45 avenue du Petit Bois - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Cédric BEAUFORT, demeurant 8 rue de Montaigu 02290 AMBLENY, Monsieur Sylvain BRASSEUR, demeurant 12 rue Warnier 51100 REIMS, Monsieur Bernard CACHAUD, demeurant 36 rue du Maréchal Leclerc 51150 PLIVOT, Monsieur François-Xavier GADOUX, demeurant 11 allée de Suède 80090 AMIENS, Monsieur Grégory INFUSO, demeurant 21 rue Corvisart 08600 GIVET et Monsieur Nicolas THELLIER, demeurant 37 rue des Auges 80260 ALLONVILLE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas, donné par un ou plusieurs associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2511457

SCI LIC PATRIMOINE

Acte : sous seing privé du 11 août 2025

DÉNOMINATION : SCI LIC PATRIMOINE

FORME : Société Civile

CAPITAL SOCIAL : DEUX MILLE EUROS (2000,00€)

SIÈGE SOCIAL : VILLERS SEMEUSE (08000) 25 Rue Jules Guesde

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, l'exploitation par location ou autrement sauf meuble, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social sans modifier le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

GÉRANCE : Mr Jérémie DERRIERE et Madame Marine VILLART demeurant à VILLERS SEMEUSE (08000) 9 rue Jules Guesde.

CESSION DE PARTS SOCIALES : libre entre associés.

Pour avis.

M2511274

MODIFICATION

DE STATUTS

GAEC «HUREAU»

Reconnu sous le n° 85-391
Société civile au capital de

215.895 Euros

13 rue de la Hobette - 08310 MACHAULT
337 618 615 R.C.S. Sedan

Par PV d'AGE du 30/09/2025, les associés ont décidé de procéder à la transformation du GAEC «HUREAU» en SCEA «HUREAU», sans création d'une personne morale nouvelle, à compter du 15/10/2025

Pour avis : Les gérants.

M2510738

SARL « MAXOMAS »

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 Euros

27 rue de Reims - 08310 HAUVINE
849.427.901 R.C.S. Sedan

Par PVAGE en date du 15/10/2025, les associés ont décidé d'étendre l'objet social de la société aux activités immobilières suivantes :

- L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la gestion, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis ;

- L'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;

- Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,

Pour avis : Le Gérant.

M2510910



MYDEM

Société par actions simplifiée
unipersonnelle au capital

de 1 500 000 euros

Siège social :
48 AV CHARLES BOUTET,
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

413 702 440 RCS SEDAN

Transfert de siège

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 05/09/2025, a décidé de transférer le siège social du 48 AV CHARLES BOUTET, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES au 1 impasse Lundy, 51100 REIMS chez LOREM AVOCATS à compter du 05/09/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN sous le numéro 413 702 440 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Président : Monsieur Jean-Claude MARCILLAC, demeurant 48 avenue Charles Boutet, 08000 CHARLEVILLE -MEZIERES

M2511137

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

**SOCIETE
D'ECONOMIE
MIXTE
SOCIETE
D'EQUIPEMENT ET
D'AMENAGEMENT
DES ARDENNES**
Au capital de 3 186 120 euros
Siège social : 6 rue des Mésanges
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
RCS Sedan 786 120 097

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU 24 JUIN 2025**
Le Conseil d'Administration prend acte de la désignation des administrateurs ci-après : LA CAISSE D'EPARGNE GRAND EST EUROPE «Monsieur MANDRA François - Chargé d'Affaires Collectivités Champagne Ardennes, et représentant de la CEGEE Pour insertion.
Le Président Directeur Général, Jean-Claude CAILLAUD
M2511158

**SOCIETE
D'ECONOMIE
MIXTE
SOCIETE
D'EQUIPEMENT ET
D'AMENAGEMENT
DES ARDENNES**
Au capital de 3 186 120 euros
Siège social : 6 rue des Mésanges
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
RCS Sedan 786 120 097

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU 30 SEPTEMBRE 2025**
Le Conseil d'Administration prend acte de la désignation des administrateurs ci-après : LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS «Monsieur SAIDOUNE Akle - Directeur Territorial Ardennes & Marne, et représentant de la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS Pour insertion.
Le Président Directeur Général, Jean-Claude CAILLAUD
M2511159

**Etude de Maîtres Claire
AVEZOU et Lucie
GRESSARD, Notaires
associées à SAINT
LAURENT D'AIGOUZE
(Gard), 353 Boulevard
Gambetta.**

SCI des Tournelles
Société civile immobilière
Capital 1000 Euros
12 rue de Tournelle - 08350
DONCHERY
RCS Sedan 499 110 328

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13 octobre 2025, il a été décidé de transférer le siège social du 12 rue de Tournelle - 08350 DONCHERY au 520 Avenue Jacques et Casimir Raynaud - 30220 SAINT LAURENT D'AIGOUZE, à compter du 13 octobre 2025, et de modifier les articles des statuts en conséquence. Radiation du RCS de SEDAN et immatriculation au RCS de NIMES.
Pour avis : Le notaire.
M2511178

**SCI FORMULE
TROIS**
Société civile immobilière
au capital de 457,35 Euros
Siège social :
1 allée des Glycines - 08300 RETHEL
349 180 786 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 15/10/2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 1 allée des Glycines - 08300 RETHEL au 11 bis rue des Lavandières - 08460 CLAVY WARBY à compter du 15/10/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
Pour avis : La gérance.
M2511207

KTME
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
porté à 10.907.281 Euros
Siège social : Z.I. de Braux,
Rue de la Pierre Saint-Martin
08120 BOGNY SUR MEUSE
932 967 524 R.C.S. Sedan

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 17/10/2025 que le capital social a été augmenté de 10.906.281 € par voie d'apport en nature.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à mille Euros (1.000 €).
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à dix millions neuf cent sept mille deux cent quatre-vingt-un Euros (10.907.281 €).
Pour avis : Le président.
M2511226

KHCA
Société par actions simplifiée
au capital de 3 euros
porté à 2 558 440 Euros
Siège social : 2 bis rue de la République
- 08120 BOGNY SUR MEUSE
991 746 371 RCS Sedan

Il résulte du procès-verbal d'une décision unanime des associés du 17/10/2025 que le capital social a été augmenté de 2 558 437 euros par voie d'apport de droits sociaux.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
ANCIENNE MENTION :
Le capital social est fixé à trois euros (3 euros).
NOUVELLE MENTION :
Le capital social est fixé à la somme de deux millions cinq cent cinquante -huit et quatre cent quarante euros (2 558 440 €).
Pour avis : Le président
M2511227

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**LE RIDEAU
METALLIQUE**
Société par actions simplifiée
au capital de 37.500 Euros
Siège social : ZA Les Boulaines
55700 MOULINS SAINT HUBERT
Transféré sis : 41 rue de Sedan
08450 REMILLY AILLICOURT
798 460 416 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 16/10/2025, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du ZA Les Boulaines - 55700 MOULINS ST HUBERT au 41 rue de Sedan - 08450 REMILLY AILLICOURT et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
La société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BAR LE DUC sous le numéro 798 460 416 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
PRÉSIDENT : Monsieur Nicolas MAHOUDEAUX, demeurant 1 rue de la Bitche - 08210 VILLERS DEVANT MOUZON.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Cyril MAHOUDEAUX, demeurant 11 rue de Pierie - 08210 MOUZON.
Pour avis.
M2511254

**HLP MOTOS
& VELOS**
SARL AU CAPITAL DE 7 500 EUROS
8 rue de Bitburg - 08300 RETHEL
RCS SEDAN 502 361 272

Aux termes d'une délibération en date du 17 octobre 2025, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
La dénomination de la société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture demeurent inchangés.
Le capital social reste fixé à la somme de 7 500 euros.
Les gérants cessent leur fonctions du fait de la transformation de la société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :
PRÉSIDENT : Monsieur Jean-Baptiste LONGHAIS demeurant 14 rue Berlioz 08300 SAULT LES RETHEL
DIRECTEUR GENERALE : Monsieur André POILVERT demeurant 6 allée de la Prévoyance 51100 REIMS
M2511323

BLAGNY BAZAR
SAS au capital de 10.000 Euros
Siège social : che rural dit des rillettes
angle de la RN Nationale
08110 BLAGNY
921 874 004 R.C.S. de Sedan

Aux termes de l'AGO en date du 10/10/2025 les associés ont nommé directeurs généraux M. AZANAÏ Abdelkhalak, demeurant 16 avenue Jean-Baptiste Clément - 08500 REVIN et M^{me} HAMADENE Linda, demeurant 1 rue Vauban - 55700 STENAY
Mention au R.C.S. de SEDAN.
M2511344

ARDEN CONCEPT
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 5 rue Jules Raulin
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
921 260 766 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 22/10/2025 l'associé unique a décidé :
- De transférer le siège social 5 rue Jules Raulin - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES au 33 rue Dubois Crancé - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES à compter du 29 Septembre 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : Le président.
M2511391

MDG AUTO SEDAN
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 18 C route de Bellevue
08200 SEDAN
988 283 149 R.C.S. Sedan

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 22/10/2025, la capital social de la société a été augmenté de 5.000 € pour passer à 10.000 €.
Pour avis : Le président.
M2511403

**COURS
D'ORLEANS
ET DE SEVIGNE**
SCI au capital de 609 800 €
Siège social : 1. Rue Yvonne-Edmond Foinant - 08000 VILLERS SEMEUSE
RCS de SEDAN n°431 979 012

L'AGO du 06/08/2025 a décidé à compter du 06/08/2025 de nommer en qualité de gérant M. DEGLAIRE Samuel, demeurant 1, Rue Yvonne -Edmond Foinant 08000 VILLERS SEMEUSE en remplacement de M. JACQUEMARD Christophe, gérant, pour cause de démission.
Modification au RCS de SEDAN.
Samuel DEGLAIRE
M2511404

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
4 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03 24 29 60 81
CONTACT@C-W-A.FR

PARC
Société civile immobilière
au capital de 31.000 Euros
Siège social :
1 chemin du Hatois - 08200 FLOING
480 675 719 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 10 octobre 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :
- De remplacer à compter du 30 avril 2025 la dénomination sociale PARC par CAP, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;
- De transférer le siège social du 1 chemin du Hatois - 08200 FLOING au 2 rue des Charmes - 08330 VRIGNE AUX BOIS à compter du 30 avril 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
Pour avis : La gérance.
M2511480

POURSUITE D'ACTIVITE
CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
4 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03 24 29 60 81
CONTACT@C-W-A.FR

DF
Société Anonyme
au capital de 40.000 Euros
Siège social :
17 rue Roger Salengro
08330 VRIGNE AUX BOIS
411 151 491 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 15 Octobre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis :
Le Conseil d'Administration.
M2511189

HMC
Expertise Comptable

**LEGUMES
& TERROIR**
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : Pépinières d'Entreprises
8 rue de l'Artisanat
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
930 597 562 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 15 octobre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis La Gérance
M2511451

**DISSOLUTION
DE SOCIETE**

JUELI
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège de liquidation :
Rue des Cerisiers
08120 BOGNY SUR MEUSE
753 979 699 RCS Sedan

**Avis
de dissolution anticipée**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15/09/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Gaël Rouschop, demeurant 11 bis Rue des campanules 08090 SAINT -LAURENT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Rue des Cerisiers 08120 BOGNY SUR MEUSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sedan, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur.
M2511314

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
4 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03 24 29 60 81
CONTACT@C-W-A.FR

HUPIN
Société en nom collectif en liquidation
Au capital de 5.000 Euros
Siège social : 42 Avenue de la Marne
08200 SEDAN
Siège de liquidation :
31 Grande Rue - 08200 LA CHAPELLE
831 700 562 RCS Sedan

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 27 mars 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Cédric HUPIN, demeurant 31 Grande Rue - 08200 LA CHAPELLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 31 Grande Rue - 08200 LA CHAPELLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.
M2511345

**FIDAL
AVOCATS**
Société d'Avocats
Parc d'Affaires Reims-Champigny
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002
51886 REIMS

LA PREVOSTIERE
Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 4.770 Euros
Siège social : 11 rue Villé
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
953 257 813 R.C.S. Sedan

Aux termes d'un acte SSP en date du 21 octobre 2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable.
Monsieur Yannis GRIFTI, demeurant 11 rue Villé - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES exercera les fonctions de liquidateur durant la période de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 11 rue Villé - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN. Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.
Pour avis.
M2511407

**CLOTURE
DE LIQUIDATION**

SARL « BOURBON »
Société à responsabilité limitée
en cours de liquidation
au capital social de 5.000 Euros
Siège social : Rue Cour
08390 LES PETITES ARMOISES
R.C.S. Sedan 753 700 723
N° SIRET : 753 700 723 00020

Suivant décision en date du 30 Juin 2025, l'assemblée générale ordinaire des associés :
- A approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 30 juin 2025 ;
- A donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat ;
- Et a constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
Le liquidateur.
M2511238

**LECLERE
OPTOMETRIE**
Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 3.000 Euros
Siège social : 4 av du Général De Gaulle - 08500 REVIN
Siège de liquidation :
4 av du Général De Gaulle
08500 REVIN

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2025 au 4 av du Général De Gaulle - 08500 REVIN, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Romain LECLERE, demeurant 14 rue Sainte Marie - 08150 HARCY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.

M2511449
**TRIBUNAUX
JUDICIAIRE**

Jugement du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MÉZIERES du 8 octobre 2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire de la :

S.C.I IMG
(Siren 424 586 055), 37 rue Madame de Sévigné - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
Mandataire liquidateur : SELARL BRUCELLE CHARLES, prise en la personne de Me Charles BRUCELLE.
Juge commissaire titulaire : Nahida SMAHI.
Juge commissaire suppléant : Jérôme DENOUAL-LE-GRAND.
Date de cessation de paiement : 1^{er} septembre 2025.
La liste des créances déclarées au passif de la procédure avec ses propositions d'admission, de rejet ou de renvoi devra être établie par le mandataire judiciaire et transmise au juge commissaire dans le délai de 2 mois suivant la publication du jugement au BODACC.
Le Greffier : O. RABIER.

M2511244
**SUCCESSION
VACANTE**

SUCCESSION VACANTE
La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. PAYON Alain décédé le 20/10/2014 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808098968.
M2511299

SUCCESSION VACANTE
La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} DUFLOT Annette décédée le 23/06/2018 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808135262.
M2511300

SUCCESSION VACANTE
La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} DUEZ Pascale décédée le 24/10/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808152517.
M2511301

SUCCESSION VACANTE
Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 02/10/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. ALLARD Jean décédé le 03/03/2025. Réf. 0808155302. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2511302

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 02/10/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. NEUVENS Alain décédé le 26/06/2024. Réf. 0808155301. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2511307

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 02/10/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. DELPORTE Gregory décédé le 13/03/2025. Réf. 0808155308. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2511308

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE SEDAN

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 16 octobre 2025

SARL GARAGE HANNY, 5 route Manre, 08400 Ardeuil et Montfauvelles, RCS Sedan 897 785 671. Garage, entretien, mécanique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2511181

SAS SAM COIFFURE, 1 rue des Pivoines, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 829 639 780. Salon de coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2511182

KEZADRI (nom d'usage KEZADRI (El)) Yasmina Fatima, 17 rue Irénée Carré, 08000 Charleville Mezieres, RCS Sedan 879 472 744. Vente de vêtements, accessoires, maroquinerie, bijoux fantaisie, marchandises non réglementées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2511183

SAS LE COIFFEUR, 6 rue du Ménéil, 08200 Sedan, RCS Sedan 854 039 021. Vente accessoires de coiffure, produits de traitement capillaire, vente de produits cosmétiques et coiffures, et toutes activités liées directement ou indirectement à celle-ci. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2511184

SAS EAP GROUP, 18 rue du Négoce, 31650 Saint-Orens-de-Gameville. Non précisée. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. M2511180

SARL ENTREPRISE PALUMBO FRERES, rue Pierre Viénot, Zi, 08330 Vrigne-aux-Bois, RCS Sedan 787 020 569. Tous travaux publics ou particuliers de toute nature d'entreprise générale. Jugement prononçant la reprise de la procédure de liquidation judiciaire. Liquidateur : Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle. M2511179

Jugement du 20 octobre 2025

SAS EGI KLUBB GROUP, rue de la Warenne, 08000 Les Ayvelles, RCS Sedan 842 102 980. Construction, vente d'élévateurs à nacelles, transformation de véhicules, carrossier constructeur, vente de pièces détachées et maintenance engins spéciaux. Et généralement toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à Ces activités ou susceptible d'en faciliter le développement. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. M2511280

PLAN DE CESSIION

Jugement du 20 octobre 2025

SAS EGI KLUBB GROUP, rue de la Warenne, 08000 Les Ayvelles, RCS Sedan 842 102 980. Construction, vente d'élévateurs à nacelles, transformation de véhicules, carrossier constructeur, vente de pièces détachées et maintenance engins spéciaux. Et généralement toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à Ces activités ou susceptible d'en faciliter le développement. Jugement arrêtant le plan de cession. M2511279

Matot Braine PETITES AFFICHES

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

Envoyez-nous vos annonces par mail



annoncelegale.pamb@legalnet.org



Aube

VENTE CESSIION

ATTRIBUTION

D'APPORTS

**ifac**avocats
le bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

JMI IMPRIMERIE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/07/2025 enregistré au SPFE de l'Aube, le 04/08/2025 dossier 2025 00019194 réf. 1004P01 2025 A 01493

La société **JOSE MOYARD IMPRIMEUR**, SARL au capital de 13.600 €, ayant son siège social Parc du Grand Troyes, Quartier Savipol, 8 rue Robert Schuman -10300- SAINTE SAVINE, immatriculée 389 535 527 RCS TROYES

A vendu à :

La société **JMI IMPRIMERIE**, SAS au capital de 1.000 €, ayant son siège social 43 avenue Marie de Champagne -10000- TROYES, immatriculée 942 014 408 RCS TROYES

Les éléments du fonds de commerce «d'impression sur tous supports, de façonnage, de composition, de photocomposition, de flashage sur tous supports, de conseil en étude et fabrication de l'imprimé, de formation technique, ainsi que de démarchage et publicité», sis et exploité 8 rue Robert Schuman, Parc du Grand Troyes, Quartier Savipol -10300- SAINTE SAVINE, pour lequel le Cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro SIRET 389 535 527 00028, code APE 18.12Z

L'entrée en jouissance a été fixée au 28/07/2025.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 20.000 € s'appliquant pour 9.975 € aux éléments incorporels et 10.025 € aux éléments corporels cédés.

Pour insertion.

JMI IMPRIMERIE

Dans l'annonce parue le 20/10/2025, référence n°M2511175 il y avait lieu de lire :

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales pour la validité et pour la correspondance chez Me Isabelle BARAULT, SCP B & M, 2 place Casimir Périer (10000) TROYES. M2511472

CONSTITUTION

DE SOCIETE

**baillot** & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

EXPERTISENR

Aux termes d'un ASSP en date du 01/10/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : EXPERTISENR

OBJET SOCIAL : Expertise, apprentissage et préparation, conseils et accompagnement en énergies renouvelables.

SIÈGE SOCIAL : 13 Rue des Vignes, 10120 SAINT POUANGE

CAPITAL : 3 000 €

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

GÉRANCE : M. SALAMI Julien 13 Rue des Vignes 10120 SAINT POUANGE M2511077

**MPA**
Maxence Perrin
Avocat d'affaires

SAS Février Holding

Par acte sous signature privée en date du 15 octobre 2025 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SAS Février Holding.

FORME : société par actions simplifiée.

CAPITAL : 1.000 €.

SIÈGE : 23 Grande Rue - 10250 GYÉ SUR SEINE.

OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- Toutes prise de participations et toutes opérations financières de placement dans toutes sociétés ou affaires civiles ou commerciales ;
- La souscription, l'acquisition, l'apport, la cession de toutes valeurs mobilières, la gestion de tous portefeuilles
- titres ;
- La direction, l'organisation, le financement, le contrôle de toutes affaires ou entreprises industrielles, commerciales, financières, mobilières, immobilières ou autres ;
- La fourniture au profit de sociétés auxquelles elle est apparentée de toutes prestations administratives, comptables, juridiques, financières, informatiques, logistiques et autres ; Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

DURÉE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTES : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses parts sociales. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts sociales.

PRESIDENT : Monsieur Stéphane FEVRIER, demeurant 4 chemin latéral à la RN 71 - 10250 NEUVILLE SUR SEINE. IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES. Pour avis. M2511223

AUX3

Par acte SSP du 17/10/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : AUX3.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la cession, l'administration, la mise en valeur, l'exploitation, la gestion par location, meublée ou non, avec services ou non, ou autrement de tous immeubles bâtis ou non, biens et droits immobiliers sous toutes formes. La construction, la réhabilitation, l'extension, l'aménagement et la revente en bloc ou au détail de tous biens immobiliers. La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, d'obligations et de tous titres ou droits sociaux en général. L'emprunt, le cautionnement simple ou hypothécaire nécessaires à la réalisation de l'objet. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

SIÈGE SOCIAL : 11A rue de la Citation - 10320 RONCENAY.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : HOLDING NEWCO, SARL au capital de 1.560.000 €, ayant son siège social 11A rue de la citation - 10320 RONCENAY, 899 062 590 R.C.S. de TROYES, HOLDING DR GRP, SARL au capital de 610.000 €, ayant son siège social 11A rue de la citation - 10320 RONCENAY, 925 178 501 R.C.S. de TROYES.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Agrément dans tous les cas.

Immatriculation au R.C.S. de TROYES. M2511224

**Groupe Prieur**
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

NJ

Société civile immobilière au capital de 500 euros

Siège social : 6 chemin des hauts de croix, 10100 GELANNES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GELANNES du 16 Octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : NJ

Siège social : 6 chemin des hauts de croix, 10100 GELANNES

Objet social : L'acquisition, la gestion, l'administration et la location de biens immobiliers, ainsi que de toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Nicolas JACQUIN né le 07 janvier 1982 à ROMILLY SUR SEINE (10), de nationalité française, demeurant 6 chemin des hauts de croix, 10100 GELANNES,

Madame Séverine SELLIER, ayant pour nom d'usage JACQUIN, née le 03 mars 1985 à ROMILLY SUR SEINE (10), de nationalité française, demeurant 6 chemin des hauts de croix, 10100 GELANNES,

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2511231

BG4U

Par ASSP en date du 15/10/2025 il a été constitué une SAS à capital fixe dénommée : BG4U. CAPITAL : 3400,00 €. OBJET SOCIAL : Commerce interentreprises de matériel agricole. DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de TROYES. SIEGE SOCIAL : 2 rue Gustave Eiffel, Technopole de l'Aube - 10430 ROSIERES PRES TROYES. PRESIDENT(E) : M. PORTAL Michel, pour une durée 1 an, demeurant 32 rue Begand, apt C301 - 10000 TROYES. DIRECTEUR GENERAL : M. GAHAMANYI Thierry, demeurant 99 rue de Conflans - 95220 HERBLAY SUR SEINE. M2511326

DR CODO LUCRECE

Par acte SSP du 10/09/2025, il a été constitué une SELARL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : DR CODO LUCRECE.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice de la profession de médecin spécialisé en pédiatrie. Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer. Elle peut accomplir toutes les opérations civiles, financières, immobilières et mobilières, qui se rattachent à son objet social et sont de nature à favoriser son activité.

SIÈGE SOCIAL : 87 avenue Edouard Herriot - 10000 TROYES.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M^{me} CODO LUCRECE, demeurant 9 rue Jean Arson - 10430 ROSIÈRES PRÉS TROYES.

Immatriculation au R.C.S. de TROYES. M2511392

MODIFICATION

DE STATUTS

**Groupe Prieur**
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

CHEZ SINA ET DARASY

Société à responsabilité limitée à associé unique

au capital de 16 000 euros

Siège social : 79, avenue du 1^{er} Mai 10000 TROYES

850 377 219 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 11 juillet, l'Associée Unique a décidé de ne pas procéder au remplacement de Madame Darasy OUCH, gérant démissionnaire à compter du 11 juillet 2025.

Pour avis : La Gérance.

M2508136

**baillot** & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

BAR DE LA PLAGE

SASU au capital de 5 000 €

Siège social : 7 Voie du Closeau 10140 BRIEL SUR BARSE

10140 BRIEL SUR BARSE

RCS de TROYES n°922 974 126

Avis de transformation

En date du 01/09/2025, l'associé unique a décidé de transformer la société en Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 01/09/2025 et a nommé en qualité de co-gérants M^{me} GUILMAILLE Isabelle, demeurant 7 Voie du Closeau 10140 BRIEL SUR BARSE et M. TINELLE Cédric, demeurant 7 Voie du Closeau 10140 BRIEL SUR BARSE. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions du président.

Modification au RCS de TROYES. M2509007

**baillot** & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SOCIETE DESBRANCHES

Société civile au capital de 221 813,32 €uros

Siège social : 8 rue de la Monnaie 10000 TROYES

RCS de TROYES n°400 652 103

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 15/10/2025 a décidé à compter du 15/10/2025 de diminuer le capital social de 40 018 € par rachat et diminution du nombre de parts sociales en le portant de 221 813,32 € à 181 795,32 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de TROYES. M2509058

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube



155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SPRINGART

SASU au capital de 1 000 €
Siège social :
54 Avenue Anatole France
10000 TROYES
RCS de TROYES n°830 945 887

Avis de transformation

En date du 01/09/2025, l'associé unique a décidé de transformer la société en Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 01/09/2025 et a nommé en qualité de gérant M. BERTHELIN Arthur, demeurant 50 Avenue Anatole France 10000 TROYES. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions du président.
Modification au RCS de TROYES.
M2509390

GWEN HA DU

Société civile au capital de 1 000 Euros
Ancien siège social :
7, Rue Flore Thibault
10150 CULOISON
Nouveau siège social :
35 rue Marcellin Berthelot
10000 TROYES
518 214 904 RCS Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 01 septembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 7, Rue Flore Thibault, 10150 CULOISON au 35 rue Marcellin Berthelot 10000 TROYES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : La gérance.
M2510529

SMART INVEST

SAS au capital de 200.000 Euros
Siège social : 11 rue des Charmottes
10410 RUVIGNY
838 179 349 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération de l'AGOA du 30 juin 2025, il résulte que le mandat de la société BDS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.
Pour avis : La Présidente.
M2510674

SCI D'EPAGNE

SCI D'EPAGNE SCI au capital de 100 € Siège social : 9 Rue D'epagne 10500 Precy-saint-martin 453828139 RCS TROYES. L'AGE du 07/10/2025 a décidé : de prendre acte du décès du gérant Ginette Lavigne . Dépôt RCS TROYES.
M2510741



155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

GROUPE

INFRANET

SASU au capital de 2 500 €
Siège social :
1 Rue Guillaume Le Bé
10000 TROYES
RCS de TROYES n°804 688 638

En date du 01/10/2025, l'associé unique a décidé, à compter du 01/10/2025 de transférer le siège social au 3 Ter Rue Guillaume Le Bé 10000 TROYES et de modifier la dénomination sociale de la société anciennement GROUPE INFRANET qui devient JAVS.
Modification au RCS de TROYES.
M2511069

AUBOIS

SAS au capital de 100.000 Euros
Siège social :
165 rue de la tuilerie
10270 MONTIÉRAMÉY
847 937 059 RCS de Troyes

Aux termes de l'AGO en date du 16/10/2025 l'associé unique a nommé président HOLDING DJC GLAIS, SARL au capital de 845.000 €, ayant son siège social 63 rue du 27 aout 1944 10270 MONTREUIL SUR BARSE, 908 365 521 RCS de TROYES représentée par M. GLAIS Didier en remplacement de M. GLAIS Didier.
Mention au RCS de TROYES.
M2511197



M.C.T.

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
29 route de Soligny
10400 FONTAINE MACON
500 317 391 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 16/10/2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SAS M.C.T. a décidé de transférer le siège social du 29 route de Soligny - 10400 FONTAINE MACON au 2 route de Trainel - 10400 FONTAINE MACON à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : Le président.
M2511198

STOCKSANTE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
193 rue Aristide Briend
10100 ROMILLY SUR SEINE
937 746 782 RCS Troyes

Suivant procès-verbal du 15/10/2025, l'associé unique a décidé et constaté la réalisation de l'augmentation de capital d'un montant de 12.000 € à compter du 15/10/2025. Le capital est porté à 13.000 €.
Les statuts sont modifiés en conséquence.
Mention au RCS de TROYES.
M2511199

ICGL

Société par actions simplifiée
au capital de 1.502.000 Euros
Siège social :
8 rue de la Foire aux Chevaux
10160 SAINT MARDS EN OTHE
480 375 294 RCS Troyes

Des décisions de l'Assemblée Générale en date du 28 septembre 2025, il résulte que Monsieur Louis Losson, demeurant 8 rue de la Foire aux Chevaux - 10160 SAINT MARDS EN OTHE, a été nommé en qualité de Directeur Général à compter du 1^{er} octobre 2025.
Pour avis : Le Président.
M2511235

FRIC@LIX

Société civile immobilière
Au capital de 2 000 Euros
Siège social : 2 impasse des Lauriers
10200 CHAMPIGNOL LEZ
MONDEVILLE
823 246 277 RCS Troyes

AVIS DE REMPLACEMENT
DU GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29.09.2025 :
- M^{me} Aurélie FRICOT, demeurant 1 rue de l'Abreuvoir, 10200 COLOMBE -LA-FOSSE, et M. Rudy FRICOT, demeurant 5 rue des Fontaines, 10140 VAUCHONVILLIERS, ont été nommés en qualité de gérants pour une durée illimitée en remplacement de M^{me} Anne -Hélène FRICOT et M. Norbert ALIX.
L'article «nomination des premiers gérants des statuts a été modifié en conséquence par la suppression des noms de M. Norbert ALIX et M^{me} Anne-Hélène FRICOT sans qu'il soit procédé à leur remplacement.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : La gérance
M2511250

VM FINANCES

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
24 VILLA ROTHIER - 10000 TROYES
909 067 522 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 10 Octobre 2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social 24 VILLA ROTHIER, 10000 TROYES au 16 rue Paul Cleret 10440 LA RIVIERE DE CORPS à compter du de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : Le Président.
M2511309



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

ASTURAT

Société à responsabilité limitée
au capital social de 7.500 Euros
Siège social :
SAINT BENOÎT SUR SEINE (10180)
22 rue de Thurey
909 412 363 RCS Troyes

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 octobre 2025, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 11 rue des Bouleaux - 10150 CRENEY PRES TROYES à compter du 16 octobre 2025.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de TROYES.
Pour avis.
M2511322

MD CO2

Modification du capital

MD CO2, Société par actions simplifiée Capital social : 1.000 €, Siège social : BAS DE LA CHEVAL 10110 BAR SUR SEINE, RCS TROYES 948 218 243. L'AGE du 17/10/2025 «a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 19.000 € par incorporation de réserves pour le porter à 20.000 €».
M2511327



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

JEMT

SAS au capital de 10.000 Euros
Siège social :
1 route de Maisons Blanches
10800 BUCHÈRES
984 156 489 RCS Troyes

Aux termes du procès-verbal des décisions d'associé unique en date du 01/06/2025, il a été décidé de prendre acte de la démission de Madame Emilie MARTEAU, épouse LUZNIAC de ses fonctions de Directeur Général à compter du 01/06/2025, et de ne pas procéder à son remplacement.
L'inscription modificative sera effectuée au RCS de TROYES.
Pour avis.
M2511385

**Confiez-nous
vos annonces
légales !**



**PUBLICATION
dans TOUS les
DÉPARTEMENTS
de France**

**annoncelegale.pamb
@legalnet.org**

03 26 40 21 31



Groupe Prieur

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

AQUATHERM
SOLUTIONS

Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
41 rue du Chatelet
10100 PARS LES ROMILLY
944 714 070 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 21/10/2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 41 rue du Chatelet - 10100 PARS LES ROMILLY au 32 rue de l'Aviation Ouest - 10100 ROMILLY SUR SEINE à compter du 01/11/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La Gérance.
M2511386

POURSUITE D'ACTIVITE

LOTI 3

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
7 rue de l'Osière - 10800 MOUSSEY
533 428 363 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 16/09/2025, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis : Le président.
M2511252

DISSOLUTION

DE SOCIETE



Groupe Prieur

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

YOANN
ET KA YAN

Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social et de liquidation :
7, avenue de la République,
10140 VENDEVRE SUR BARSE
901 771 121 RCS TROYES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 octobre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15 octobre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Yoann PEUTAT, demeurant 57 grande rue 10140 VENDEVRE SUR BARSE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social 7 avenue de la République 10140 VENDEVRE SUR BARSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.
M2511086



Groupe Prieur

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

TROYES
INTERNATIONAL
CONSULT

Société par actions simplifiée
en liquidation Au capital de 30.000 Euros
Siège social :
89 rue de la Paix - 10000 TROYES
Siège de liquidation :
89 rue de la Paix - 10000 TROYES
814 198 529 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur El Habib BAHOUS, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 89 rue de la paix 10000 TROYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur.
M2511388

CLOTURE

DE LIQUIDATION



Groupe Prieur

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

COMPTOIR
DES HALLES

Société par actions simplifiée en
liquidation au capital de 10 000 Euros
Siège social : 1 Rue PITHOU,
10000 TROYES
Siège de liquidation : 14 Rue Général
SAUSSIER 10000 TROYES
827496118 RCS Troyes

L'Assemblée Générale réunie le 15 octobre 2025 à Troyes (10000) 14 Rue Général Saussier, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Françoise GILLET demeurant 14 Rue Général SAUSSIER 10000 TROYES, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur
M2510885

FONTANA-MULLER
Décoration

Société par actions simplifiée
au capital de 7.500 Euros
Siège social : 54 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES
520 149 253 R.C.S. Troyes

L'assemblée générale ordinaire réunie le 17 octobre 2025 au siège de la liquidation fixé au 54 boulevard du 14 Juillet - 10000 TROYES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bernard MULLER, demeurant 54 boulevard du 14 Juillet - 10000 TROYES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au R. C.S et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.
M2511200

SNC

« SECO ET FILS »

Capital social : 287.700 Euros
Siège social :
58 rue Nationale
10200 BAR SUR AUBE
Siège de liquidation :
7 rue des Gorges Fines
10200 BAR SUR AUBE
RCS Troyes 509 141 685

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2025, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Madame Nadège SECO DE HERRERA née DUMÉE, liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice, l'a déchargée de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : La liquidatrice.
M2511340

EFFI 10

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 500 Euros
Siège social :
10 rue Roger Douine - 10000 TROYES
Siège de liquidation :
10 rue Roger Douine - 10000 TROYES
894 196 765 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2024, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Cédric GERARD, demeurant 10 rue Roger Douine 10000 TROYES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.
M2511380

CF 10
PRESTATIONS A
DOMICILE SAS

CF 10 PRESTATIONS A DOMICILE SAS, société par actions simplifiée
Siège social : 1 RUE BEL AIR 10230 MAILLY LE CAMP 978 328 813 RCS Troyes CLÔTURE DE LIQUIDATION
Dénomination : CF 10 PRESTATIONS A DOMICILE Forme : Société par actions simplifiée, société en liquidation
Objet social : ENTRETIEN DE LA MAISON ET TRAVAUX MENAGERS (PARTICULIERS, PROFESSIONNELS ET COLLECTIVITES) HORS ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
Capital social : 2 000 € Siège social : 1 RUE BEL AIR, 10230 MAILLY LE CAMP RCS TROYES, SIREN 978 328 813 Aux termes de l'AGO en date du 09/09/2025, les associés ont décidé d'approuver les comptes de liquidation de donner quitus et décharge au liquidateur Madame Florence Papineau, demeurant 1 Rue Bel Air, 10230 MAILLY LE CAMP (FRANCE), et de prononcer la clôture de la liquidation de la Société. La société sera radiée du greffe de TROYES.

Le liquidateur.

M2511395

COLLECTIVITÉS
TERRITORIALESENTREPRISES
SOCIALES POUR
L'HABITATÉTABLISSEMENTS
PUBLICS

**est habilité
à publier
vos annonces
judiciaires
et légales**

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL

EPOUX ALICOT-MISSEGHERS

Monsieur Franck Yves Jean ALICOT, sans profession, et Madame Delphine Lucette Ernestine MISSEGHERS, sans profession, demeurant ensemble à BUCHERES (10800), 8 Bis Rue des Aulnes, mariés à la mairie de ARREMBECOURT, le 21 septembre 1991 sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage établi par Maître LEPAGE, alors notaire à VITRY LE FRANCOIS, le 1^{er} août 1991, ont procédé à un aménagement de régime matrimonial afin d'adoindre à leur séparation de biens une société d'acquêts, suivant acte reçu par Me Nicolas BRUNEAU, notaire à TROYES, le 21 octobre 2025.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Nicolas BRUNEAU, notaire à TROYES, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

M2511346

SUCCESSION
VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 16/09/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. RIGOT Patrick décédé le 06/01/2025. Réf. 0218154650. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2511285

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 16/09/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. PORENTRU Gerard décédé le 09/07/2024. Réf. 0218154648. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2511286

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 23/09/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. HOFFMAN Patrice décédé le 30/03/2025. Réf. 0218155202. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2511287

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 16/09/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. FLORIOT Jean décédé le 10/02/2025. Réf. 0218154652. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2511288

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 30/09/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} GUENIOT Marie-Anne décédée le 29/10/2024. Réf. 0218154932. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2511290

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 16/09/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. DUBOIS Claude décédé le 27/06/2024. Réf. 0218155211. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2511291

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} COGNARD Yvonne décédée le 21/02/2020 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218138353.

M2511292

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} ROUSSELOT Odette décédée le 01/02/2020 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218140079.

M2511293

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. HAIGRE Michel décédé le 09/11/2020 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218140259.

M2511294

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} PIAT Rejane décédée le 16/03/2020 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218140295.

M2511295

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} PESCHE Jeannine décédée le 09/03/2020 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218142895.

M2511297

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. HUOT Pascal décédé le 12/01/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218142895.

M2511297

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. GOYEZ Bruno décédé le 29/03/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218140709.

M2511298

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 07/08/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CHASSAIN Alain décédé le 10/01/2025. Réf. 0218155404. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2511303

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 12/08/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} TURPIN Marcelle décédée le 18/04/2014. Réf. 0218155440. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2511304

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 30/09/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. BECERRA LEYTON Pedro décédé le 05/08/2024. Réf. 0218155466. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2511305

Aisne

GERANCE
FIN DE GERANCE

RESTOALBERTVILLE / JERACHRIS

Par acte ssp en date du 16/10/2025 la société RESTOALBERTVILLE, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 100.000 €, dont le siège social est à SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU (49124), 10 rue du Paon, immatriculée au RCS d'ANGERS sous le n° 750 656 639, loueur, a donné en location -gérance à la Société JERACHRIS, Société par actions simplifiée au capital de 4.000 €, dont le siège social est situé à LAON (02000), 8 rue Jean Jacques Rousseau, en cours d'immatriculation au RCS de SAINT QUENTIN, un fonds de commerce de restauration à table, situé à LAON (02000) 8 rue Jean Jacques Rousseau, pour une durée de 5 ans compter de son immatriculation et au plus tard le 24/10/2025 pour se terminer à pareil date en 2030.

Pour avis :
Pour unique insertion.

MODIFICATION
DE STATUTS

SAS MARECHALLE PESAGE METROLOGIE

Aux termes des décisions de l'associé unique du 03/09/2024 de la SAS MARECHALLE PESAGE METROLOGIE, capital : 245.000 €, siège social : 130 C avenue Jean Jaurès - CHAUNY (02300), 392 943 106 R.C.S. SAINT QUENTIN : (i) Il a été pris acte des démissions de Monsieur Christian CAUGANT, commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Bernard AZZI, commissaire aux comptes suppléant, pour cause de départ à la retraite, (ii) la société SANSIER AUDIT, SARL au capital de 1.000 €, siège social : les Tertiales, 4 rue Niepce à COMPIEGNE (60200), 984 707 406 R.C.S. COMPIEGNE, a été nommée en qualité de nouveau commissaire aux comptes titulaire (iii) il n'a pas été procédé à la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant, (iv) M^{me} Bérandère MARECHALLE, demeurant 8 rue Sainte-Croix à CHAUNY (02300) a été nommée en qualité de représentant permanent de la société HOLDING BM, présidente.

M2511316

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE GFA DE LA FERME DE TOULIS

Société civile au capital de 475 870 €
Siège social : 28 GRANDE RUE 02250 TOULIS ET ATTENCOURT
RCS de SAINT-QUENTIN n°399 239 391

L'AGM du 23/09/2025 a décidé à compter du 23/09/2025 de nommer en qualité de co-gérante M^{me} LAUREAU (NÉE FANDRE) Blandine, demeurant 28 Grande rue 02250 TOULIS ET ATTENCOURT et de co-gérant M. LAUREAU Olivier, demeurant 7 avenue Jean Monnet 02000 LAON.
Modification au RCS de SAINT-QUENTIN.
M2510978

SCI DES ADRETS D'ARQUEBUSE

Société civile immobilière au capital de 100 Euros
Siège social : 7 AVENUE JEAN MONNET - 02000 LAON
830 505 228 RCS ST QUENTIN

MODIFICATION STATUTAIRE

Aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2025, l'AGM a nommé en qualité de cogérant Madame Clémence LAUREAU, demeurant 7 avenue Jean Monnet 02000 LAON, pour une durée illimitée à compter du 23 septembre 2025. L'AGM a également procédé à la modification des statuts visant aux modalités d'adoption des décisions collectives désormais adoptées à la majorité du capital.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de ST QUENTIN.
Pour avis : La gérance

M2510981

GROUPE MONASSIER REIMS

Société civile immobilière Mahieu

Société civile au capital de 765 Euros
Siège social : 23 rue de la Terrière 02200 SOISSONS
324 871 466 R.C.S. Soissons

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 6 août 2025, il a été décidé de transférer le siège social de SOISSONS (02200), 11 rue de la Terrière à SOISSONS (02200), 23 rue de la Terrière, à compter du même jour.
L'article 4 - SIEGE SOCIAL des statuts a été modifié en conséquence.
ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL : ANCIENNE MENTION : Le siège social est fixé à SOISSONS, 11 rue de la Terrière.
NOUVELLE MENTION : Le siège social est fixé à SOISSONS, 23 rue de la Terrière.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de SOISSONS.
Pour avis.

M2511456

PROFESSIONNELS

DU CHIFFRE ET DU DROIT, CRÉEZ VOTRE COMPTE DIGITAL

pour bénéficier d'un SERVICE SUR MESURE et de NOMBREUX AVANTAGES

+ d'infos 03 26 08 38 29

COMMISSAIRES PRISEURS

VENTES AUX ENCHÈRES

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

AUGMENTATION DE CAPITAL

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

CHANGEMENT DE GÉRANT

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

APPEL D'OFFRES MARCHÉS PUBLICS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

annoncelegale.pamb @forumeco.com

03 26 40 21 31

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

OPTEZ POUR

LE RÈGLEMENT PAR

VIREMENT

OU PAR

CARTE BANCAIRE,

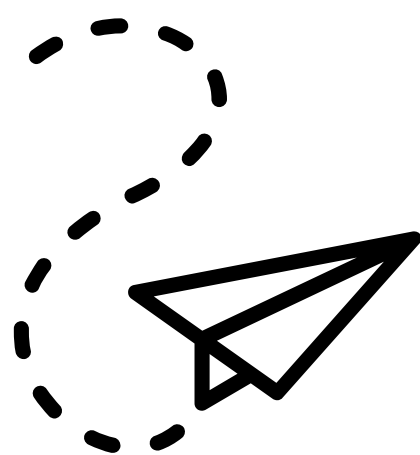
UN GESTE POUR

L'ENVIRONNEMENT...

NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité
économique et juridique régionale



www.matot-braine.fr



Nouveauté. Un vent de nouveautés souffle sur les gammes Dacia. Nouveaux blocs plus performants et plus sobres, équipement enrichi et évolutions esthétiques pour les Sandero et Jogger.

Sandero et Jogger : des motorisations inédites



Nouvelle signature lumineuse et motorisations inédites pour les stars Dacia.

Ce sont des stars populaires. Elles dominent leur segment de marché en Europe. Depuis 2017, Le duo Sandero-Sandero Stepway est la gamme la plus vendue à l'échelon continental. Avec un record pour la marque : l'an dernier, la branche roumaine du Groupe Renault en a écoulé plus de 300 000. Une première. De son côté, le Jogger, croisement réussi d'un break et d'un crossover, a rapidement trouvé sa place dans la plupart des pays européens avec plus de 96 000 acheteurs en 2024. Pour le moment, ils sont sans concurrents sérieux. Leur succès repose sur la recette bien connue de Dacia : en donner pour son argent au client.

Parmi les nouveautés et évolutions diverses dont bénéficient les Sandero et Jogger, il y a d'abord ce qui se voit. Une proue redessinée pour commencer. Bouclier,

calandre, optiques avec une nouvelle signature lumineuse dont les deux gammes sont les premières à bénéficier. Cette face avant inédite renforce l'identité des Sandero et Jogger.

Les Sandero Stepway et Jogger y ajoutent des protections latérales et des passages de roues dans un matériau inédit, le « Starkle », conçu par les ingénieurs de Dacia. Constitué de plastique recyclé à 20%, dépourvu de peinture, il résiste mieux aux petits chocs du quotidien.

À bord, les duettistes Dacia font peau neuve avec l'adoption de revêtements inédits sur les contre-portes, le tableau de bord, les sièges... Avec pour les finitions « Journey » un denim bleu, réchauffant l'ambiance intérieure. Elles héritent également d'un nouveau volant multifonctions. Instrumen-

tation numérique, système multimédia avec écran central de 10 pouces, chargeur de smartphone par induction, connectivité embarquée plus performante avec trois niveaux de prestations en fonction des exigences des clients, projecteurs automatiques, rétros extérieurs rabattables électriquement, caméra multi-vues facilitant les manoeuvres, configuration personnalisée des aides à la conduite grâce au bouton « my safety » : ceux qui en sont restés aux Dacia du début du siècle seront surpris.

JUSQU'À 1 590 KM D'AUTONOMIE

Il y a surtout ce qui ne se voit pas mais qui sera apprécié au quotidien : des motorisations inédites à la fois plus efficaces et plus sobres. Le Jogger à la primauté du tout nouveau bloc « hybrid 155 » lancé sur le Bigster. Un quatre cylindres

1,8 l essence développant 109 ch, associé à deux moteurs électriques pour une puissance cumulée de 155 ch. Le tout accouplé à une boîte de vitesse automatique exclusive au Groupe Renault avec quatre rapports pour le moteur thermique et deux pour le bloc électrique. Plus puissant de 10% par rapport à celui qu'il remplace, ce groupe est plus sobre et émet moins d'émissions : un gain de 10% dans les deux cas selon le constructeur.

En outre, Dacia met en avant la possibilité d'effectuer jusqu'à 80% des trajets urbains en tout électrique et des démarrages en 100% électrique. La Sandero Stepway patientera jusqu'au dernier trimestre 2026 pour bénéficier de ce bloc qui en fera à la fois la première Sandero hybride et la plus puissante de sa jeune histoire.

Autre nouveauté, le moteur Eco-G

120. Outre une puissance majorée de 20 ch, le trois cylindres 1,2 l turbo fonctionnant au GPL sera proposé en option avec une boîte automatique à six rapports. Avec pertinence, Dacia a augmenté la taille des réservoirs de GPL la portant à 49,6 l sur les Sandero et 48,8 l sur le Jogger. Il en résulte une autonomie globale conventionnelle en hausse de 20 % : 1 590 km sur les Sandero, 1 480 km sur le Jogger. C'est exceptionnel. Succès commercial prévisible. Enfin, le « petit » 3 cylindres 1.0 l turbo d'accès gagne 10 ch passant à 100 ch pour apporter plus d'agrément.

Dans un univers automobile où les fortes augmentations de tarifs ont rendu l'achat d'une voiture neuve inaccessible aux classes moyennes, Dacia constitue plus que jamais un choix judicieux.

DOMINIQUE MAREE

FPS : un pognon de dingue

Les 16,3 millions d'amendes liées au stationnement payant ont généré l'an passé 430 millions de d'euros. En tête, Paris avec un près de 180 millions d'euros encaissés...

Dans la novlangue technocratique, on les appelle les « Forfaits post stationnement ». Une expression vide de sens qui reflète une réalité plus prosaïque : il s'agit des amendes sanctionnant le défaut de paiement du stationnement ou un dépassement du temps autorisé dans les 665 communes françaises équipées d'horodateurs. Ces tristement fameux FPS sont une excellente affaire pour les villes qui en tirent des revenus substantiels en hausse continue. Un chiffre : entre 2023 et 2024, les recettes ont

progressé en moyenne de 14,5%. A la clé, un nombre d'amendes en hausse de 20%.

430 MILLIONS D'EUROS DE PRUNES EN 2024

Au total, 16,3 millions de FPS ont été dressés l'an passé. Contre 11,7 millions huit ans plus tôt. La différence tient essentiellement à l'arrivée des voitures circulant en permanence dans les rues concernées et scannant les immatriculations des voitures en stationnement. Ces véhicules sont actuellement en ser-

vice dans 69 villes françaises. Non seulement dans les grandes agglomérations et en Ile-de-France mais aussi dans des communes où on ne les attend pas vraiment : Brive-la-Gaillarde, Thionville ou Vernon. Des exemples parmi d'autres. Les communes ont délégué à des sociétés privées ces opérations qui rapportent gros. Elles font preuve d'une efficacité certaine mais loin d'être infaillibles, notamment en sanctionnant les handicapés disposant d'exemptions de paiement ou en géolocalisant de façon approxi-

mative les voitures verbalisées...

Mais ça rapporte gros : 430 millions d'euros en 2024. A comparer avec les 570 millions d'euros générés par les paiements aux horodateurs. Non seulement le nombre de « prunes » a fortement augmenté mais surtout leur tarif a explosé dans certaines agglomérations. Le coût d'un FPS de stationnement irrégulier est passé en moyenne de 17 à 27€. Voire bien plus : 60€, 70€. Seule limite : le FPS ne peut excéder le coût de la durée maximale de stationnement.

Sans surprise, c'est à Paris, que le FPS rapportent le plus : près de 180 millions d'euros (+17%). 18 fois plus que la ville classée au deuxième rang, Nice (+13%) avec 10 millions d'euros. Derrière, on trouve Lille (9,3M€) en très forte progression (+48%), Marseille (8,3M€), Lyon (8M€), Toulouse (7,8M€) et Montpellier (6,7M€). La palme de la plus forte augmentation revient à Bordeaux : 4,7M€ et une explosion de 459% des recettes...

D.M.

Céline Manoukian. Elle travaille sur l'image des pâtisseries du monde entier et préside Féminin Pluriel la Champagne, section auboise de l'association internationale.

La cerise sur le gâteau !



Céline Manoukian ne cuisine pas, ne pâtis pas, elle accompagne les professionnels sur le travail de leur image.

entrée au service communication de l'hôtel Bristol à Paris, non sans mal parce qu'il a fallu quand même les convaincre ». Céline Manoukian, fille d'un homme d'affaires libanais et d'une maman auditrice dans un cabinet d'expert-comptable, ne jure que par la pâtisserie. « Ma mère m'a toujours dit qu'il n'y a pas de sot métier. Je suis fascinée par les personnes qui travaillent avec leurs mains. » Alors, au Bristol, elle se rend en cuisine en dehors des coups de feu pour voir comment les cuisiniers travaillent. « Ils étaient contents de voir quelqu'un des bureaux s'intéresser à leur métier, surtout que je n'ai aucun talent ni de cuisinière, ni de pâtissière ! » À l'époque, les deux chefs, Gilles Marchal et Laurent Jamin lui montrent de petites astuces, lui font faire de petites choses comme couper des fraises, et c'est la révélation. « C'est comme cela que j'ai découvert mon attrait pour ce secteur et que je suis devenue consultante en pâtisserie. J'aime le résultat, je suis quelqu'un d'ambitieux. L'expérience m'a montré qu'il fallait être présent à chaque étape de la construction de l'image de quelqu'un. »

PÂTISSERIE DU MONDE ENTIER

Céline Manoukian travaille en Chine, en Angleterre, en Italie, à Dubaï, à Singapour et en France. Elle accompagne les pâtisseries et s'assure qu'ils ont les moyens de réussir et de générer les meilleurs résultats possibles, qu'ils disposent d'un matériel adapté et des ressources humaines nécessaires. Elle encadre le marketing jusqu'au choix de la petite cuillère. « J'ai besoin d'être inspirée, d'avoir quelqu'un qui me fait rêver grâce à son métier. Je travaille principalement avec les meilleurs ouvriers de France, les étoilés au Michelin. »

Italie, le Lana à Dubaï, Air France, les hôtels Cheval Blanc... « C'est par l'audace que j'y suis arrivée. Mon premier contrat était à New York. Je regardais la série Sex and the City. Dans un épisode, un des personnages apporte des gâteaux de chez François Paillard. Alors, je me suis dit que peut-être il existait vraiment. » Céline recherche sur Internet et trouve ledit pâtissier. Elle l'appelle et lui dit chercher un travail. Il la reçoit et c'est le début de son activité d'abord comme salariée puis avec la création de son entreprise ensuite. Avec un réseau de contacts à l'international, Céline Manoukian s'engage aujourd'hui dans un nouveau défi plus local. « Je n'ai jamais fait partie d'aucun réseau, je n'y ai jamais trouvé de résonance. »

UNE AUTRE RÉVÉLATION

En octobre 2024, elle est conviée par Elisabeth Gariglio, élue à la Ville de Troyes, ancrée sur le territoire aubois, au congrès international de l'association Féminin Pluriel Global en Grèce. « Dès l'accueil, j'ai été embarquée dans un mouvement auquel j'avais l'impression d'avoir toujours appartenu. Découverte de l'autre et de tellement de nationalités, convivialité... Tout m'a plu ! Comme la variété des profils et des sujets abordés avec les questions de santé des femmes, tout ce qu'on traverse dans la vie. J'ai rencontré des femmes extraordinaires avec des profils très puissants, quel que soit le domaine. Les femmes de Féminin Pluriel ont une ambition, elles sont porteuses de projets forts. Ce fut la révélation que je n'étais pas seule, pas seule en tant qu'entrepreneuse et comme femme. Il se crée un lien instinctif où nous n'avons pas besoin de nous justifier. »

Féminin Pluriel encourage alors Céline Manoukian à ouvrir une section de l'association dans l'Aube. Elle en est aujourd'hui la présidente. Lancée pour la première fois dans un département rural début octobre, Féminin Pluriel la Champagne a accueilli les membres de sept nationalités pour le congrès international annuel. Une centaine de personnes, dont Marianne Estenne, présidente monde, ont assisté à des échanges et des conférences inspirantes, visité la ville et les acteurs du vignoble aubois. « Beaucoup se sont promis de revenir, elles ont aimé la ville. Nous voulons rayonner de l'intérieur vers l'extérieur. Être performant dans son métier est une chose, mais tendre la main à l'autre est une autre histoire. » C'est cela que

Féminin Pluriel la Champagne veut faire avec des intervenants de qualité, des moments de convivialité et de partage ponctués de douceurs locales. Construction, conviction et collectif sont les trois « C » qui forment la raison d'être de Céline Manoukian qui, avec son prénom, en ajoute un quatrième...

MARIE BÉATRICE PADIRAC

9 juillet 1979
Naissance à Paris.

2000
INALCO, licence de Japonais
Hautes études internationales,
licence d'économie.

2002
Institut supérieur Sup de Luxe,
master de marketing.

2002-2007
Travaille au Bristol, avec
François Paillard à New York
puis à Singapour.

2017
Création de son activité de
consultante en gastronomie.

2025
Lancement de l'association
Féminin Pluriel la Champagne.

« Femmes de tête, de cœur et d'action », la devise de l'association Féminin Pluriel colle parfaitement à Céline Manoukian. Lancée début octobre à l'occasion du congrès international, la section troyenne de Féminin Pluriel la Champagne s'inscrit dans les valeurs et dans la continuité des défis que se lance sa présidente en réunissant des femmes d'influence engagées. La quarantaine, avec des origines libanaises et italiennes, Céline Manoukian a une appétence naturelle à s'ouvrir sur les cultures du monde entier. Depuis quelques mois, elle rassemble des femmes motivées, au parcours inspirant dans une démarche d'entraide et de générosité pour implanter, à Troyes, la nouvelle section de Féminin Pluriel... entre deux desserts.

« J'ai toujours été un petit électron libre », sourit Céline Manoukian, qui a créé son entreprise de conseil

en gastronomie Luigi Giacomo – « le prénom de mon grand-père italien » – au sein de laquelle elle dresse, depuis dix ans, l'image des pâtisseries de grandes maisons de A à Z.

Son crédo : « Impose ta chance, serre ton bonheur et va vers ton risque » (René Char)

Tout commence lorsqu'elle travaille comme réceptionniste à l'hôtel Mercure de Troyes pour financer ses études. « J'ai bien aimé l'univers de l'hôtellerie. Alors, pour mon stage de fin d'études, je voulais intégrer le haut de gamme. J'aime l'histoire et l'artisanat. Je suis donc

Dans son parcours, elle s'associe pendant deux ans avec un partenaire à Londres pour ouvrir un café et construit la proposition de A à Z, lance une gamme de confitures et écrit des livres. Ainsi, elle intervient chez Harold, Dorchester Collection avec le Plaza Athénée en



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

